
ASSOCIATED MEDICAL SERVICES INCORPORATED
1937
MEDICAL CARE BY PREPAYMENT

LETTRE
A MONSIEUR
DE HAEN,

CONSEILLER AULIQUE DE L. M. IMP.
PREMIER PROFESSEUR EN MEDECINE
PRATIQUE A VIENNE, &c. &c.

EN REPONSE
A SES QUESTIONS SUR L'INOCULATION.

PAR

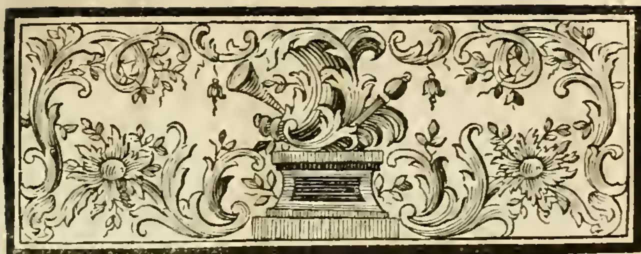
M. TISSOT D. M.

Sero est in periculo consilium quærere.



VIENNE,
CHEZ JEAN-THOMAS TRATTNER,
IMPRIMEUR ET LIBRAIRE DE LA COUR.

M. D C C. LIX.



LETTRE
A MONSIEUR DE HAEN
PAR
MONSIEUR TISSOT,
SUR
L'INOCULATION.



AVANT que d'écrire en faveur de l'Inoculation, je crus, Monſieur, m'être aſſuré que la petite verole étoit une maladie très-ſouvent mortelle; que quand on l'avoit eue une fois, on ne l'avoit pas une ſeconde : que juſqu'à préſent l'on n'avoit aucun ſpécifique ni aucune méthode, qui pût ſûrement la prévenir ou en aſſurer la guériſon dans tous les cas; que l'Inoculation ſeule pouvoit arrêter les ravages de cette maladie; & enfin que l'Inoculation étoit légitime.

J'aime les hommes: je me fis un plaiſir de contribuer à repandre cette pratique; je crus même remplir un devoir en publiant mon ouvrage. Pluſieurs Savans, célébres dans leurs genres, penſoient à Londres, à Paris, à la Haye, comme je penſois à Lauſanne; & ces quatre villes fournirent chacune dans le même tems une apologie de l'Inoculation. Des ſuffrages d'un ſi grand poids augmenterent ma conviction; des ſuccès ſoutenus m'attacherent tous les jours plus fortement à cette pratique. Je vis avec joye qu'elle ſe repandoit, que les plus habiles Medecins de l'Europe la conſeilloient & la dirigeoient. Je n'étois que bien foiblement affecté par tous les petits ouvrages qui s'élevoient contr'elle; outre que quelques-uns n'étoient que des libelles anonimes, preſque tous les autres n'étoient que des déclamations vagues, des infirmations de faits vrais, des collections de faits faux, compilées par des auteurs aſſez peu connus, & qui paroiſſoient aſſez peu inſtruits; elles ne paroiſſoient faire aucune impreſſion ſur les bons eſprits; j'étois dans une ſecurité parfaite. L'on m'en tira en m'apprenant, ce que je n'aurois jamais ſoupçonné, que l'on pouvoit vous compter parmi les Anti-Inoculiſtes. J'en fus véritablement affligé, parce que je ſentis combien votre ſuffrage entraineroit de gens, & qu'il arrèteroit la propagation de la nouvelle méthode. Je lus avidement & en tremblant votre ouvrage; je craignois d'y trouver des objections inſolubles, & d'ètre convaincu d'erreur. Si cela eut été, je l'aurois avoué; mais celle-ci m'avoit

été trop chere, pour qu'il ne m'en coutât pas beaucoup d'être forcé à l'abjurer. Je vous l'avoue, après avoir fini cette lecture, j'eus une joye vive en sentant que vous ne m'aviez pas persuadé; j'espérai qu'en exposant les raisons qui m'empêchoient de me rendre, je diminuerois le nombre de vos proselytes. Dès ce moment je me déterminai à vous repondre. Vous m'avez fait dès lors la grace de m'y inviter; je le fais avec plus d'assurance. Ne craignez point, Monsieur, les desagremens qui, à la honte de l'humanité, n'ont que trop souvent flétri, même de nos jours, les disputes litteraires. Je sais aimer & respecter ceux qui ne pensent pas comme moi. Je vous suis attaché par l'estime la plus distinguée & par la reconnoissance la plus vive; vous m'avez obligé par l'endroit le plus sensible, en m'instruisant. Tous vos ouvrages, sur-tout les derniers, fruits du plus bel établissement que l'on ait fait en faveur de l'humanité, & dont j'ai l'obligation à votre politesse & à votre bienveillance, sont une école, où tous les Médecins trouvent à s'instruire, & où j'ai plus à apprendre qu'un autre. Avec les sentimens que j'ai pour vous, on peut avoir le malheur de critiquer, mais jamais celui d'offenser, & je me flatte que vous trouverez vérifié dans cette lettre ce que vous m'avez obligeamment écrit: *Nous serons en même-tems les plus grands adversaires & les plus intimes amis.* Je ne vous répondrai pas en latin, parce que je sens fort bien, que votre autorité subjuguera un grand nombre de ceux même qui ne liront pas votre ouvrage. Je n'ai pour moi que mes raisons, il faut

les mettre à la portée de tout le monde. En préſentant vos objections je tâcherai de ne pas les affoiblir. J'ai dit vos objections Monſieur, parce que quoique vous ayez employé le titre modeſte de queſtions, vous n'avez ſurement pas cru, que l'on put ſe faire illuſion ſur votre façon de penſer, & croire que vous reſtez dans le doute. C'eſt prendre parti, que de propoſer toutes les objections, & d'omettre toutes les réponſes.

Vous demandez 1.

L'Inoculation eſt-elle permiſe devant Dieu?

M. de la CONDAMINE a examiné cette queſtion, je l'ai examinée; M. CHAIS l'a traitée avec toute l'étendue & la force poſſible. Vous cherchez à invalider nos raiſons, j'aurois bien des choſes qui me paroiſſent convaincantes à vous repondre; je ſuis même perſuadé qu'il eſt bien important de le faire, parce que, ſi je ne me trompe, cette objection morale a donné plus de force aux objections phyſiques, dans votre eſprit, qu'elles n'en auroient eu, ſi vous les aviez enviſagées indépendamment de cette premiére, & comme ſimple Phyſicien. Mais vous m'avez appris que vous êtes en diſpute amiable avec le digne Paſteur que je viens de nommer. Je me repoſe ſur lui avec la plus entiére confiance du ſoin de lever vos doutes, & ceux que les votres ont pu faire naitre; il y auroit de la témérité à vouloir partager cette tache avec lui. Je me borne à ce qui eſt de mon reſſort, au phyſique, & je ne me permettrai qu'une ſeule réflexion morale; c'eſt que ſi l'Inoculation eſt illégitime, toute

ac-

action tendante à la conservation de notre vie, le sera aussi, lorsque le danger, qui accompagne sa *commission*, ne sera pas autant inférieur à celui qui resulte de son *omission*, que le danger de la petite verole inoculée l'est au danger de la petite verole naturelle. Vous êtes trop éclairé & trop équitable pour me contester la vérité de ce principe; c'est une nouvelle loi. Je frémis en pensant au nombre de suicides dont elle remplit tout à coup l'univers. Qui pourra se flatter de ne pas l'être? Que seroit-ce si je parlois des démarches qui n'ont pour but que les aises, les commodités, les agrémens? Tirons le rideau sur cette perspective. Je reviens à vos questions de Médecine, vous en proposez trois.

2. *La petite verole inoculée épargnera-t-elle la vie à plus de gens que la naturelle?*

3. *Est-il bien vrai que presque tous les hommes doivent avoir la petite verole?*

4. *N'est-il pas douteux que l'inoculation, soit qu'elle ait donné ou qu'elle n'ait pas donné la maladie, mette à l'abri de la reprendre?*

Je les examinerai l'une après l'autre; mais auparavant je dois m'arrêter un moment sur deux faits qui se trouvent dans l'examen que vous faites, des réponses données d'avance à votre premiére question.

1. Vous rapportez l'objection qu'on fait aux détracteurs de l'Inoculation; *vous n'êtes pas d'accord avec vous memes*, leur dit-on, *en defendant l'Inoculation, pendant que si, dans une famille nombreuse, il y a un enfant qui ait une belle petite verole, vous*

conseillez de faire habiter les autres avec lui, afin qu'ils la prennent; & cette cohabitation n'est réellement qu'une Inoculation imperceptible: la legitimité de la vôtre prouve donc celle de la nôtre. L'objection est bien réelle, vous n'en disconvenez pas, mais vous blamez ceux qui y donnent lieu, parce qu'il ont tort selon vous en morale& en Médecine. Je ne touche pas au premier article, je m'en suis déclaré. Ils ont tort en Médecine. J'en conviens avec vous, s'ils les font cohabiter sans s'être assurés, qu'ils sont dans une disposition favorable à la petite verole; mais je ne les trouve pas dans le tort par la même raison que vous, qui est *que les petites veroles discretes en produisent de confluentes, & les confluentes de discrette, comme l'expérience journaliere le prouve, & comme les Médecins Inoculateurs l'ont observé.* Permettez-moi une remarque, c'est que vous accordez ici le grand principe de l'Inoculation. En effet, si les petites veroles discrétes donnent, (il faut dire quelques fois, car sans doute vous ne pensez pas à en faire une régle générale, il seroit bien à souhaiter que c'en fût une) si, dis-je, les petites veroles discrétes donnent quelques fois des petites veroles confluentes, & si celles-ci en produisent de discrétes, la discrétion ou la confluence ne dépendent donc pas de la nature du venin. Si elles ne dépendent pas de la nature du venin, elles dépendent nécessairement, ou de l'état du malade, quand il en est infecté, ou des causes étrangéres qui agissent sur lui depuis l'infection. J'aurai occasion de vous prouver plus bas, que l'état du

du malade peut ſe changer ſuivant les vues du Médecin. Je vous demande actuellement, ſi les cauſes étrangères ne ſont pas en notre puiſſance, autant que les cauſes phyſiques non naturelles peuvent être en la puiſſance de la Médecine? Ces faits convenus, & j'oſe me perſuader qu'après avoir lu toute cette lettre vous n'en diſconviendrez pas, quel argument en faveur de l'Inoculation!

Vous trouvez l'occaſion de dire, qu'on a mal à propos compté M. BOERHAAVE parmi les partiſans de l'Inoculation. Si cette critique eſt exacte, c'eſt ſur moi ſur-tout qu'elle porte: c'eſt à moi plus particuliérement à examiner les raiſons ſur leſquelles vous vous fondez. Ce ſont 1. un paſſage de ſes leçons que vous avez receuilli vous-même, & dans lequel il recommande la cohabitation préférablement à l'inoculation, *parce*-dit-il, *qu'un enfant ſain, qui cauſera & dormira avec un enfant malade, prendra la maladie encore plus ſurement*, (le mot *tutius* eſt un peu équivoque quand on fait attention à ce qui ſuit,) *par la déglutition que par l'inſertion, & aura la petite verole également heureuſe. L'on me demande*, ajoute-t-il, *s'il faut inoculer? Je répons qu'on peut ſeulement faire cohabiter, qu'ils ſeront preſque toujours infectés, & que ſi cette méthode manque quelques fois, l'Inoculation manque auſſi.* Bien loin de conclure avec vous, de ce paſſage, que M. BOERHAAVE étoit defavorable à l'Inoculalation, l'on peut en conclure premiérement, qu'à coup ſûr il ne la croyoit point criminelle: celà eſt évident; car dès qu'il cherche à faire prendre

la petite verole, la façon n'y fait plus rien, chacun employe celle qu'il croit la plus ſûre; auſſi vous le blamez à cet égard. Il prouve encore, que cet habile Médecin s'attendoit à des petites veroles également heureuſes après la cohabitation, & après l'inſertion: il croyoit que ces deux façons infecteroient auſſi certainement! & s'il paroit pancher pour la cohabitation, l'on n'en voit pas trop la raiſon, ce n'étoit peut-être que pour éviter l'opération. Mais, Monſieur, s'il eut lu votre ouvrage, permettez-moi de vous le dire, il eût été décidé pour l'Inoculation; ce qui le tenoit en ſuſpens, c'eſt qu'il croyoit que la cohabitation étoit auſſi efficace. Vous prouvez victorieuſement le contraire pag. 61. les choſes n'étant plus égales, il eut embraſſé le parti le plus ſûr. La ſeconde raiſon ſur laquelle vous vous fondez pour perſuader, que votre illuſtre maître n'étoit pas partiſan de l'Inoculation: c'eſt un paſſage de ſa belle préface ſur les maux veneriens: en voici le ſens; *qu'on inſere une goutte de pus varioleux dans le ſang du plus robuſte laboureur, elle y produira une fievre d'un caractere ſingulier: il ſortira des boutons, qui ſe changeront dans un tems marqué en abcès purulens, ſouvent ſi nombreux, que tout le ſang eſt converti en pus & tout le corps bouleverſé.* J'ai pluſieurs choſes à remarquer ſur ce paſſage. D'abord il ne pourroit rien conclure contre l'Inoculation, parce-qu'on n'inocule jamais le plus robuſte laboureur; cet homme là a trop de diſpoſition à une forte inflammation; on ne l'inocule qu'après l'avoir affoibli; l'on fait à l'avance avec aſſu-

ran-

rance de ſuccès, ce que vous feriez avec raiſon mais avec moins d'eſpoir, quand le mal feroit déclaré, on diminue chez lui la force de la vie. *Tout ce que peut l'art*, dit votre illuſtre ami, *c'eſt d'affoiblir la vie, parce que c'eſt la vie qui fait la force des poiſons.* L'on ſent aiſément à préſent, & auriez-vous pu ne le pas ſentir, que M. BOERHAAVE n'a pas donné cet exemple comme une hiſtoire de l'inoculation? il ſavoit bien qu'on n'inoculoit pas un homme vigoureux; l'on eut été trop ſûr d'une fâcheuſe iſſue. Mais & c'eſt ma ſeconde remarque, indépendamment de cette raiſon, tirée des circonſtances du paſſage même, il n'y a qu'à faire attention à ce qui le précéde, pour ſe convaincre, qu'il n'a été inferé, que comme un exemple poſſible de la force de contagion des venins. L'auteur établit en commençant ſon article, que quelques venins ont la faculté de changer, par une puiſſance ſinguliére, la qualité de nos humeurs; il le prouve par les effets de pluſieurs; il étoit bien naturel d'y joindre l'un des plus étonnans, celui de la petite verole. S'il prend le cas de l'Inoculation, c'eſt uniquement, parce que le moyen d'infection ſe trouve plus analogue a ceux par leſquels les autres venins, qu'il a cité, nous infectent. Les differentes eſpéces de ſerpens piquent; le chien mord: les faiſeurs d'expériences font une petite playe & y introduiſent le jus d'hellebore, de tabac, &c., l'Inoculateur fait la même choſe. Mais il ſemble que M. BOERHAAVE ait craint qu'on n'abuſat de ce paſſage, il joint le correctif immédiatement après. *Il n'eſt pas néceſſaire*, dit-il,

que

que le venin passe dans les veines au moyen d'une playe, c'est la même chose s'il y pénetre à travers les pores invisibles ,par la respiration ou le contact. Tout l'article est très intéressant & m'est bien favorable; mais j'aurai occasion d'y revenir plus bas.

Une troisiéme raison dont vous vous servez pour persuader que M. BOERHAAVE n'étoit pas favorable à l'Inoculation ,c'est, dites-vous Monsieur, que souvent ses sentimens étoient très-opposés à ce qu'on lit dans ses ouvrages. Vous en citez quelques exemples; c'est un tort de ce grand homme que vous nous dévoilez. Tout homme qui écrit, s'il à commis des erreurs qui puissent influer sur la vie des hommes, doit les retracter dès que l'occasion s'en présente, il doit même faire naitre cette occasion. il est bien étonnant s'il en est échapé de cette espéce à M. BOERHAAVE, & qu'il s'en soit apperçu: il est bien étonnant, dis-je, qu'il les ait laissé subsister dans les nouvelles éditions; da ns une édition sur-tout comme celle des aphorismes de 1738, à laquelle il a eu quelque façon apposé son sceau, qu'il à voulu qu'on reconnût pour légitime. Je me plais à croire, que celles dont vous parlez sont peut être de la même nature, que celles de la duplicité du péritoine; des erreurs de théories peu importantes pour la pratique. Non, Monsieur, si ce grand Médecin avoit vu dans ses ouvrages quelque conseil qui put nuire, sa probité, qui égaloit ses talens & ses connoissances, ne lui auroit pas permis de les laisser sans correction; s'il avoit cru l'Inoculation dangereuse, il auroit fait retrancher cette ligne in-

se-

ſerée en faveur de cette méthode dans les derniéres éditions de ſon ouvrage. Vous ajoutez qu'il y avoit des années où il ne commentoit point cette ligne, & vous en alleguez pour preuve, les commentaires imprimés à Londres en 1731. Je ne ſuis point ſurpris que vous n'ayez pas lu fort attentivement cet ouvrage : on n'en a pas beſoin, quand on a eu l'avantage d'aſſiſter pendant pluſieurs années aux leçons du maitre; pour moi qui ne l'ai pas eu, j'ai lu & relu attentivement tout ce qui eſt ſorti de ſon école ; & je ne ſuis point étonné de ne rien trouver, dans ce livre, ſur l'inſertion. Ce ſont les leçons qu'il faiſoit l'an douze, & l'on n'a penſé à l'Inoculation dans l'Europe occidentale que bien des années après; la datte n'eſt point équivoque. *L'année derniere*, dit-il, *cette maladie tua à Vienne l'Empereur & pluſieurs autres Princes, à Paris le Dauphin, à Amſterdam pluſieurs citoyens ;* & tout le monde ſait que la mort de ces Princes arriva l'an onze. De ce qu'un homme ne parle pas en 1712. d'une opération qu'il n'a connu qu'en 1720. peut-on légitimement en conclure qu'il l'improuve ? Je ſuis bien éloigné de vous faire penſer de cette façon, & je ſuis intimement perſuadé, que l'anecdote de cette datte vous avoit échapé. Mais ſi M. BOERHAAVE ne parloit pas de l'Inoculation à cette époque, je ſais ſurement qu'il en parloit en 1726. & 27., & qu'il la recommandoit ſur la parole & les obſervations de M. SHERARD, dont vous ſavez qu'il faiſoit grand cas. J'ai pour garant de ce que je vous avance les cayers de M. de HALLER, tels

qu'ils

qu'ils les à écrit lui-même ces années là dans les leçons de M. BOERHAAVE; c'eſt un témoignage que vous ne recuſerez pas. J'ai été un peu long ſur cet article: mais comme vous paroiſſez vous être complu à prouver, que l'autorité de M. BOERHAAVE vous étoit favorable, il étoit important d'apprécier vos preuves. Je paſſe à vôtre ſeconde queſtion, la premiére des phyſiques. *La petite verole inoculée epargnera-t-elle plus de vies que la naturelle.*

Il n'étoit pas dans votre caractére de revoquer des faits atteſtés par des gens dignes de foi; auſſi vous ne touchez pas à ceux qui paroiſſent favorables à l'Inoculation, mais vous commencez par établir, que l'on s'exagére les dangers de la petite verole naturelle: vous la croyez beaucoup moins fâcheuſe, qu'on ne le croit ordinairement, & que les Inoculateurs ne le diſent. Perſonne ne ſouhaiteroit plus que moi que vous euſſiez raiſon. Voyons ce qui en eſt.

Le premier exemple que vous citez favorable à la petite verole naturelle, c'eſt votre pratique. Je vous repondrai d'abord, Monſieur, que quand on traite la petite verole comme vous la traitez, on doit s'attendre à des ſuccès, qui ne peuvent pas ſervir, tant s'en faut, à tirer des couclufions générales. Ce n'eſt point un compliment que je vous fais, je vous dis ce que tout le monde ſait: j'en atteſte les regrets des Dames de la Haye à votre départ, & ſur-tout les deux derniéres parties de vôtre *ratio medendi*. Examinons même ces ſuccès.

De

De deux cent vingt malades, dont j'ai écrit exactement l'histoire, il n'en est mort qu'un; je dis qu'un, quoiqu'il en soit mort cinq, parce que je trouve dans mes cayers que de ces cinq, le premier refusa toute boisson; le second étoit désesperé, quand on m'appella; je ne pus pas obtenir du troisiéme, qu'il se laissât saigner; le quatriéme étoit brûlé par l'usage du vin & des liqueurs; il n'y eut que le cinquiéme, qui recut tous les secours qu'on peut attentre de l'art. En lisant cet article de votre dissertation, tout le monde conclut sur le champ, que quatre de ces malades sont en effet moins morts de la petite verole, que des circonstances qui ont concouru avec cette maladie. Une conséquence nécessaire, c'est que, si le premier avoit été inoculé après une préparation convenable, il auroit eu une maladie très-douce, qui auroit en quelque façon pu se passer de boisson; d'ailleurs s'il ne vouloit pas boire, c'étoit sans doute par quelque raison dépendante du mauvais caractere de la maladie: il peut en être plusieurs, vous ne l'ignorez pas, & elles n'auroient point eu lieu dans une maladie plus heureuse. Le second, inoculé jeune, ne seroit pas tombé dans un état désesperé, avant que d'avoir du secours, ou plutôt votre secours: vous nous laissez ignorer s'il en avoit eu d'autres. Une préparation aisée auroit pu dispenser le troisiéme de la saignée, & il ne seroit pas mort victime de sa repugnance pour ce reméde. Le quatriéme seroit encore en vie, s'il eut été inoculé dans un âge où l'on ne s'est pas brûlé par les boisons chaudes. Enfin, il n'est pas im-

impoſſible, que les ſecours de la préparation, combinés à ceux de la curation, euſſent ſauvé le cinquiéme, qui perit, parce que les derniers ne furent pas ſuffiſans. Voilà donc cinq malades bien réellement morts; c'eſt un ſur quarante quatre, dont au moins quatre auroient rechapé, je le dis d'après vous, qui n'avez pas jugé leur maladie mortelle par elle-même, ſi l'on eut pu les ſouſtraire aux circonſtances étrangéres qui les ont tué. Je crois bien prouvé que l'Inoculation l'auroit fait. Sur 220 il n'en ſeroit mort qu'un, au-lieu de cinq, qui ſont mort naturellement. Cette épargne vous paroit-elle à négliger? Vous voyez que le détail de ces morts accidentelles fournit de nouvelles raiſons en faveur de l'Inoculation

J'en tire une autre de la mort de la jéune fille dont vous parlez dans le ſecond volume du *ratio medendi.* Comme elle avoit fait uſage du mercure, vous annonçates, que ſi elle prenoit la petite verole elle en mouroit: l'événement ne juſtifia que trop votre prédiction, quoique dès le commencement elle fut ſoignée par M. ERNDL ſous votre direction. Voilà une ſixiéme mort varioleuſe. Je ſuis perſuadé comme vous, que le mercure lui a nui: bien des Médecins vous le conteſteront; mais en vous l'accordant, vous ne pouvez pas diſconvenir, que c'eſt une circonſtance qui peut ſe préſenter ſouvent: il n'y a rien de plus commun dans certains pays que l'uſage du mercure pour les enfans; dans tous vous trouverez des Médecins, & même des Médecins diſtingués, qui employent le

mer-

mercure doux dans presque toutes les affections de cet âge. Il sera donc très-ordinaire, que des enfans soient attaqués de la petite verole, immediatement après une cure mercurielle. Vous êtes convaincu du danger de cette époque; vous en êtes plus convaincu qu'on ne l'a été jusqu'à vous; vous avez cette raison de plus pour vous décider en faveur d'une méthode qui en met à l'abri. Mais ce n'est pas seulement les enfans qui font usage de ce mineral; on l'emploie pour bien des maux dans toutes les périodes de la vie; & toutes les années il peut rendre la petite verole mortelle à quelques centaines de personnes, qui l'eussent euë heureuse sans cette circonstance.

Je suis persuadé, Monsieur, que vous avez vu, qu'entre les mains des Médecins habiles en Hollande & à Vienne, il mouroit très-peu de varioleux. Vous m'apprenez les succès de M. LOEBER, dont je cherche inutilement l'ouvrage dès long-tems. S'il m'étoit permis de joindre mon témoignage au votre, & à ceux de ces Messieurs, je pourrois aussi vous dire, que j'ai traité un bien grand nombre de varioleux, que j'ai été heureux dans leur cure, quand j'ai été appellé à tems, quand j'ai été le maitre absolu de leur conduite. Mais cela ne m'a pas persuadé que la petite verole fût une maladie peu dangereuse; j'en ai vu qui étoient absolument mortelles, & mortelles avant le troisiéme jour. Je ne me rappelle qu'avec horreur ces cas affreux; j'ai vu des infortunés, dont la maladie n'annonçoit rien d'effrayant pendant les prémiéres vingt-quatre heures, perdre

tout leur ſang par tous leurs pores; ce ſang chaud & tenu inonder leurs lits, leurs appartemens, & infecter l'air d'une telle puanteur, que ni l'amour paternel, ni l'appas des recompenſes ne pouvoient procurer à ces miſérables les ſoins qu'exigeoient leur état. La pitié, le devoir, l'amour de la Médecine n'étoient que ſuffiſans, pour me déterminer à les approcher & à les examiner. Je vous l'avouerai, & peut-être à ma honte, un motif plus puiſſant que ceux-là, celui de l'amitié, cet heureux don du ciel, dont je crois cependant ſentir bien tout le prix, me préſcrivoit des devoirs, que la foibleſſe de la machine humaine ne me permettoit de remplir qu'imparfaitement. J'ai vu, & mon ame ne ſe rouvre qu'en gémiſſant à ce triſte ſouvenir, la femme la plus aimable, ſuccomber ſous cette horrible eſpéce de maladie. Je l'ai vue ſans ſecours; reduit à ne l'approcher moi-même, qu'avec une éponge trempée dans le vinaigre & dans la liqueur minerale d'Hofman, dont je me couvrois le nez, & la bouche; quel ſpectacle, Monſieur, & quelle impreſſion! Il n'eſt heureuſement jamais long: ces infortunés periſſent au bout de quelques heures ſans douleur, & ce qui eſt affreux, preſque ſans reveries. Je n'entre dans cette eſpéce de detail, déplacé ici, & que je donnerai ailleurs avec toutes ſes circonſtances, que pour vous demander ſi vous croyez, que l'art puiſſe quelque choſe dans ces cas, que peut-être l'on a le bonheur de ne pas voir dans les pays où vous avez vécu. Inſtruit par ces triſtes obſervations, je crois aujourd'hui pouvoir donner des caractéres propres

à

à les faire deviner: on pourroit alors les prévenir: par des préparations convenables. Quel champ pour l'Inoculation! Vous me direz que ces cas sont rares; j'en conviens; mais ne meurt-on que de cette petite verole? Les Médecins Anglois ont trouvé, qu'en sommant le resultat de plusieurs épidemies, de sept malades il en mouroit un. Vous êtes bien éloigné d'admettre ce calcul; vous croyez au contraire, *qu'en supposant avec quelques Médecins inoculateurs, qu'il meurt un inoculé sur deux ou trois cens, ce rapport n'est que bien peu différent de celui qu'il y a entre les morts & les sauvés dans la petite verole naturelle.* Pour décider entre nous, laissons, je vous fais beau jeu, les observations de ces Messieurs, dont l'intérêt ne doit cependant pas faire soupçonner la bonne foi; consultons, sur les dangers de cette maladie, les collecteurs desintéressés d'observations, les Médecins des dix derniers siécles, & ceux de celui-ci, qui ne se sont pas rendus suspects de passion pour l'Inoculation. Vous vous élevez avec force contre ceux qui cherchent à avilir l'autorité des prémiers: un tel réproche tombe loin de moi, & c'est à cette autorité que j'en appelle. Vous avez prononcé très-briévement, que la petite verole est une maladie bénigne. Je serai obligé de vous prouver longuement le contraire. Votre idée flatte les hommes, qui, toujours effrayés sur leur compte, aiment toujours à être rassurés, & sont portés à croire ce qu'ils désirent. Je cherche à les tirer de cet état de sécurité, dans lequel vous les entretenez; j'ai l'amour propre contre moi: on craindra

que je n'aie raiſon, & je n'en ſerois pas cru, ſi je ne paroiſſois hériſſe pour ainſi dire de preuves. Malheureuſement pour les hommes, heureuſement pour ma cauſe, je n'en trouverai que trop.

Les Médecins Arabes ſont les prémiers qui aient parl é de la petite verole, & vraiſemblablement qui l'aient connue. C'eſt eux que je conſulterai les prémiers; ils nous apprendront comment ils ont enviſagé cette maladie dans ſon enfance. AHRON, le plus ancien de ceux qui l'ont décrite, nous apprend déjà, que celles qui paroiſſent le prémier jour, celles dont la ſortie ne diminue pas la fiévre, & celles qui ſont d'une couleur ſafranée, verte ou noire, étoient mortelles. ISAAC, qui, pour le dire en paſſant, avoit déjà placé, dans les ſoli des, la cauſe de la petite vérole; ſiſtème que vous avez vu renouveller de nos jours ſans le nommer; ISAAC, dis-je, diſtinguoit quatre eſpéces de petites veroles: la prémiere n'étoit point dangereuſe; l'iſſuë de la ſeconde étoit douteuſe; les deux derniéres étoient mortelles: il ne dit point que celles-ci fuſſent plus rares que la prémiére. BACHTISHUA, auteur du huitiéme ſiècle, confirme par ſes obſervations celles de ſes dévanciers: il ajoute une nouvelle eſpèce de petites veroles mortelles; ce ſont celles dans leſquelles les puſtules ſont renfermées les unes dans les autres, de façon qu'en en ouvrant une, on en trouve une ſeconde deſſous. ABUBEKER, plus connu ſous le nom de RHASES, celui de tous les Médecins, qui, juſqu'à SIDENHAM, peut-être juſqu'à BOERHAAVE a le mieux connu la nature de cette maladie,

die, & l'a le mieux traitée, ne la repréſente pas comme moins dangereuſe, que ceux que j'ai déjà nommé: il détaille les cauſes, & décrit les ſimptômes de la mort. HALY ABBAS, regardé généralement comme le plus utile des Arabes, adopte en entier la doctrine d'ISAAC, qui n'eſt pas raſſurante. AVICENNE, né à Buchara en Tartarie, & non point dans une ville d'Eſpagne, donne un long catalogue des ſimptômes qu'il a vu ſurvenir dans les petites veroles & les rendre mortelles, comme flux de ventre de différentes eſpéces, crachemens de ſang, urines ſanglantes; noirceur & lividité des puſtules; inflammations du cerveau, de la gorge, de la poitrine; abcès du diaphragme &c.

Ce ſont déjà ces Médecins, qui, frappés de quelques caractères communs à cette maladie & à la peſte, & entr'autres de la mortalité, ont introduit l'uſage, qui s'eſt ſoutenu preſqu'univerſellement dès lors, & qui ſe ſoutient encore, d'enviſager cette maladie comme peſtilentielle, & d'en traiter dans le même chapitre que de la peſte, ou immédiatement après; parce que, comme les Arabes, une foule de Médecins lui ont trouvé des ſimptômes de peſtilence.

Depuis le 12. ſiécle juſqu'au ſeiziéme, il n'y a preſque eu que des compilateurs & des copiſtes, ainſi je paſſe tout d'un coup à ce dernier ſiécle. FERNEL, qui étoit tout à la fois, comme cela devroit toujours être, & comme cela eſt aujourd'hui le premier Médecin du Roi & le plus habile Médecin du Royaume, parle des épidemies varioleuſes

de deux années différentes, qui firent, l'une & l'autre, de très-grands ravages. FORESTUS, l'un des hommes du monde qui a vu le plus de maladies, ne range pas, il eſt vrai, la petite verole entre les peſtilentielles: il en fait une claſſe moyenne entre celles-ci & les bénignes ; parce, dit-il, que, de ceux qui les ont, il en périt beaucoup & il s'en ſauve beaucoup. PLATERUS, ce reſpectable Baſſois, le plus grand praticien qu'ait eu la Suiſſe, enviſage cette maladie, comme étant ſouvent de la nature de la peſte, & parle de milliers d'enfans enlevés par cette épidemie. REMBERT DODONE'E eſt dans les mêmes idées. SENNERT vit, en 1629, une épidemie à Virtemberg qui emporta un très-grand nombre d'enfans; quelquefois, dit-il, cette maladie eſt bénigne; d'autres fois elle eſt ſi fâcheuſe, qu'elle approche de la nature de la peſte, & fait autant de ravages que cette maladie; ſon venin ronge non ſeulement les chairs, mais les articulations, les os, les parties intérieures; & laiſſe, quand il ne tue pas, les diſpoſitions aux maladies les plus fâcheuſes. *Le Caire* eſt ravagé toutes les années, à ce que dit *Proſper* ALPIN, par des petites veroles peſtilentielles. PRIMEROSE, l'un des grands Médecins de ſon tems, s'exprime clairement ſur leurs caracteres: elles ont tant d'affinité, dit-il, avec la fiévre peſtilentielle, qu'on a raiſon d'en traiter immédiatement après. RIVIERE, le plus grand praticien qui ait vécu dans l'école de Montpelier, penſe, comme PRIMEROSE, qu'on doit les regarder comme peſtilentielles, parce qu'elles ſont épidemiques, conta-

tagieuſes, & qu'elles enlevent une quantité d'enfans. DIEMERBROEK, ce fameux Médecin de Nimegue, a joint à ſon traité de la peſte, le meilleur que nous ayons ſur cette matiére, un traité de la petite verole, comme d'une maladie analogue, & des ravages de laquelle il avoit été temoin, ſur-tout en 1640. SEBIZIUS, Médecin de Strasbourg, ou il vivoit il y a un ſiécle, & qui s'eſt rendu recommandable par ſa candeur, ſon ſavoir & ſa longue expérience, a donné un traité de cette maladie qu'il connoiſſoit bien; permettez-moi de placer ici quelques fragmens de ſon ouvrage. *Les petites veroles*, dit-il *ſont une maladie admirable, qui précede ſouvent la peſte, qui eſt ſouvent très-maligne, & enléve quelquefois pluſieurs milliers d'enfans; elle rend les uns aveugles, les autres ſourds; elle ôte l'odorat à des troiſiémes; elle rend d'autres boiteux; de plus malheureux reſtent incapables d'aucun mouvement: elle laiſſe des fiſtules, des ulcères, des tumeurs malignes, des enrouûres, des étiſies, des aſtmes, des hydropiſies auſſi* FERNEL, ajoute-t-il, *dit que ce venin détruit quelquefois le corps, au point qu'on croiroit qu'il a été pendu quatre mois à un gibet.* Il examine, dans d'autres endroits, les caractères d'affinité entre la petite verole & la peſte: il s'en trouve huit ou neuf bien marqués. Cette maladie, dit TULP, dont on ne revoque en doute ni la véracité ni l'habileté, eſt quelquefois ſi cruelle & ſi feroce, qu'elle n'épargne perſonne; & ceux qu'elle ne tue pas, elle les laiſſe ſans voix, ſans vue, ſans ouïe, & elle les prive de l'uſage de tous leurs membres. Je l'ai vu

ravager Amſterdam avec tant de fureur, que tout les accidens produits par toutes les autres maladies n'étoient qu'un jeu ou une bagatelle, mis en parallele avec ceux de celle-ci, qui détruiſoit les vaiſſeaux, les ſucs, les chairs, les os, même des membres entiers, ou les privoit de tout mouvement. SORBAIT Hollandois, Médecin de la maiſon Impériale, & qui occupoit il y a 80 ans la chaire que vous rempliſſez aujourd'hui, s'explique poſitivement: c'eſt une maladie aiguë, dit-il, par-là même dangereuſe; ſi quelquefois elle eſt extrêmement heureuſe, d'autres fois il s'y joint une malignité, qui ravage les hommes comme la peſte. Quelquefois, dit VILLIS, les petites veroles ſont mortelles & peſtiferées. En 1654, il y en eut beaucoup, mais pluſieurs malades guériſſoient: en 1649; il y eut moins de malades, & un beaucoup plus grand nombre de morts. SIDENHAM eſt trop connu, pour qu'il ſoit beſoin de rapeller l'effrayant tableau qu'il fait de cette maladie. En 1686, il y eut à Généve une épidemie extrêmement meurtriére. HOFMAN parle d'une, qui, de vingt malades, en tuoit dix-huit. BAGLIVI en vit une à Rome en 1702, qui faucha une quantité innombrable d'enfans. RAMAZINI en vit une ſi *feroce* en 1691, qu'elle moiſſonnoit tous ceux qui en étoient attaqués. RIEDLIN, dans ſa nombreuſe pratique, en obſerva *d'horriblement* malignes, & il avertit ſagement de ne pas négliger les bénignes, parce qu'elles peuvent très-aiſement le devenir. Elles firent de grands ravages à York en 1717. Feu M. HELVETIUS, pere de l'homme illuſtre, qui vient de

ſim-

s'immortaliser par l'*esprit*, ouvrage unique, & qui a eu le sort, auquel doivent s'attendre tous ceux, dans lesquels les hommes ...... & accrédités trouveront le double tableau de ce qu'ils sont, & de ce qu'ils doivent être; M. HELVETIUS, dis-je, avoue, qu'en 1719, il regna une espéce de petites veroles si fâcheuses, qu'il ne put sauver aucun de ceux qui en étoient atteints. Le Docteur ROGER en a vu à Cork de si meurtriéres, qu'à peine il échappoit un seul malade. Je ne vous rappelle point l'épidemie si célébre de 1711 & de 1723. Je ne vous parle point de celle que j'ai vu moi-même en 1746, parce que vous me regarderiez comme partie; mais en 1725, 1729, 1734, 1735, & 1741, il y en eut de très-meurtriéres à Plimouth. Cette maladie fut si cruelle à Ipswich & aux environs en 1729, qu'au rapport du Docteur HILLARY, de 19 malades il en mouroit treize. Le célébre M. HAEN, qui connoissoit bien cette maladie, dit *qu'elle a accoutumé de courir pour détruire le genre humain, & que celle de la mauvaise espèce est aussi fâcheuse que la peste* M. HALLER à décrit l'épidemie, qui fit tant de mal à Berne en 1733: un très-grand nombre de gens avoient la maladie au plus mauvais dégré; & de tous ceux-ci, il n'en échappoit que très-peu. Elle se manifesta à Minorque en 1742. M. GLEGHORN fut témoin de la consternation qui s'empara des esprits, encore effrayés des dégats qu'elle avoit causé en 1725. En 1746, elle régnoit au fort St. Philippe avec tant de furie; qu'on ne se rapelloit point d'avoir vu, dans cette Isle, aucune maladie

aussi approchante de la peste. Nous ne jouissons pas encore des Commentaires de M. VAN SWIETEN sur la petite verole; & puissions-nous n'avoir pas long-tems à les attendre! mais il a déjà eu quelques occasions de parler de cette maladie. Prenez la peine, Monsieur, de raprocher ces fragmens épars, vous verrez qu'il est bien éloigné de la faire envisager comme étant toujours légere. Il regne quelquefois, ce sont les expressions de M. WINTER, des petites veroles extrémement malignes & meurtrieres. Si quelquefois cette maladie est heureuse, dit M. JUKEM, le dernier que je sache qui en ait traité, & il en a très-bien traité, par contre l'on en voit qui frappant les malades comme d'un coup de foudre, détruisent dans le moment leurs forces, & les tuent le second ou le troisiéme jour. Je n'aurois qu'à m'entourer d'auteurs qui ont écrit sur cette matiére, ouvrir, lire & copier; j'augmenterois de quelques centaines le nombre de citations toutes conformes á celles-ci; mais celles que j'ai choisi me paroissent suffisantes: quand un édifice est solide il est inutile de l'étayer. Ainsi je n'amenerai plus de Médecin sur la scéne: mais permettez que je vous rappelle ce que les nouvelles publiques nous ont appris à l'un & à l'autre il n'y a pas si long-tems. M. HORREBOW, qui a voyagé en Irlande en 1750 & 51, nous raporte, que la petite verole emporta vingt mille ames dans ce pays-là en 1707; & il a constaté, que le climat est très-peu différent de celui du Dannemark; que quelquefois même les hivers y sont moins froids & les étés plus chauds. La petite verole, dit MURATORI, dans

dans sa rélation des missions du Paraguay, fait autant de ravages dans les peuplades indiennes, que la peste en fait quelquefois parmi nous. On lit dans la gazette de Berne, du 12 Octobre 1754, cet article de Rome du 28 Septembre. On compte que, dans le terme de trois à quatre mois, la petite verole a moissonné ici jusqu'à six mille tant enfans qu'adolescens, & que des personnes d'un certain âge qui en ont été attaquées, il n'en est échapé aucune; c'est de cette maladie qu'est mort M. DE LA BRUERE chargé des affaires de France, En 1755, la petite verole emporta au Cap mille Européens & autant d'esclaves. Les gazettes de Londres du mois de Septembre dernier, *Evening Post*, nous ont appris, que le Colonel MILVESEY, Capitaine d'une compagnie de charpentiers de 108 hommes, ses deux fils & quatre vingt soldats de cette compagnie, étoient morts de la petite verole dévant Louïsbourg. Dès 108, il n'y en avoit eu que 16 qui n'eussent pas été attaqués, apparemment parce qu'ils l'avoient été auparavant; il en reste 92 qui furent malades, & en comptant les trois MM. MILVESEY 95 : sur ce nombre il en perit 83 : c'est plus de huit sur neuf; quel argument en faveur de l'Inoculation, en l'envisageant seulement du côté de l'épargne des hommes! Mais les Princes ne peuvent-ils pas l'envisager d'un autre côté? Quelle influence des catastrophes comme celles-là ne pourroient-elles pas avoir sur les événemens les plus importans? Quel eut été, Monsieur, le succès des siéges de Prague & d'Olmutz, si une épidemie eut mis, je ne dirai pas les 8 neuvie-

viémes, mais le tiers des garnifons hors d'état de défenfe? Quelle eut été l'iffuë de la campagne de 57, fi la moitié de l'armée, qui vainquit à Planian. avoit été retenue dans fes tentes; & pour ne pas parler d'un fi grand nombre de gens, quel eut été le fuccès de cette mémorable bataille, fi le grand homme, qui la gagna & qui en dirigea les fuites, avoit été faifi par cette maladie quatre jours auparavant. Je fais qu'ordinairement on n'eft Général en chef qu'à un âge qui n'eft pas celui de la petite verole; mais cependant on peut l'avoir à tout âge; il peut fe trouver, & l'hiftoire nous apprénd, qu'il s'eft trouvé de grands Généraux, qui ne l'avoient pas euë, & qui en font morts. Je m'attrifte moi-même en vous prouvant les miféres de l'humanité; cependant je ne veux pas finir cet article fans vous communiquer deux ou trois remarques, qui ne font que trop propres à les confirmer. Jettez les yeux, fur cette foule immenfe d'auteurs, qui ont traité de la petite verole. M. BOERHAAVE croyoit en avoir lu mille: il étoit bien éloigné de les avoir lu tous: il en a d'ailleurs paru peut-être deux cent depuis qu'il écrivoit cela. Il n'y a furement aucune maladie, fi vous en exceptez les fiévres, fur laquelle on ait autant écrit: qu'eft-ce qui peut avoir déterminé ce nombre prodigieux d'ouvrages fur ce feul fujet? Ce n'eft fûrement pas fon univerfalité feule, (d'ailleurs cela feroit contre votre feconde objection). puifqu'il y a des maladies, encore plus fréquentes, fur lefquelles on a peu écrit, parce qu'elles font très-bénignes;

nes; c'eſt donc néceſſairement l'idée de danger qu'on y a toujours attaché. Vous me direz, la peſte eſt plus dangereuſe, & l'on n'a pas autant écrit; j'en conviens, mais la peſte eſt une maladie heureuſement ſi rare en Europe, que de mille Médecins il n'y en a pas un qui la connoiſſe; il en paſſe des générations entiéres qui l'ignorent abſolument. Mais la petite verole eſt commune, tous les hommes l'ont, tous les Médecins la connoiſſent, tous la regardent comme dangereuſe; voilà les deux raiſons de ce nombre d'ouvrages ſur cette maladie; & il faut bien que la dérniére ſoit vraie & la plus puiſſante, puiſque, comme je l'ai déjà dit, la prémiére ſeule opére peu.

Un ſeconde preuve du danger de la petite verole, c'eſt la crainte même qu'en ont les hommes: elle eſt le phantôme de tous ceux qui ont paſſé, ſans l'avoir, cet âge heureux, où l'idée d'un danger futur eſt une chimére. D'où vient cette crainte ſi généralement repandue, & dont les effets ſont quelque fois ſi funeſtes? Ce n'eſt ſans doute, que des triſtes événemens dont on a été le ſpectateur ou qu'on a oui rapporter; que de triſtes ſpectacles que la ſocieté nous met tous les jours ſous les yeux; que des diſcours des Médecins, qui la font généralement enviſager comme redoutable. Cette crainte eſt ateſtée dans votre ouvrage même; tels ſont les droits du vrai, l'on trouve par-tout des circonſtances qui les revendiquent; les regrets des meres de famille de la Haye en ſont une preuve convaincante. Sans doute vous aviez déjà alors la même idée

ſur

fur la bénignité de cette maladie, que vous avez aujourd'hui; vous les aviez raſſurées plus d'une fois ou au moins vous les raſſuriez alors fur le danger que couroient leurs enfans; vous les laiſſiez dans un endroit fourni d'habiles Médecins; cependant l'idée qu'ils couroient ce danger loin de vous, leur arrache des larmes; pourquoi Monſieur? C'eſt qu'elles fondoient la bénignité de cette maladie, beaucoup plus fur votre préſence que fur vos diſcours.

A toutes ces preuves tirées de l'autorité & des faits, j'en ajouterai une qui n'eſt pas moins convaincante; c'eſt la conſidération même de la maladie. Elle eſt aiguë, par là même l'iſſuë en eſt douteuſe, HYPOCRATE l'a décidé: c'eſt une maladie inflammatoire; toutes celles de cette eſpéce font à craindre. Le ſecond, le troiſiéme ou le quatriéme jour de la maladie, je ne fais preſque que copier M. BOERHAAVE, tout le ſang eſt enflammé comme celui d'un pleuretique: à cette époque la maladie a donc tous les dangers des maladies de cette claſſe; il n'y a point de viſcere qui ne puiſſe être attaqué mortellement, & qui ne l'ait été plus d'une fois. Dans le ſecond période, l'inflammation de la peau géne la circulation dans les parties extérieures, empêche la tranſpiration; les humeurs ſe portent avec plus d'abondance fur les intérieures: de là naiſſent la fiévre, l'angoiſſe ce ſimptôme ſi redoutable dans toutes les maladies aiguës, la difficulté de reſpirer, l'eſquinancie; la diarhée, la diſſenterie, le piſſement & le crachement de ſang. Cet état eſt ſuivi de celui de ſupuration: toute la membrane graiſſeuſe & la peau ſont

rem-

remplies de pus; la tranſpiration ne ſe fait plus, la circulation eſt très-génée; l'irritation générale du genre nerveux, le retour du pus dans les vaiſſeaux, produiſent une fiévre *de la plus mauvaiſe eſpéce, accompagnée des ſimptômes les plus fâcheux.* Ce pus reſtant mêlé au ſang le pourrit, & ſuivant les parties ſur leſquelles il vient à ſe dépoſer, il produit les accidens les plus cruels & les plus inſurmontables; délires, phréneſies, eſquinancies, inflammations de poitrine, pleureſies, vomiſſemens, diſſenteries, inflammations du foye, abcès internes, charbons, tumeurs, abcès, immobilité desarticulations; conſomptions, étiſies & une infinité de maux ſemblables. Si la maladie eſt plus violente, la matiére plus âcre ronge la peau, la graiſſe, la chair, les os même, & produit les ulcères les plus terribles. Quand elle eſt au plus haut dégré, toute la peau eſt attaquée au lieu de pus, on ne trouve qu'une ichoroſité gangreneuſe: l'on conçoit aiſément comment cet état entraine une mort inévitable. Voilà Monſieur un tableau trop parlant, comme le ſont tous ceux des grands maitres, pour qu'il ſoit beſoin de l'expliquer.

Je crois d'avoir démontré que la petite verole eſt une maladie dangereuſe. Vous me repondrez peut-être qu'elle peut l'avoir été; mais que le danger en eſt bien diminué, parce que la méthode de la traiter eſt très-perfectionnée: j'en conviens avec vous. Le chapitre que vous nous avez donné ſur cette maladie eſt, je le repéte ſans flaterie, ſupérieur à tout ce qu'on a écrit juſqu'à préſent ſur ce ſujet; cependant, permettez-moi de vous le dire, c'eſt

à

à tout prendre, la méthode de RHASES, qui avoit déjà connu la nature inflammatoire de la la maladie, & qui la traitoit par la saignée, les antiputrides & les rafraichissans les plus puissans. Je crois même être en état de prouver, que, depuis lui, il y a eu dans chaque siécle un ou deux Médecins, qui en ont saisi la nature, & décrit l'essence du vrai traitement; cependant jusqu'à SIDENHAM on l'a généralement très-mal traitée. Depuis lui, combien n'y a-t-il pas eu, & même combien n'y a-t-il pas de Médecins encore aujourd'hui, qui jouïssent d'une reputation très-méritée à tout autre égard, & qui sont bien éloignés de traiter cette maladie comme on doit la traiter? Jettez les yeux sur les ouvrages anglois les plus modernes: si vous en exceptez un petit nombre, vous verrez qu'il y a bien loin encore de votre méthode à la leur. Lisez des auteurs instruits & estimés, qui ont écrit il n'y a pas un an, qui ne l'ignorent pas, & qui se conduisent à peu près comme s'ils l'ignoroient. Nous n'avons que trop d'exemples du discredit, dans lequel les conseils les plus utiles peuvent tomber; & de l'ascendant, que les opinions hypothétiques prennent trop souvent sur les vérités d'expérience. Qui a mieux traité les esquinancies, les péripneumonies, les pleuresies qu'HIPPOCRATE? Quoi de plus horrible, que la façon dont des Médecins, qui faisoient cependant la loi dans leur siécle, les ont traitées depuis lui? Nous touchons peut-être au moment ou quelque PARACELSE, ou quelque BANHELMONT, brûlera publiquement les ouvrages de SIDENHAM, de BOERHAAVE, de tous

ses

ſes diſciples, & élévera, ſur la place du bucher, quelque hypothéſe monſtrueuſe, qui prendra faveur, ſi l'auteur a du genie & de l'éloquence. Vous retorquerez l'argument contre l'Inoculation: je vous repondrai ailleurs.

Vous rapportez une des raiſons des inoculateurs. *La méthode de l'inſertion eſt très-aiſée; la cure des petites veroles naturelles eſt difficile: par-là-meme il doit mourir plus de gens des naturelles que des inoculés.*

Vous repondez d'abord; *que, ſi l'Inoculation eſt illicite, on en prouve inutilement la facilité;* & ſans doute vous avez raiſon. Aucun inoculateur n'a cru, que l'utilité d'un crime en détruiſit l'illégitimité. Vous ajoutez enſuite, *qu'on exagere trop cette comparaiſon; que les unes & les autres ſont ſouvent faciles: mais que, les unes & les autres, ont ſouvent leurs difficultés. J'ai vû ſouvent* dites-vous *& tous les Médecins ont vû, des petites veroles naturelles ſi heureuſes, qu'à peine le ſujet attaqué étoit malade; à peine gardoit-il le lit:* il y en a qui ne le gardent point du tout. *J'ai auſſi ſouvent eu le chagrin d'en voir, qui étoient dangereuſement malades: mais d'excellens hommes avouent publiquement la même choſe des petites veroles inoculées.*

Je conviens avec vous de tous ces faits: il y a des petites veroles naturelles de la plus grande bénignité, que tout l'art, comme a dit un Médecin, ne pourroit pas rendre mauvaiſes: il y en a d'inoculées, qui demandent toute l'attention du plus habile Médecin. M. GAUBIUS nous a donné le dé-

tal d'une de cette espéce: l'on en compte trois ou quatre autres. Mais en bonne foi, Monsieur, quelle disproportion; à moins qu'on ne veuille révoquer en doute, & tout ce que les plus grands Médecins, de tous les tems, nous ont dit sur la difficulté du traitement de la petite verole naturelle, & tout ce que les Médecins inoculateurs témoignent de la facilité de celui de l'Inoculée? L'on ne compte plus le nombre des inoculés. Qui le compteroit? Mais l'on compte, & l'on reduit à trois ou quatre, le nombre de ceux dont la cure a été difficile. Je ne parle pas des morts: j'aurai occasion d'y revenir. J'ai dirigé plus de 50 Inoculations; je puis vous attester, avec toute la vérité possible, que quand après la préparation & l'insertion, j'aurois abandonné les malades au soin de leur garde, avec l'ordre de ne rien changer à la diette & à la boisson que je leur conseillois, il ne seroit arrivé aucun accident ni aux uns ni aux autres. Si vous en exceptez quelques lavemens, je n'ai ordonné aucun rémede dans tout le cours de ces Inoculations. Trouverez-vous dans vos cahiers, l'histoire de 50. petites veroles naturelles, dont vous puissiez en dire autant? J'ai conduit peut être 300 petites veroles naturelles ou plus. De ce nombre là, il n'y en a pas eu la dixième partie, qui eût pû se passer de sécours: il y en a eu un très-grand nombre, à qui la plus petite erreur eut été funeste; & j'ai tout lieu de croire, que, si les autres eussent été traités, comme on les traitoit assez généralement, avant que la méthode de M. BOERHAAVE fut repanduë, ou comme on

les

les traite encore dans bien des endroits, il en feroit mort au moins un fur fix. Enfin, il en a peri quelques uns, ou parce que la maladie étoit au-deffus de l'art, (j'en ai parlé plus haut) ou par des circonftances étrangéres. Voyez, Monfieur, quelle difference, entre les fuccès: confultez tous les Médecins, qui ont traité la maladie naturelle, & la maladie artificielle; leur témoignage vous confirmera le mien. Nous recuferiez vous tous?

Vous rapportez une autre raifon, que vous avez vu citée en faveur de l'inoculation; *c'eft qu'un pus plus doux, qu'on choifit pour inoculer, rendra la maladie plus benigne.* Vous prouvez très-bien la futilité de cette raifon: mais permettez-moi de vous rappeller, qu'au moins la moitié des inoculateurs ne l'ont point employée, & que je l'ai rejettée il y a plufieurs années, ainfi, ce que vous dites, n'infirme point cette pratique.

Me voici parvenu à un article bien intéreffant. Les inoculateurs difent; *L'on prépare les corps avant l'infertion, & ils reçoivent l'infection naturelle fans préparation: ceux qui font préparés auront la maladie plus douce, par là-même il en périra moins.* Je vais traduire tont ce que vous objectez à cette raifon. *Je ne difconviens point, qu'il n'y ait de la difference entre l'infection d'un* SOCRATE *ou d'un porc d'Epicure; cependant je regarde cette difference comme beaucoup moindre, qu'on ne l'établit ordinairement; & cela paroit par les ouvrages publics des partifans, ou, au moins, des pretendus partifans de l'Inoculation. Les favans d'Edimbourg ont*

reconnu le peu d'influence des meilleures préparations sur la petite verole. „ Quoique la saignée, *disent-*
„ *ils*, faite au commencement de la maladie, sou-
„ lageat sensiblement les malades en plusieurs cas,
„ on n'a pu cependant s'assurer, si ce remede, mis
„ en usage avant que la fiévre commencât, ou après
„ l'apparition des simptômes, a eu quelque effet pour
„ déterminer la nature ou le nombre des pustulus.
„ On a vû, en effet, plusieurs personnes, qui
„ avoient été préparées par la saignée & la purga-
„ tion, auxquels on avoit ouvert un cauterre, qu'on
„ avoit tenu à une diette rafraichissante, qui n'ont
„ pas laissé que d'avoir une petite verole confluente
„ maligne; tandis que d'autres, qui avoient été trai-
„ tés de la même maniére, & un grand nombre de
„ ceux qui n'avoient pris aucune préparation, n'eu-
„ rent qu'une petite verole bénigne. Il y en eut quel-
„ ques uns qui avoient été dans l'usage du mercure,
„ & auxquels on avoit ensuite fait prendre, pendant
„ long-tems, de l'æthiops minéral; lesquels furent
„ néanmoins attaqués d'une petite verole confluen-
„ te, dont ils moururent „. *Donc*, ajoutez-vous *les meilleures préparations trompent quelquefois, & plusieurs ont la maladie heureuse sans etre préparés. Donc cette raison n'est point convaincante.*

Cette reponse me fournit bien des réflexions. D'abord je ne voudrois point qu'on fut induit en erreur, parce que vous rapportez des témoignages des inoculateurs; & qu'on en fit un fait nouveau: c'est le même que vous avez déjà cité plus haut; l'aveu de la difficulté qu'on trouve quelquefois dans

le

le traitement de l'Inoculation, & le petit nombre de morts qui en ont été la ſuite. En ſecond lieu, Monſieur, le témoignage des Médecins d'Edimbourg, que je conſidére infiniment, peche ici par une ſurabondance, qui, ſi elle étoit réelle, ſeroit bien facheuſe: il prouve, en effet, que la ſaignée ſoulage, il eſt vrai, dans quelles cas: *ſoulager* ſignifie, dans toutes les langues, procurer une diminution de douleurs pour le tems; mais qu'on n'a point pu remarquer, qu'elle eût aucune influence ſur le nombre & la nature des puſtules, c'eſt-à-dire, ſur la maladie. Voilà une obſervation, qui nous ôte donc toute aſſurance ſur l'effet du plus grand remède connu dans cette maladie; qui nous replonge dans le ſcepticiſme; qui nous reduit à la triſte neceſſité de renoncer aux grandes eſpérances, que nous fondions ſur ſon uſage; de nous perſuader, que nous n'avons rien vû de certain à cet égard; qui nous met dans le cas de chercher quelque nouveau remède, dont l'efficace ſoit moins douteuſe. Mais permettez-moi de vous demander, pourquoi donc, dans votre traité ſur cette maladie, n'avez-vous point héſité à décider l'utilité de ce remède, à le retablir dans le droit d'être le prémier, le plus important de tous? Parce, me direz-vous, qu'une obſervation particuliere ne conclut point contre une foule d'autres obſervations; parce que, ce qui eſt arrivé une fois à Edimbourg, n'anéantit pas les faits contraires, dont j'ai été le témoin; parce que, quand des faits repugnent aux principes démontrés, on doit croire, que le fait eſt incomplet, que nous en ignorons quelque circon-

ſtance: or il eſt démontré, direz-vous, que la ſaignée change le nombre & la nature des boutons varioleux dans les petites veroles véritablement inflammatoires, dans leſquelles elle convient, & qu'elle n'opere pas le même effet dans les autres: elle n'a pas produit cet effet dans les petites veroles d'Edimbourg; donc ces petites veroles n'étoient pas véritablement inflammatoires. Quand vous aurez fait tous ces raiſonnemens, dont je m'aſſure que vous ſentez la force; quand vous aurez tiré cette concluſion; j'aurai beau champ, Monſieur, pour vous prouver, que cette obſervation ne conclùt rien contre l'Inoculation, En effet, pourquoi prouveroit-elle mieux l'inutilité de la préparation, que celle du traitement de la maladie naturelle? Mais examinons la, encore un moment, pratiquement. Il eſt démontré, que la ſaignée n'étoit pas le rémede néceſſaire de cette épidémie: il eſt donc démontré, qu'elle ne pouvoit pas être utile à ceux à qui on la faiſoit par précaution. En général, quand la ſaignée ne convient pas, on ne doit pas attendre un grand effet, de ce, que les auteurs exacts comprennent, ſous le nom de réffraichiſſans; c'eſt à d'autres rémedes, ſouvent aux acides, temoin SIDENHAM, qu'il faut avoir recours. Voilà donc une ſeconde claſſe de rémedes, les rafraichiſſans, qui ne doivent pas être régardés comme préparatoires, quoiqu'employés ſous ce nom, & dont le peu de ſuccès ne prouve point par-là-même l'inutilité de la préparation. Je ſuis perſuadé, que, de cent perſonnes, il n'y en a pas quatre, à qui les ſetons conviennent; qu'il y en aura quatre vingt à qui ils

nui-

nuiront. Les mercuriels doivent aussi nécessairement nuire à bien des gens, être utiles à peu; & le mauvais effet, qu'ils produisoient généralement, est une nouvelle preuve, ce me semble, de la nécessité des acides dans cette épidémie: il ne paroit pas qu'on les ait employés. Il reste les purgatifs. Si l'on s'est servi des mercuriels, à ce titre, ils auront nui: & les mieux indiqués n'auront pas été suffisans dans tous les cas, pour remplir toutes les indications qui se présentoient.

Vous ne m'objecterez pas, que cette préparation faisoit du bien aux uns, & rien aux autres; puisque les uns avoient la maladie douce & les autres fâcheuse. Cela ne prouve autre chose, si ce n'est, que la purgation, peu utile aux uns, pouvoit convenir à quelques autres; ou plûtôt, peut-être, qu'il y en avoit, qui n'avoient aucun besoin de préparations, & dont la préparation n'empiroit pas le sort: ce que je suis bien éloigné de dire, comme injurieux à MM. les Médecins d'Edimbourg, que je ne regarde point comme les directeurs de cette préparation. S'ils l'étoient, il est certain, & vous l'avez prouvé, qu'ils ont eu tort dans l'usage du mercure; mais il n'y a point de lecteur, qui, comme moi; n'ait pû s'appercevoir, que l'on paroit indiquer une espéce de préparation, assez vague, peu méthodique, dépendante, peut-être, de la fantaisie des parens, ou tout au plus de celle des apoticaires: il me semble, que des Médecins auroient énoncé différemment une préparation méthodique de leur choix, & qu'ils auroient fondé sur les indications que four-

nissoient les caractéres de la maladie. Il sera arrivé à Edimbourg ce qui arrive par-tout ailleurs. Quand il regne une épidémie, bien des gens croient dévoir préparer leurs enfans; ce qui, pour le dire en passant, forme une espèce de consentement favorable à la préparation: l'un purge les siens; l'autre les saigne; un troisiéme les baigne; un quatriéme leur donne de l'œthiops; un cinquiéme quelque rémede tout opposé: l'un fait ce qu'auroit dû faire l'autre; tout va plus mal, que s'ils n'avoient rien fait. Dira-t-on que ces enfans ont été préparés, & que la préparation a produit un mauvais effet? De toutes ces réflexions, je crois pouvoir conclure, que la préparation d'Edimbourg n'a point été ce qu'elle devoit être; que, par consequent, vous ne pouvez point vous servir de cet exemple, pour invalider l'efficace des préparations & leur nécessité; que, quand elle auroit eu tous les caractéres de légitimité requis, ce seul exemple n'eut rien prouvé contre l'autorité de tous les siècles, & contre la raison. Je vais dé, veloper ces deux preuves: il est bien important de detruire toutes les préventions défavorables à la préparation; elle est la base de nos succès.

Sans doute, vous conviendrez avec moi, que la préparation à l'Inoculation n'est, que la Médecine prophilactique ou préservatoire, appliquée à cette maladie. *Il y a une double Médecine prophilactique des venins*, dit MERCURIAL, *ou d'empecher qu'ils ne nous attaquent, ou, si on ne le peut pas, de diminuer leur effet; d'empecher qu'ils ne ravagent le corps.* Ce principe posé, & il me paroit incon e-

stable,

ſtable, vous ne pouvez plus chercher à invalider la préparation, ſans invalider, en même tems, toute la Médecine prophilactique ; cette partie importante de l'art d'Eſculape, trop négligée aujourd'hui, comme je m'en ſuis déjà plaint ailleurs, & bien plus cultivée par les anciens. Ouvrez indiſtinctément leurs ouvrages, que vous connoiſſez ſi bien ; vous trouverez par-tout des régles de prophilactique. *Proſper* ALPIN, nourri dans cette lecture, avoit travaillé un ouvrage, qui eût été infiniment utile, & qui, malheureuſement, s'eſt perdu, *de l'art de prévoir les maladies ;* & cela, afin que, les prévoyant, on pût les prévenir ; ou, quand elles ſeroient inévitables, les adoucir. Je pourrois vous nommer un grand nombre d'auteurs eſtimables, qui, ſur-tout dans les cas de maladies épidémiques quelconques, ont indiqué les précautions à prendre pour s'en préſerver, ou pour en diminuer le danger, ſi l'on en étoit attaqué. *Auſſi-tôt que quelques ſignes font connoitre, qu'on eſt attaqué de maladies ; pour les prévenir, il faut ſur le champ*, dit M. BOERHAAVE, *obvier à leur cauſe.* Ce qui a fait négliger la Médecine préſervatoire, c'eſt, Monſieur, la négligence des malades, qui ne font point attention à ces ſimptômes précurſeurs de la maladie ; qui ne ſe croient malades, que quand ils ſont alités ; & qui ne demandent quelquefois un Médecin, que quand ils ſont menacés d'un danger preſſant. Mais elle s'eſt ſoutenue conſtamment dans deux maladies ; parce que, dès qu'elles regnent, chacun craint d'en être attaqué, & parce qu'on les a généralement ré-

gardées comme les deux plus dangereuſes; la peſte & la petite verole. Je ne vous citerai point les auteurs, qui ont conſeillé la cure préſervatoire dans la prémière; ce ſont tous ceux qui en ont traité: mais je vous en rappellerai quelques-uns de ceux qui l'ont preſcrite pour les petites veroles. Voiez avec quelle étendue, avec quel détail, RHASES donne déjà cette méthode. Il indique la compoſition d'un ſirop, que les meilleurs Médecins adopteroient aujourd'hui, & dont on avoit, apparemment, ſi ſouvent, éprouvé l'efficace, qu'il étoit paſſé en proverbe, que, ſi l'on en prenoit ayant déjà neuf grains, il n'en viendroit pas un dixième. AVENZOAR etabliſſoit également, qu'il falloit une cure prophilactique pour la petite verole, tout comme pour la peſte. En effet, la reſſemblance eſt entiére, & fait, que toutes les autorités pour la cure prophilactique dans l'une, ont force pour l'autre. Dans l'un & l'autre cas, c'eſt un venin étranger, qui infecte nos corps: il faut les mettre dans la diſpoſition la plus propre à en être maltraités le moins poſſible. HOLLIER, ce grand praticien, *veut qu'on diminuë la plethore, qu'on purge le corps de ſes excrémens, qu'on détruiſe les obſtructions & les reſſerremens, qu'on rende la tranſpiration bien libre.* Sans doute il n'eſt aucune cauſe de maladie, qui puiſſe autant nuire à un corps ainſi diſpoſé, qu'à un corps mal ſain: j'appelle mal ſain, celui à qui quelqu'une de ces diſpoſitions manque. Pourquoi la petite verole ſeroit-elle exceptée? DIEMERBROEK eſt poſitif ſur cet article: *il eſt auſſi néceſſaire*, dit-il, *dans cette*

ma-

maladie, que dans la peste, d'employer deux cures; la préservatoire & la curatoire. Il entre ensuite dans un grand détail sur cette prémière; & l'on ne lit point ce chapitre, sans être convaincu, que l'observation des préceptes qu'il y donne, doit nécessairement contribuer à rendre la maladie plus douce. RANCHIN, qui étoit Chancelier de l'Université de Montpelier, il y a près d'un siècle & demi, prouve solidement la nécessité de la préparation. SENNERT veut, que l'on fasse éviter l'air infecté aux enfans, quand l'épidémie est fâcheuse, & *que la plûpart meurent*, je rends ses termes: mais puisqu'ils sont destinés nécessairement à l'avoir, si l'épidémie est bénigne, il veut qu'on les mette à portée de l'infection; ce qui est contraire à votre façon de penser sur cet article; moyennant, qu'auparavant, on les ait purgé, & détruit les vices de leur sang. SEBIZIUS se moque, il est vrai, de ceux qui croyoient, qu'il y avoit quelque préparation capable d'empêcher la maladie d'éclore; mais en même-tems, il insiste sur la nécessité de celle qui est destinée à la rendre heureuse. Il suit les indications de RANCHIN, & presse les avantages de la diette. SIDENHAM, le Médecin de la petite verole, assure que les purgatifs, pris d'avance, contribuent infiniment à la rendre heureuse. HOFMAN recommande & indique la préparation. M. THOMSON, qui assurement connoissoit bien cette maladie, exprime très-clairement, ce qu'il pense a cet égard. *Tout l'art*, dit-il, *pour la rendre plus bénigne, c'est de disposer le corps de façon, qu'il ne soit pas susceptible d'in-*

flam-

flammation &c. Je finirai cet article par deux autorités, que nous respectons également l'un & l'autre; ce sont celles de MM. BOERHAAVE & VAN SWIETEN. Cette maladie, dit le prémier, *est plus heureuse chez les enfans, chez ceux dont les fibres sont laches & fléxibles; elle est plus dangereuse pour ceux qui sont accoutumés à beaucoup d'exercice, & pour les vieillards.* Cela ne prouve-t-il pas évidemment, qu'il feroit à souhaiter, que l'on pût mettre tous ceux qui doivent l'avoir dans l'état le plus approchant de celui d'une enfance saine? *La fluidité des humeurs,* dit le second, *& une peau bien ouverte, disposent à avoir la petite verole sans bouton;* c'est le degré le plus doux. En mettant un corps, á l'avance, dans cette disposition, on travaille donc à lui procurer une maladie favorable. Ces deux observations me paroissent convaincantes en faveur de la préparation, & elles en renferment toutes les régles.

Voilà bien des témoignages. J'aurois peut-être pû les suprimer; puisqu'ils sont inutiles, quand la raison décide: & elle décide bien hautement dans ce cas. Je ne crains pas de l'assurer, & vous me direz surement, *cela est vrai*; quand il n'auroit jamais été question de préparation, ni pour la peste, ni pour la petite verole, ni pour aucune autre maladie: vivant dans le siècle ou nous vivons: instruit comme vous l'êtes de tout ce qu'on sait de l'œconomie animale; ayant observé l'effet des virus sur notre corps; ayant vû un grand nombre de gens attaqués de la petite verole; ayant reflechi sur les causes des différences qui se trouvent entre la maladie des uns & celle

celle des autres; ſi quelqu'un vous avoit dit, Monſieur, voilà mon fils, qui prendra ſurement la petite verole dans quinze ou vingt jours; il a tels & tels accidens; vous lui auriez répondu, il faut faire telle & telle choſe. Vous l'auriez fait ſaigner, ſi vous aviez jugé qu'il étoit pléthorique; parce que vous vous ſeriez dit à vous-même, il va être attaqué par un poiſon inflammatoire, & l'inflammation ſera bien moins forte, j'en ſuis convaincu par l'expérience de vingt ſiècles, ſi la pléthore eſt diminuée. Vous lui auriez ordonné quelques purgatifs, ſi vous aviez jugé, qu'il avoit les premiéres voies tapiſſées d'ordures; parceque tous les Médecins vous avoient dit, & que vous aviez vû vous-même, combien cette ſituation pouvoit empirer les maladies aiguës. Si une peau rude, écaillée, chagrineuſe, vous eut fait prévoir combien la nature trouveroit de difficulté à faire ſon dépôt critique, ſur une partie, qui oppoſeroit tant de réſiſtance, vous auriez diminué cette réſiſtance, par des bains tiédes, ou par une vapeur émolliente, bien plus efficace encore dans ce cas. Les ſimptômes, qui caractériſent ce que les anciens appelloient *intemperie chaude du foie*, & ce que nous ne nommons plus, parce que notre langue aime à rénoncer aux mots expreſſifs, vous auroient déterminé à employer les ſavoneux aceſcens. Vous lui auriez préſcris les acides, ſi vous euſſiez trouvé une diſpoſition à la putridité. Des fibres exceſſivement lâches, un ſang aqueux, vous auroient fait récourir à l'uſage des chalibés & du kina, que vous auriez éмployé, jusqu'à ce que votre malade fût parvenu à cet état mo-

moyen, entre la foiblesse, qui donne lieu aux aberrations de la nature, & la force, qui produit une inflammation insurmontable. Il est d'autres vices plus cachés; aucun ne vous eut échapé; vous les auriez gueri, s'ils étoient guérissables; & votre sujet, prenent la petite verole dans cette époque favorable, vous eussiez été sûr du succès. Envisageons la préparation sous son véritable point de vue. Que fait-on, Monsieur, en préparant? On donne au corps, à loisir & à coup sur, cette disposition dans laquelle on cherche précipitamment à la mettre, quand une fois la maladie est dévelopée. Quand il se trouve naturellement dans cette disposition, il n'y a pas besoin de préparation: aussi l'on inocule quelquefois sans préparer. Quand il n'en est que peu éloigné; l'on a beaucoup d'espoir de le sauver, quoiqu'on ne le traite qu'après que la maladie est déclarée: cependant le succès est douteux & la maladie plus violente. Mais trop souvent, la distance est si considerable entre l'état actuel, & l'état de choix, que les secours ne peuvent plus rien, outre qu'il se trouve frequemment, comme je l'ai prouvé plus haut, d'après vos observations, des obstacles insurmontables à l'application des rémedes. Ne pourroit-on point appliquer ici la parabole der vierges? Dix s'étoient fournies, à loisir, de ce qui étoit nécessaire pour la circonstance: les dix autres s'y prirent trop tard: leur négligence les exclut de la maison désirée.

Si l'on vous présentoit un homme, chez lequel vous trouveriez les caractéres les plus marqués d'un tempéramment inflammatoire, en un mot, toutes

les

les causes prédisposantes à une forte pleuressie, où à une inflammation de poitrine; & que l'on vous dit, dans huit jours, cet homme sera exposé à toutes les causes occasionnelles, qui font éclore ces deux maladies; ne lui donneriez-vous point de conseil? Ne croyez-vous pas, qu'il y eût des précautions à prendre, & des précautions capables de prévenir tout à fait la maladie, ou au moins de la rendre plus douce? Je vous fais des suppositions: je pourrois vous alléguer des faits. Je suis sur, Monsieur, que, très-fréquemment, vous avez éloigné les maladies chez bien des gens, qui y sont malheureusement si sujets, qu'on peut, à coup sur, en prévoir les réchûtes. Ici la parité est entiére. Vous n'êtes pas, il est vrai, le maitre d'enlever les causes occasionnelles; mais vous l'êtes, de disposer le corps de façon, que leur impression, ne soit pas trop forte. Négligeriez-vous volontairement ce moyen de diminuer la violence des maux? Attendre pour employer les rémedes, qu'une maladie, qu'on a prévû, soit declarée, n'est-ce pas, dans une cruë des eaux, attendre, pour ouvrir les éclusés de canaux de décharge, que l'Innodation soit faite?

Enfin, quand il seroit aussi vrai, qu'il l'est peu, que cette partie de la préparation, qui consiste à donner une disposition favorable au corps, est inutile; cette autre partie, qui regit le choix favorable des circonstances étrangeres, seroit encore une puissante raison en faveur de l'inoculation. Je ne rapporterai point ici tout ce qu'on a dit, & tout ce que j'ai dit moi-même de ces circonstances dans

l'Ino-

l'*Inoculation* juſtifiée: je ne vous citerai qu'un ſeul exemple, bien propre à prouver les avantages d'une pratique, qui vous aſſure, que vous ne prendrez jamais cette maladie, que dans un endroit ou vous ſerez à la portée des ſecours. Un officier Bernois, d'un nom bien conſideré, & bien aimé à Vienne, quitte ſa patrie, où il avoit été en ſémeſtre, pour retourner joindre l'armée françoiſe en Veſtphalie: il eſt attaqué violemment par la petite verole, dans une miſérable chaumiére, éloignée de tout endroit conſiderable; une écurie lui ſert de chambre; il meurt preſque ſans aucun ſécours. Il vivroit, ſelon toutes les apparences, ſi cette maladie ne l'eût pas attaqué après un voyage long, pénible & précipité; ſi elle ne l'eût pas ſaiſi dans un endroit où il n'y avoit perſonne qui pût le diriger; ſi la crainte, que toutes ces circonſtances inſpirent, ſi les régrets de manquer aux poſtes où ſon dévoir l'appelloit, n'euſſent pas produit des révolutions très-fâcheuſes; en un mot, s'il eut été inoculé jeune.

Je vous diſois, plus haut, que la vraie méthode de traiter la petite verole, n'étoit & ne feroit jamais générale; que, peut-être-même, elle viendroit à ſe perdre; que c'étoit une forte raiſon en faveur de l'Inoculation. J'ajoutois, vous me retorquerez l'objection contre cette méthode; j'ai promis de vous répondre ailleurs; ce doit être ici.

Deux raiſons ſont, qu'en effet, l'objection ne porte point ſur l'Inoculation: la prémiere, c'eſt que le choix de l'âge & de l'air les plus favorables, ont une puiſſante influence ſur la bénignité de cette maladie;

ladie; qu'en la donnant, ſous des auſpices heureux à ces deux égards, on eſt ſûr qu'elle ne ſera point auſſi fâcheuſe; & que, plus elle eſt legére, moins un traitement mauvais ou imparfait, pourra faire de mal. La ſeconde; c'eſt que, quelques variations ſiſtematiques, que le traitement de la petite verole puiſſe eſſuyer, (& le paſſé nous effraye pour l'avenir), la préparation en ſera toujours à l'abri. Tel Médecin, très-habile d'ailleurs, qui ſe ſera fait un ſiſtéme ſur cette maladie, la traitera mal, en conſequence de ce ſiſtéme; mais ce même Médecin, très-bon juge de l'état d'une ſanté, ne ſe trompera point ſur tel ou tel défaut de conſtitutiou; il y remédiera très-bien: il mettra le corps dans l'état le plus favorable, pour avoir la petite verole heureuſe. Quelle que ſoit ſa méthode pendant le cours de la maladie, peu importe; il n'aura point occaſion d'en faire uſage: la maladie eſt, d'ailleurs, dans un état, qui lui per. met de ſupporter impunement quelques erreurs de traitement. Auſſi, Monſieur, il y a actuellement, en Europe. un grand nombre de Médecins, auxquels je confierois, avec une entiere aſſurance, tel ſujet pour l'inoculer, que je ſerois très fâché de ſavoir entre leurs mains, s'il avoit la petite verole naturelle. L'on ne cite pas les vivans dans ces occaſions: vous m'en diſpenſerez; & peut-être en connoiſſez vous auſſi bien que moi: mais prenons quelques exemples parmi les Médecins, qui ne ſont plus. Je vous en ai cité pluſieurs, qui ont donné une excellente méthode préparatoire, & qui en avoient une curatoire, que vous & moi ſommes bien éloignés

d'adopter. Un ſujet préparé par leurs ſoins, eut été bien préparé, & auroit eu une petite verole aſſez heureuſe, pour n'avoir pas beſoin de leurs rémedes: mais ce même ſujet, non préparé, & attaqué d'une petite verole fâcheuſe, auroit peut-être ſuccombé, victime des erreurs de leur méthode.

Je dois, avant que de paſſer outre, me laver du ſoupçon, qu'on pourroit jetter ſur moi; que je crois la méthode inoculatoire très-aiſée. Rien n'eſt moins vrai. Si je la crois plus facile, que la méthode naturelle, c'eſt toujours en ſuppoſant qu'elle eſt dirigée par de bons Médecins: alors la choſe me paroit démontrée: mais hors de là, elle à ſes dangers, comme toutes les maladies traitées par des ignorans. J'appelle ignorans, des gens, d'ailleurs infiniment utiles, célebres, ſavans dans leur genre, dont j'eſtime les talens & les connoiſſances; dont je conſidere & j'aime les perſonnes; mais qui, n'ayant pas fait & n'ayant pas pû, ni dû faire leur objet de la Médecine, manquent des études & des obſervations néceſſaires, pour s'aſſurer des ſuccès dans ces cas. Ils peuvent réuſſir; & ils ont ſouvent réuſſi, quand le ſujet étoit naturellement heureuſement diſpoſé: mais ce ſuccès eſt dû au hazard; puiſqu'ils ſont cenſés ignorer, & les ſimptômes, qui décelent les vices internes, & les moyens d'y remédier; & quand ils échouent, cela ne conclut non plus contre la ſureté de la pratique, que l'on ne devroit conclure contre la certitude des regles de l'horlogerie, ſi un faiſeur de cadrans, entreprenoit une montre à repetition, & la faiſoit mauvaiſe. C'eſt ici le cas de ſe rappeller les craintes

qu'a-

qu'avoit M. MATY, il y a plusieurs années: *il est à craindre que les succès ne fassent négliger les précautions*; & les plaintes qu'il me faisoit il y a quelques mois: *l'Inoculation s'étend de jour en jour; mais elle passe en mauvaises mains. Les chirurgiens ajoutent cette conquête sur nous, à celle qu'ils ont faite auparavant des maladies vénériennes. On a tâché de s'opposer à leurs entreprises en dernier lieu, par une nouvelle brochure, qui déclare les chirurgiens les plus incapables de tous à traiter les inoculés.* M. HALLER n'en parle pas plus favorablément; & cela d'après les faits. *L'imperitie*, dit-il, *& la témérité des chirurgiens, qui inoculent des corps cacochimes, & dans le tems meme des regles, ont recemment discrédité, de nouveau, cette très-salutaire méthode en France.* Ce passage se trouve dans la table du cinquiéme volume des théses pratiques.

L'on peut objecter quelques morts entre les mains de Médecins. Le petit nombre de ces morts peut se ranger sous trois classes. Dans les commencemens de l'Inoculation en Europe, on inocula quelques sujets atteints de maladies fâcheuses, dans l'espérance, que la petite verole deviendroit, pour eux, une crise favorable, qui détruiroit la maladie antecedente. Il faut rendre justice aux Médecins; c'étoit la volonté des malades, & non pas la leur, qui tenta ces expériences; le succès fut malheureux. L'on pourroit mettre, dans cette classe, les femmes, qui ont absolument voulu être inoculées pendant leur grossesse, & qui ont succombé. La seconde est de ceux, qui ont été inoculés, quoique peu bien por

 tans;

tans; non point dans la ſeule vuë de les guerir, comme les prémiers ; mais parce que les vices de leur conſtitution, les mettant dans le danger d'avoir une petite verole vraiſemblablement mortelle, l'on jugeoit, qu'il y avoit moins de riſque pour eux à la prendre, après qu'on auroit un peu diminué, pour un tems, par une préparation convenable, les vices incurables de cette conſtitution: tels ſont les cas de Me. Chatelain à Paris. Enfin, la troiſiéme claſſe eſt de ceux qui ont été inoculés ſans préparation. Une imprudence, dont on n'aura plus d'exemple, a tué les premiers: l'Inoculation eſt très-innocente dans ce cas. Par rapport aux ſeconds, l'expérience, qui a réuſſi pluſieurs fois, a manqué pour quelques-uns, pour leſquels on avoit prévu qu'elle pouvoit manquer: ainſi cela n'infirme point la méthode, & ne l'à pas, le moins du monde, ralentie dans les endroits où ces malheurs ſont arrivés. Il s'agit ſeulement de ſavoir, ſi le danger de la petite verole naturelle, étant beaucoup plus conſiderable pour eux, que pour les autres; on doit eſſayer de les ſouſtraire à ce danger, en les inoculant, quoiqu'avec une probabilité de ſuccès, beaucoup moindre, que celle qu'on a pour les autres. Dans mon *Inoculation juſtifiée*, j'avois décidé la queſtion affirmativement. Je ne faiſois attention qu'au malade ſeul; je ne comptois pour rien les deſagrémens du Médecin; mais je me ſuis apper u, que j'avois omis en examinant cette queſtion, l'interêt du public, qui doit y entrer pour beaucoup. L'on a pû l'inſtruire des circonſtances dans quelques cas: il a eu

l'é-

l'équité de rendre justice à la méthode, & ne l'en a pas moins estimée: mais il pourroit s'en trouver d'autres, dans lesquels il seroit difficile de l'instruire: il pourroit arriver, que quelques personnes cherchassent à lui en imposer: les malheurs dont l'Inoculation seroit innocente, retomberoient sur elle; & cette prévention défavorable, arrêtant ses progrès, laisseroit peut-être perir des milliers d'hommes, qui se trouveroient sacrifiés à l'envie inutile d'en sauver un seul. Il est donc imprudent de faire ces essais.

Ceux qui ont été inoculés sans examen, sans préparation, & qui sont morts, ne prouvent point contre l'Inoculation: ils prouvent en sa faveur, puisqu'ils font voir le danger de la maladie naturelle. Ce qui caractérise l'Inoculation, ce n'est pas d'inserer la petite verole; c'est de l'inserer dans un corps, que la nature ou l'art ont disposé à l'avoir heureuse. Dès qu'on néglige cette précaution, l'on n'inocule plus; l'on commet une étourderie. Ce n'est pas, que, suivant moi, à parité de sujet, l'Inoculation n'ait des avantages; les observations le prouvent; mais ils ne sont pas assez grands, pour oser s'assurer, qu'ils compenseront le danger des circonstances défavorables. Il ne faut point vouloir se faire illusion sur cette pratique, & se servir ensuite de cette illusion pour la décrier. Si elle donne une petite verole heureuse, ce n'est point, je le repete, parce qu'elle la donne; mais parce qu'elle la donne à propos. Elle a ses regles, qui décident cet à propos: si on ne les suit pas, ou si on les viole, cela n'en

prouve pas plus l'incertitude, qu'un édifice ridicule, fait contre les reglesprefcrites par les grands Architectes, ne prouveroit l'incertitude de leur art; ou qu'un homme tué, par l'ufage des fpiritueux dans une maladie inflammatoire, ne prouveroit l'incertitude de la Médecine. Les accidens, qui fuivent la violation des loix, en démontrent la néceffité. Je paffe à un autre article.

Vous rapportez quelques-unes des raifons, qu'alleguent les inoculateurs. „ Les Médecins, qui pof-
„ fedent bien leur fcience, font rares; par là mê-
„ me la bonté de leur méthode ne fauvera qu'un
„ petit nombre de malades. Dans les lieux retirés,
„ dans les villages éloignés, où il n'y a point de
„ Médecins, ou dans les endroits dans lefquels on
„ n'eft pas en ufage de les confulter fur les petites
„ veroles, le danger des naturelles fera toujours
„ confiderable. Il y a même bien des gens, qui
„ employent les Médecins fans leur obéir: auffi
„ SIDENHAM regrette fouvent, que fes malades
„ foient morts, ou ayent été en danger par cette
„ raifon. Toutes ces circonftances augmentent tou-
„ jours le danger de la petite verole naturelle. La
„ méthode de l'infertion remedie à tous ces incon-
„ veniens; parce que, comme on l'a fait à Londres,
„ on pourroit par-tout confacrer un hôpital à y faire
„ des inoculations gratis. Dans chaque pays, on
„ pourroit aifément en inoculer quelques centaines
„ tous les mois. Un feul Médecin éclairé, qui auroit
„ fous fa direction d'autres Médecins & des chirur-
„ giens, fuffiroit pour diriger tout ce nombre. Et

com-

„ comme cela, ce besoin d'inoculer diminueroit si „ fort, au bout de quelques années, qu'il ne res„ teroit plus, que les nouveaux sujets à mesure „ qu'ils viendroient.

Voilà, dites-vous, *un argument digne d'attention. Je répons d'abord; qu'il y aura toujours un grand nombre de gens, qui refuseront cette inoculation gratis; qu'elle ne sera utile qu'au plus bas peuple; que les gens plus sortables, les bons citoyens, les nobles, qui se font inoculer dans leurs maisons, resteront toujours exposés au danger de tomber entre les mains de mauvais Médecins, ou seront indociles, s'ils en ont de bons, & seront exposés au danger d'une inoculation malheureuse.*

Quand je vous accorderois toute votre objection, il n'en resulteroit autre chose, que ceci: c'est que cet hôpital pour l'Inoculation, ne seroit pas utile à tout le monde, qu'il ne feroit du bien, qu'à la partie la plus nombreuse, & peut-être la plus utile du genre humain, le peuple. Si vous jugez, que ce soit une raison pour ne pas l'entreprendre, je n'ai rien à repondre: mais vous ne le jugerez pas ainsi. Ne pouvoir pas faire tout le bien qu'on voudroit, ne fût jamais aux yeux du sage, une raison pour n'en point faire. Voudriez-vous anéantir tous les hôpitaux, ces établissemens les plus honorables à l'humanité, parce que ce n'est pas dans ces maisons, que les gens riches se font ordinairement soigner?

Je crois d'ailleurs, que l'usage de cet établissement, ne seroit pas, à beaucoup près, aussi borné que vous le pensez. Joignez au titre d'hôpital, celui

d'auberge pour les inoculations, & vous verrez combien de gens il y afluera, de ceux même, que vous paroiſſez en exclure, & qui, bien réellement, s'en excluroient tant qu,il ne feroit qu'hôpital, Ayez des appartemens pour les pauvres; ayez-en d'autres pour ceux qui voudront y être à leurs frais: il s'en trouvera une infinité; dès qu'une fois l'uſage, qui regle deſpotiquemeut bien autre choſe que les mots. aura prévalu. Ce n'eſt point une nouveauté, que je vous propoſe; c'eſt un établiſſement tout fait dans pluſieurs villes de France Je ne vous citerai que l'hôpital de Lion. Les ſages & reſpectables directeurs de cette maiſon, perſuadés que la charité n'étoit pas bornée à ſupleer aux beſoins qui naiſſent du manque de fortune, que ſon objet étoit bien plus étendu, ont cru en exercer un acte eſſentiel, en ouvrant une porte aux malades aiſés : ils leur ont deſtiué des apartemens, où, moyennant un tant, ils ſont ſoignés mieux qu'on ne l'eſt ordinairement chez ſoi: mêmes ſecours de la part du Médecin; remedes mieux choiſis; nourriture ordinairement plus convenable, parce qu'elle ne dépend pas de la fantaiſie de toute une famille, &, quelquefois, de tous ſes alliés; & ſur-tout, ſoins également aſſidus, empreſſés, & plus éclairés de la part de ces reſpectables filles, de ces dignes religieuſes, les plus louables de toutes, & peut-être les plus éſtimables de toutes les femmes, qui ſacrifient courageuſement leurs plus belles années au plaiſir, peu connu, de ſoigner les malades, qui leur donnent leurs ſoins avec un zéle, une tendreſſe, un empreſſement, que

les

les objets les plus degoutans n'ont jamais ralenti; qui ont toujours été l'objet de mon admiration, & qui m'ont toujours paru la preuve la plus convaincante, de la difference qu'il y a, entre la puissance des motifs sacrés, que fournissent l'amour divin & la religion, & celle des motifs purement humains. Croyez-vous, Monsieur, qu'un homme raisonnable, qui va dans un hôpital, pour se faire guerir s'il tombe malade, se fit de la peine d'y aller pour se faire inoculer, s'il n'avoit pas eu la petite verole; Croyez-vous, que des peres & des meres, se fissent de la peine d'y envoyer leurs enfans, quand les circonstances (il peut en être plusieurs indépendantes de la fortune) ne leur permettroient pas de les faire inoculer chez eux; sûrs, comme ils le seroient, que la maladie, n'est accompagnée d'aucun danger, & qu'ils seront soignés, avec autant de tendresse, & plus de jugement?

Les nobles resteront exposés dans leurs maisons au danger de tomber entre les mains de mauvais Médecins &c. Je conviens qu'un hôpital ne mettroit pas à l'abri de ce danger; mais vous conviendrez aussi, Monsieur, qu'il ne l'augmenteroit pas: ils auroient, comme je vous l'ai prouvé, la facilité de s'en servir. Enfin, & le Médecin en chef de cet hôpital, & ceux qui se formeroient sous lui, seroient à-même de diriger les inoculés, dans les maisons particulieres: ainsi, l'hôpital augmenteroit réellement le nombre des bons Médecins inoculateurs, & diminueroit le hazard de tomber entre les mains des mauvais. *Mais, s'ils en ont de bons,*

ils feront indociles. Je ne ferai pas long dans ma réponfe: il y a toujours, & cela par plufieurs raifons, que vous fentirez très-bien, beaucoup à gager contre un, qu'un malade inoculé, fera plus docile qu'un malade naturel. Quand il ne le feroit pas plus, l'indocilité augmenteroit, au moins en parité, le danger de part & d'autre; & il n'y a en ce cas point de prérogative pour la naturelle; mais je dis plus, & cela eft évident; l'indocilité eft d'autant plus dangereufe, que la maladie eft plus grave; elle eft donc moins à craindre dans la petite verole inoculée, que dans l'autre. Celui qui eft emporté par un torrent rapide & profond, rifque bien plus en refufant la corde qu'on lui jette, par la crainte de s'y falir les mains, que celui qui eft emmené par le cours infenfible d'un canal peu profond, dans lequel il n'a à craindre ni les tournans, ni les rochers, ni les cafcades, qui, d'un moment à l'autre, peuvent fubmerger le premier fans retour.

Après avoir cherché à faire fentir les inconveniens d'un hôpital pour l'Inoculation, vous propofez d'en fonder un pour les petites veroles naturelles. *Que l'on deftine, d'autorité publique, ces mêmes hôpitaux dans chaque pays, à recevoir, dans tous les tems epidemiques, pour y être traités gratis, toutes les petites veroles naturelles; en permettant de s'y rendre fur le plus leger foupçon, qu'on a été infecté. Comme cela, ceux même qui vivent dans des endroits où il n'y a point de bons Médecins, feront traités très-bien; & l'on pourvoira aux inconveniens des petites veroles naturelles, fans avoir*

re-

recours à l'Inoculation. Se peut-il que les inconveniens, qui s'opposent à la fondation de cet hôpital, vous ayent échapé. Qu'il y en ait un dans une grande ville; cela est très-bien, & cela est: mais ce n'est pas pour les grandes villes, que vous les désirez, & qu'ils sont le plus à désirer; c'est pour les endroits éloignés, qui n'ont point de bons Médecins. L'on ne peut pas multiplier beaucoup ces hôpitaux, sur-tout dans les pays pauvres, qui sont ceux qui en ont le plus besoin; parce que les dépenses augmentent infiniment, à mesure qu'on multiplie les maisons; & que quatre hôpitaux de 150 malades, couteroient peut-être plus d'entretien qu'un seul de 2000: d'ailleurs, on ne trouveroit pas tant de bons Medecins, qui voulussent bien aller se sequestrer dans un petit hôpital isolé; aussi votre intention est qu'on fasse de grands hôpitaux, où un seul Médecin en dirige plusieurs autres. Ce grand hôpital aura un grand ressort; il faudra y venir de loin. Quand y viendra-t-on? Ce ne sera pas quand on commencera à être malade; cela n'est plus pratiquable: qui est-ce, d'ailleurs, qui décideroit, dans les commencemens du mal, si c'est la petite verole? Cette décision n'est pas toujours aisée, même pour de bons Médecins; & ici, il faudroit qu'elle se fit dans un endroit, où il n'y en a point: aussi vous ne voulez pas attendre cette époque: vous avez bien pressenti l'objection; vous avez cru la lever, en disant, qu'on y admettroit sur le plus leger soupçon de contagion. Mais quelle foule d'inconveniens resultent de cette regle! Ces plus legers soupçons seront-ils, d'être

dans

dans un lieu ou la petite verole commence à se manifester? Qu'elle paroisse dans cinq ou six villages un peu considérables du district de l'hôpital, le voilà sur le champ surchargé, au-delà peut-être de ce qu'il peut contenir, d'une foule de gens, qui n'ont point eu cette maladie. Vous les tiendrez long-tems dans cet hôpital, pendant qu'ils manqueront dans leurs villages à la culture des terres; l'enfant du paysan est utile, de bonne heure, & tous ne sont pas enfans: il n'y en aura qu'un très-petit nombre, qui prennent la petite verole; vous établissez quelque part que quelquefois il n'y en aura que vingt, d'autres fois cinquante, sur six cent; vous renverrez les autres, & ils reviendront une autre fois. La même proportion, de 1 à 21, sera attaquée; & il faudra, de cette façon, que la moitié d'un village perde vingt & une fois, ou tout un village, dix fois & demi, deux ou trois mois d'un tems cher & important, & surcharge, mal à propos, un hôpital, qui n'a de fonds, que ce qu'il en faut pour les vrais malades. Mais ce n'est pas le mal le plus grand. L'on n'a point encore pu déterminer les circonstances, dont dépend l'infection naturelle; ce qui fait, que tel, dans le même endroit, est infecté aujourd'hui, tel autre dans huit jours. Il n'y a aucun simptôme, qui marque qu'on vient de l'être: il arrivera donc tous les jours, qu'un sujet qui aura été inutilement pendant deux mois dans l'hôpital, humera la contagion, seulement la veille ou le jour de son départ; retournera dans son village avec le venin dans le corps; y sera sept à huit jours sain, & occupé à détruire les

bons

bons effets de l'éſpece de préparation qu'il auroit reçû; car enfin, quoi que vous ne paroiſſiez pas l'aimer cette préparation, je m'aſſure cependant, qu'au moins vous mettriez à un certain regime: au bout de ces huit jours il prend la maladie; il n'a point de ſécours, il en meurt; quel avantage a-t-il retiré de l'hôpital? Si pendant qu'il y étoit, on l'eut inoculé, il eût perdu moins de tems, & il ſeroit en vie.

Je vois un autre danger tout auſſi preſſant. Ceux qui ſeront voiſins de l'hôpital, n'y iront peut-être pas tout à fait auſſi légérement: quoique ſans doute, plus d'une fois, la faineantiſe & la miſére contribuaſſent à le peupler: ils attendront qu'ils éprouvent quelques malaiſes; c'eſt l'époque où ils s'y rendront. Mais ces malaiſes peuvent être les avantcoureurs de vingt autres maladies, très-differentes de la petite verole: ils porteront donc chez vous une maladie violente. Quelques uns, ſur le nombre, humeront le germe de celle de l'hôpital, qui, ſe dévelopant, lorſque la prémiere ſera à ſon plus haut période, fauchera ces infortunés, ſans qu'aucun art puiſſe les ſauver.

Dans certains tems, vous n'aurez preſque rien a faire: trois, deux, un, point de malades. Dans d'autres époques, vous en aurez des milliers. Entretiendrez vous toujours le même monde pour le ſervice? Sera-ce celui qui eſt néceſſaire, quand l'hôpital eſt auſſi plein qu'il peut l'être? Alors, les cinq ſixièmes du tems, tout ce monde vous ſera inutile. Prendrez-vous un terme moyen? Alors, quand

quand votre hôpital fera plein, ou vous manquerez de monde, ou vous ferez obligé d'employer des gens, qui n'auront point l'habitude de foigner les malades; & vous favez quelle influence cela peut avoir fur l'iffuë de la maladie. Pour prévenir cet inconvenient, ferez-vous, de votre hôpital, un hôpital pour tous les malades, quand vous n'aurez pas de petites veroles? Mais vous ne favez, ni le moment, ni l'heure où elles arriveront; elles trouveront l'hôpital plein; où, fi malheureufement on peut les recevoir, elles infecteront les malades, qui n'en ont pas été atteints précédemment; &, comme je l'ai dit tout à l'heure, le malade fuccombera à ce double mal.

Vous n'auriez point tous ces inconveniens dans un hôpital pour l'Inoculation, Vous n'y admettriez qu'un certain nombre de fujets. Vous feriez fur d'avoir toujours le même nombre. Tous ceux qui y entreroient, feroient fûrs de ne pas faire un voyage inutile; & n'auroient pas à craindre, de n'y venir que pour refpirer le venin, & aller le couver ailleurs. Il y auroit, je l'avoue, près de trois mois dans l'année, où l'on n'auroit rien à faire dans l'hôpital pour l'Inoculation: mais comme on feroit fûr de ce tems-là, on pourroit peut-être fans courir les rifques dont je parlois tout à l heure, les confacrer au foulagement des autres malades. Ne fuis-je pas en droit de conclure, que, puifque vous croyez un hôpital, pour la petite verole, très-utile, vous êtes obligé de convenir, qu'il faut le fonder pour l'inoculée, & non pour la naturelle?

Tout

Tout le reſte de l'examen de votre prémiere queſtion, eſt deſtiné à prouver, que ſi l'Inoculation ſe propage, il mourra plus de gens de la petite verole, que ſi elle n'avoit pas lieu; & cela, parce qu'elle repandra la naturelle. J'examinerai toutés vos preuves. *Les petites veroles inoculées ſont, du plus au moins, contagieuſes, comme les naturelles; car, quoique certains auteurs diminuent la force de cette contagion par une certaine raiſon, cependant par une autre, les mêmes, comme généralement tous les autres, l'admettent.* Ce paragraphe n'eſt pas flatteur pour ces inoculateurs, que vous avez en vue; & qui font la force de contagion de l'Inoculation, forte ou foible, au gré de leurs déſirs. J'eſpere que vous ne les confondez pas tous; & que vous ne prétendez point invalider une méthode, parce que quelques perſonnes l'ont mal défenduë. Vous demandiez, dans votre préface, *Julien l'Apoſtat, n'avoit-il pas tort de ſe moquer de la religion chretienne, parce que quelques hétérodoxes la défendoient, par des raiſonnemens faux & erronés?* Vous ſentez combien je ſerois fondé à vous addreſſer cette queſtion, ſi vous vouliez réèllement faire une objection de cette variation de quelques inoculateurs. Pour terminer toute controverſe, j'établis, comme une vérité démontrée, que le venin de la petite verole inoculée, eſt précíſément le même, que celui de la naturelle; que, par là même, à quantité égale, il eſt également contagieux; & je deſavouë tous ceux qui penſent, ou paroiſſent penſer autrement.

Vous

Vous partez de ce principe, & vous dites; *ſi donc l'on inocule dans une ville, dans laquelle il n'y a point de petites veroles, on infectera cette ville là.* Je croyois d'avoir repondu à cette objection, quelques années avant que vous la fiſſiez. Ma réponſe ne vous a pas ſatisfait: je vais la déveloper d'avantage; & je puis citer, en preuve, un plus grand nombre de faits.

Je ne me ſuis point ſervi de la raiſon, qu'ont employé quelques inoculateurs, en diſaut; *que, pour prevenir cet inconvenient, il falloit inoculer quand la petite verole regnoit.* Ils ſont dans l'erreur à cet égard; & ce parti ſeroit très-dangereux, quand l'épidémie eſt fâcheuſe. On doit alors, comme je l'ai déjà dit dans mon prémier ouvrage, ſe contenter de les préparer. Si l'épidemie eſt douce, elle n'eſt point un obſtacle à l'Inoculation de ceux à qui toutes les autres circonſtances ſont favorables; & je n'admets point, qu'un venin, pris avant l'inſertion, puiſſe rendre la maladie plus fâcheuſe. Un peu plus, ou un peu moins de virus; un fil de deux lignes, ou de deux pouces; quatre inciſions, ou deux, ne donnent ni plus ni moins de petite vérole. L'on s'eſt ſervi, mal à propos, de ce prétexte, pour colorer des imprudences. Vous voyez que je ne ſuis point partial.

Je n'ai point donné, non plus, le conſeil, *de ſequeſtrer les inocules, dans des maiſons, dont il n'approcheroit que des gens, qui ont déjà eu la petite verole.* Il n'eſt ſurement pas nuiſible; & je ne le crois pas auſſi impraticable que vous: je ſuis mê-

me

me perſuadé, que quelques-unes des raiſons, dont vous vous ſervez pour l'invalider, ne ſont pas convaincantes; cependant, comme il me paroit peu important, je veux bien vous accorder, *qu'il eſt inutile; & qu'il reſte toûjours vrai, que la contagion des inoculés eſt capable d'infecter bien des gens.* Sans doute, Monſieur, elle le peut. J'ai donné la petite verole avec du pus de l'inoculée: mais, 1°., le fera-t-elle? 2°., le fera-t-elle au point ou vous le dites? je répons d'abord, à la ſeconde queſtion, non. Je vous accorde, pour le moment, qu'un inoculé peut, comme vous l'établiſſez, répandre ce qu'il faut d'infection, pour infecter neuf hommes; je vous accorde, que ces neuf hommes ſe trouveront à ſa portée; mais je conclus, contre votre concluſion, & d'aprés vos principes, qu'il n'y en aura pas toûjours un, & jamais plus d'un d'infecté. Celui de vos principes, ſur lequel je me fonde, & que j'ai déja rappellé plus haut, c'eſt que, dans une maiſon de petites veroles, il n'y a qu'une dixième, une douziéme, quelquefois même une trentième partie du total, qui ſoyent attaqués. Vous ne vous rappelliez pas, en écrivant la page 47, cette vérité d'obſervation, qui fait pour nous dans ce cas, & que vous employez contre nous à la page 61. Elle fournit, pour le calcul, des élemens bien differens de ceux ſur leſquels vous avez fondé le votre. Quelquefois, il faudra trois inoculés pour en infecter un ſeul; d'autres fois, un, & un peu d'un autre; jamais un ſeul ne ſuffira; puiſque nous le ſuppoſons répandant ſon venin ſeulement ſur neuf, & que, dans une troupe de non infectés,

pris au hazard & mis en lieu contagieux, il n'y en a pas, suivant vous, un sur neuf, qui soit affecté par la contagion. Prenons un terme moyen entre douze & trente; c'est 21 : nous trouvons alors, qu'en admettant, pour vrais, tous vos principes, il faut retrancher les vingt-uniémes, du nombre des morts, dont vous chargiez l'Inoculation. Vous permettez à ceux qui trouveront, que vous supposez trop, en supposant qu'un peut répandre la contagion sur neuf, de diminuer ce nombre: je vais profiter de cette permission, en examinant la premiére question: si, quoi que contagieuse, la petite verole inoculée repandra la maladie?

La contagion est immèdiate ou médiate: je crois l'une & l'autre possibles. La premiére, qui se fait, du malade à celui qui peut le devenir, est toujours très-aisée à prévenir; elle ne peut avoir lieu que pour ceux qui le voudront bien. La contagion médiate n'est pas fort étendue; elle ne se fait que de la seconde main: il faut que celui qui a vû le malade, voye celui qui craint la maladie pour l'infecter: s'il se trouve un quatrième entre deux toute crainte cesse. Je ne veux, pour vous en convaincre, que votre propre autorité. Dès que vous soupçonnates, que la fille, dont j'ai déjà parlé, auroit la petite verole, vous ne la revites plus, parce que vous étiez obligé d'assister alors à des consultes dans la maison Impériale, ou vous craigniez de porter le germe de cette maladie. Vous la confiates à M. Erndl: mais, tous les jours, ce Médecin alloit vous voir, pour vous consulter sur son état. Vous

etiez

étiez donc pleinement perſuadé, *qu'un ſecond tiers* ne communique pas la maladie. Il s'agiſſoit, dans ce cas, d'une petite verole mortelle. Cette circonſtance diminuë infiniment le danger de l'infection. Les perſonnes, qui ont vû les inoculés, pourront très-ſouvent éviter de voir, ou au moins ne verront qu'un certain tems après, ceux qui craignent la maladie. D'ailleurs le nombre de ces perſonnes n'eſt pas ſi conſiderable. Le Médecin, ou quelqu'un à ce titre, ſe trouvera toûjours; par rapport aux chirurgiens, ils ne ſont pas auſſi néceſſaires: quand on inocule à l'aide d'une mouche de veſicatoires, bien des meres, pour éviter l'appareil & le mot d'opération, qui, quelquefois, effraye de jeunes ames timorées, ont pris le parti de l'appliquer elles-mêmes: la chirurgie devient inutile dans ce cas. L'apoticaire n'eſt neceſſaire, que quand il faut des lavemens; & comme on inocule des enfans, c'eſt ordinairement la garde, qui les donne. Le confeſſeur n'aura point de vocation auprès des trois quarts des malades, parce qu'on inocule avant l'âge de confeſſion. Ceux qui ſont néceſſaires, ſont donc, outre le Médecin, une garde; ſouvent une tendre mere, une ſœur, une amie en tiennent lieu; & un domeſtique. Vous ſavez, que les malades les mieux ſoignés, ſont ceux qui n'ont auprès d'eux que les perſonnes abſolument eſſentielles, & toûjours les mêmes perſonnes. En ſe conduiſant en conſequence de ce principe, il ne ſe trouve que peu de perſonnes à portée de l'infection; & ces perſonnes

là, affiduës auprès de leurs malades, ne vont pas porter l'infection ailleurs. Je pourrois vous citer des inoculés, dont on a eu un grand foin, qui n'ont vû, dans tout le courant de la maladie, que leur pere, leur mere, un feul domeftique & moi.

Vous voyez, que les moyens de communications, ne pouvant être trop peu nombreux pour le bien des malades, ils eft peu à craindre, que cette pratique nuife beaucoup, fuppofé même qu'elle pût répandre beaucoup de venin: mais elle ne le peut pas. La petite verole eft contagieufe par le pus: elle l'eft donc dans le tems de la fupuration. La force de contagion de chaque fujet, fera proportionnelle à la quantité de fon pus, & au degré de chaleur qu'il aura; parce que c'eft ce degré, qui donne, à une partie du pus, fa volatilité, & en favorife l'exhalation. Mais, dans les petites veroles inoculées, il y a ordinairement très-peu de boutons; par là-même il y a peu de chaleur dans le tems de la fupuration; rarement elle excède la naturelle; ainfi il n'y a que très-peu d'exhalaifons, parce que la matiére qui les fournit, eft peu abondante, & la caufe, qui les meut, foible. Elles ne fe répandront pas au loin; elles n'infecteront que ceux qui toucheront immédiatement le malade; peut-être même faut-il qu'ils touchent quelque puftule ouverte. L'infection eft fi peu confiderable, qu'on n'apperçoit prefque jamais aucune odeur dans la chambre du malade: ce n'eft qu'en abordant le lit, qu'on peut deviner la maladie. Si vous en doutez, je vous dirai comme RUYSCH à fon ami, *veni & vide:* au lieu que

j'ai

j'ai vû, ſur-tout pendant l'été de 1755, des petites veroles naturelles, dont l'iſſue fût cependant heureuſe, qui donnoient de l'odeur dans toute une maiſon, à la diſtance de cinquante pas du malade, non-obſtant toutes les précautions poſſibles.

Il eſt aiſé de comprendre actuellement, qu'un malade, qui n'a que très-peu de petite verole, qui ne peut répandre l'infection, que ſur ceux qui le touchent immédiatement, qui n'eſt approché que par un très-petit nombre de gens, & par des gens, qui, ſe devouant à ſon ſervice, s'iſolent pendant le courant de ſa maladie, ne peut pas propager la contagion; & que ſes concitoyens n'ont pas à craindre d'être les victimes des précautions qu'il prend poúr ſa ſureté.

A ces preuves, tirées de la nature des choſes, j'ajouterai celles, que fourniſſent les faits, ſans être plus ſolides elles ſont plus frapantes.

Les Médecins de Londres témoignent, que l'Inoculation n'a jamais repandu l'épidemie; &, ſans doute, ſi l'on eût pû s'appercevoir, que cette pratique étoit funeſte à ceux qui ne l'employoient pas le gouvernement ne l'auroit pas tolerée. Je ne ſache pas, que, dans aucun endroit, on lui ait fait ce réproche. En France, où elle a tant de peine à s'ancrer ſolidement, & où elle a trouvé de vehemens adverſaires, on n'auroit pas manqué de publier ſes torts à cet égard, ſi elle en eût eu. Je ſais, par les Médecins les plus dignes de foi, qu'à Geneve, à Berne, à Basle, à Neuſchatel, dans pluſieurs villes de ce pays, l'on a inoculé, ſans que la petite verole

ſe ſoit repanduë, & ait attaqué d'autres perſonnes, que celles à qui on l'a donnée. Il y eut une épidemie conſiderable de petites veroles ici, en 1750; &, pour le dire en paſſant, un obſervateur exact & deſintereſſé, (il n'eſt pas Médecin), trouva, que, de ſept malades, il en étoit mort un. L'épidemie ceſſa. On inocula, en 1753, un ſeul enfant. En 1754, on inocula, au printems, & en automne: il ne parut point de petites veroles. En Mars 1755; c'eſt à dire cinq ans après la ceſſation de la derniere épidemie, & jamais, à ce que m'ont aſſuré pluſieurs perſonnes, l'on n'a vu ici d'intermiſſion plus longue; il parut une épidemie, qui fût extrêmement nombreuſe, & cela avant qu'on eût fait aucune inoculation: elle finit pendant l'été. En automne, on inocula ceux qui étoient en état de l'être, & qui avoient échapé à la contagion naturelle. On a inoculé, depuis lors, dans ſix ſaiſons differentes; il n'eſt point revenu d'épidemie; il n'y a pas eu un ſeul ſujet, dans toute la ville, attaqué de la petite verole naturelle. L'inoculée ne l'a donnée ici, qu'à la ſeule jeune fille dont j'ai parlé dans *l'Inoculation juſtifiée*, qui voulut abſolument ſervir ſa maitreſſe. J'en ai vû, dès lors, une autre, qui ſe mit dans le même cas: on le lui permit; parce qu'elle paroiſſoit favorablement diſpoſée: elle n'a point été attaquée. Quelle difference, dans ce cas, entre le reſultat de vos calculs, & la marche de la nature; & quel bonheur, que cela ſoit ainſi! Si vos principes étoient exacts, il y a peu, des endroits où l'on a inoculé, qui n'eut perdu la moitié de ſes habitans: elle exiſte

heu-

heureuſement cette moitié, pour s'élever en témoignage contre vos concluſions. Concluſions qui ne paroiſſent pas même tout à fait équitables: & cela, parce que vous mettez, ſur le compte de l'Inoculation ſeule, toutes les morts qui arriveroient ſi elle étoit contagieuſe. On diroit, que vous la regardez comme le ſeul moyen d'infection. Auriez-vous oublié, Monſieur, qu'en combinant les plus longues & les plus courtes intermiſſions, entre deux épidemies varioleuſes, dans le même endroit, l'on trouve, pour terme moyen, quatre ou tout au plus cinq ans; & qu'il y a pluſieurs villes dans leſquelles elle reparoit plus ſouvent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire ceux qui ont donné les hiſtoires épidemiques générales; & ſans doute votre propre expérience vous l'aura prouvé. Pendant près de vingt ans, que vous avez pratiqué à la Haye, je ſuis perſuadé, que vous avez vû plus de quatre épidemies. Cela poſé, le calcul devient encore bien different. *Si l'on eut inoculé*, dites-vous, *un million de perſonnes, dans un grand royaume, dans l'eſpace de trente ans, neuf millions auroient pris la petite verole naturelle: il en ſeroit mort 1285714, en ſuppoſant, avec les inoculateurs, qu'il meurt un ſeptiéme.* Mais vous ne faites point attention, que, dans ces trente ans, il y auroit eu au moins ſix épidemies indépendantes de toute inoculation; que ces ſix épidemies auroient produit, au moins, le même nombre de malades. 10 millions: que, de ces 10 millions, qui tous l'auroient euë naturellement, il en ſeroit mort 1285714, plus, la ſeptiéme

partie d'un million, qui eſt 142857 & la ſeptième d'un homme : au lieu que, par l'Inoculation, ce dixième million d'inoculés, en ſuppoſant, qu'il en eut péri un ſur chaque centaine, n'auroit perdu que 10000 : qu'ainſi l'Inoculation, au lieu de tuer 1285714, auroit épargné, ſuivant vos principes, & les obſervations démontrées ſur le rétour des épidemies, 132857, & une partie de la fraction.

Je ne vous dirai point, qu'une épidemie, qui paroitroit dans un tems favorable, feroit ſans doute plus heureuſe qu'une autre. Je l'avois déjà dit: cela eſt toujours vrai jusqu'a un certain point; mais on peut objecter de bonnes choſes; ainſi, pour éviter des diſcuſſions, je laiſſe à preſent cette raiſon de coté: il me ſuffit de vous avoir prouvé, que, dans un terme donné, l'Inoculation ne produira pas plus de petites veroles, qu'il n'y en auroit naturellement; & que la proportion des morts, dans une ſomme compoſée de naturels & d'inoculés, étant moindre, que dans une, qui ne feroit compoſée que de naturels, il y a un avantage réel à inoculer.

En le ſuppoſant, cet avantage, de 132857 ſur un million (il va bien au de-là), calculez ce que ce nombre vous donnera de gens au bout de trois générations. En prenant, pour élemens de votre calcul, un terme moyen entre les populations les plus nombreuſes, telle que celle de l'isle de PINES, & les plus petites, vous ſerez étonné du nombre de citoyens, dont l'Etat ſe trouvera enrichi par l'Inoculation d'un ſeul million d'hommes. C'eſt là ce que vous appellez les *ſuites horribles* de cette pratique.

Je

Je fais qu'il se trouvera toujours un certain nombre de gens, comme vous le remarquez très-bien, qu'on ne peut pas inoculer, & pour qui la petite verole est très-dangereuse: mais, si l'Inoculation ne peut pas améliorer leur sort, au moins elle ne l'empire pas; puisqu'elle ne peut pas étendre la contagion sur plus de gens que la naturelle; qu'au-contraire, sur un nombre donné de varioleux, il y aura moins d'infection, s'il y a des uns & des autres, que s'ils étoient tous naturels; parce que les inoculées répandent moins de contagion. Elles sont ordinairement bénignes & discretes, & cette espéce donne peu d'infection; la plûpart des inoculées leur ressemblant en donneront peu comme elles. S'il s'en trouve de confluentes inoculées, elles seront contagieuses comme les autres; mais cela est infiniment rare, & le deviendra tous les jours plus; parce que les lumiéres augmentent; dissipent l'enthousiasme, qui a crû, qu'il suffisoit d'inserer le pus, pour que la petite verole fût heureuse; & apprennent, qu'il ne faut le faire, que dans certaines circonstances déterminées & connuës.

Après tant de discussions préliminaires, il est tems, Monsieur, de vous donner la réponse directe & positive à votre premiére question. Je vous ai prouvé, que la petite verole naturelle est une maladie très-dangereuse: que la petite verole inoculée l'est beaucoup moins, parce qu'elle attaque un corps préparé; que cette derniere n'augmentera point le nombre des varioleux; qu'au contraire, elle pourroit le diminuer; qu'ainsi en faisant du bien aux uns,

elle ne nuira point aux autres. J'ai donc droit de vous répondre; *La petite verole inoculée conſervera plus de monde, que la petite verole naturelle*: & je conclurai, par l'inverſion de vos propres termes; *que les adverſaires de l'Inoculation, voyent donc combien leurs principes nuiront au genre humain.*

Vous demandez, dans votre ſeconde queſtion; *Eſt-il bien ſûr, que chaque homme doit être attaqué, tôt ou tard, de la petite verole?*

Juſqu'à préſent, vous avez cherché à raſſurer les hommes ſur les dangers de la petite verole naturelle; vous voulez actuellement leur perſuader, qu'il en eſt pluſieurs, qui peuvent ſe flatter de ne point l'avoir. Je vais, de nouveau, détruire l'agréable illuſion, dans laquelle vous les plongez. Je ne me prête qu'à régret à ce triſte employ; mais la raiſon me dit, que je le dois. Il eſt important, que les hommes ne s'endorment pas dans une ſecurité, qui les empêcheroit de prendre les précautions poſſibles, contre une maladie, à laquelle il n'eſt que trop vrai, qu'ils ſont preſque tous ſujets. Vous commencez par blâmer, avec un ton d'indignation, ceux qui aſſurent, que tous les hommes ont la petite verole; parce que les anciens, dites-vous, ont établi le contraire; qu'ainſi, c'eſt leur manquer de reſpect, & les accuſer d'ignorance ou de mauvaiſe foi. Vous convenez, il eſt vrai, que tous les inoculateurs n'ont pas mépriſé, à ce point, la vénérable antiquité; que les plus moderés ont avoué, qu'il y avoit une vingt-cinquiéme partie des hommes, qui n'avoit jamais cette maladie: ce ſont les ſeuls avec qui vous

vou-

vouliez examiner cette queſtion. *Si nous leur accordons*, dites-vous, *qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui meurent ſans avoir la petite verole, qu'ils examinent cependant combien il ſe trouvera de mortels en ce cas.* Sans prendre l'exemple de differentes villes, le nombre eſt tout décidé; ce ſera la vingt-cinquiéme partie du genre humain: 40. mille à Paris, 12 mille à Amſterdam, un million en France. Selon vous le nombre de ces exemptés eſt encore bien plus conſiderable: vous avez été *ſtupefait* d'en rencontrer autant. Avant que d'examiner les concluſions, facheuſes à l'Inoculation, que vous tirez de cette exemption, je dois vous prouver, par l'autorité de ces mêmes anciens, qu'elle eſt generalement beaucoup moins conſiderable: que vous ne l'avez trouvée, peut-être moins que les inoculateurs mêmes ne vous l'accordent. Je commencerai, comme j'ai déjà fait par les Arabes.

ISAAC a crû la petite verole générale. RHASES établit poſitivement, que tout le monde l'a. Je vais rechercher, dit-il enſuite, la cauſe de ce mal, & pourquoi, à peine, un ſeul mortel en eſt exempt. AVICENNE en parle comme RHASES, & AVENZOAR comme tous les deux. AVERROES décide poſitivement, que qui que ce ſoit n'en eſt exempt. Il paroit, dit FRACASTOR, (je ne connois point de plus grande autorité pour ſon ſiécle, & ſon ſiécle étoit éclairé en Médecine), que tout le monde l'a une fois en ſa vie; à moins qu'il ne ſoit enlevé par une mort précoce. „ Le caractére le plus ſingulier de cette „ maladie, dit MERCURIAL, c'eſt, que tous les

„ hommes

„ hommes en ſont attaqués une fois ou une autre ; „ & AVENZOAR regarde comme un miracle de la „ Médecine, ſi quelque homme peut échaper. C'eſt „ avec raiſon, dit FORESTUS, que les Arabes & „ d'autres grands Médecins ont établi, que tout le „ monde devoit avoir la petite verole. Tout le „ monde l'a ſuivant DODONE'E „. Tout les hommes ſont aſtreints à l'avoir une fois, ce ſont les termes de SENNERT. „ Cette maladie, dit PRIMEROSE, attaque tout le monde; ainſi elle a une „ cauſe commune „. En rapportant cette fameuſe obſervation, de la femme, qui mourut d'une ſeptiéme attaque de petite verole à l'âge de 118 ans, BORELLI dit, il eſt vrai, qu'il a vû quelques perſonnes, qui n'avoient jamais cette maladie, & d'autres qui l'avoient deux fois; mais il donne ces cas comme des exceptions très-rares à la regle générale, qui établit, que tout le monde l'a, & ne l'a qu'une fois. RANCHIN examine pourquoi tout le monde a cette maladie, & fonde la néceſſité d'en traiter ſur ſon univerſalité & ſur ſon danger. DIEMERBROEK recourt à une cauſe occulte, pour expliquer comment il en avoit été garanti juſqu'à l'âge de 70 ans; c'eſt l'âge où il écrivoit; „ Vû, ajoute-t-il, „ qu'elle eſt ſi commune à tous les hommes, qu'il „ n'y en a qu'un très petit nombre, qui meurent „ ſans l'avoir euë „. „ Sur pluſieurs milliers de „ perſonnes, dit SEBISIUS, il n'y en a qu'un très-„ petit nombre, qui en ſoyent exempts. Si AVER-„ ROES a fait une regle générale, c'eſt qu'il a crû, „ qu'un ou deux individus ne devoient pas faire ex-

„ exception. De mille, on en trouvera à peine un „ qui ne l'ait pas dans le courant de ſa vie, „ RIVIERE. A peine un mortel peut les éviter dans „ le courant de ſa vie ;„; c'eſt TULP qui s'enonce ainſi. SORBAIT demande, pourquoi généralement tout le monde a cette maladie; & il donne pour raiſon qu'elle eſt hérèditaire. LOW, qui a connu & aprecié tous les auteurs, qui en ont traité, établit. qu'elle eſt univerſelle. RIEDLIN eſt un des auteurs, qui vous ſont les plus favorables; & il croit, que, ſur cent perſonnes, à peine deux évitent cette maladie. Il couclut ſon obſervation (c'eſt celle d'un homme de cinquante quatre ans) en diſant; cet exemple nous apprend, qu'il ne faut pas croire trop vite, que quelqu'un en ait été exempt.

Voilà, Monſieur, un bon nombre d'auteurs anciens, & tous ceux, qui ont écrit avant les premiéres notions de l'Inoculation, peuvent paſſer pour anciens dans ce cas, qui s'accordent à regarder la petite verole, comme une maladie généralement commune à tous les hommes. En évaluant leurs témoignages, un auteur deſintèreſſé, qui ne connoîtroit point la petite verole par-lui même, pourroit bien en conclure, que, ſur cinq cents hommes, il y en a un qui échape a la maladie; & négligeant cette petite fraction, il pourroit arriver, que, comme AVERROES, il fit la régle générale. Il paroit par là, que ceux même des inoculateurs, qui ont adopté cette régle générale, ne méritoient peut-étre pas des réproches tout à fait auſſi vifs, que ceux que vous leur faites; puiſqu'ils pouvoient s'autoriſer des anciens les plus reſpectables. Si

Si c'étoit bleſſer le réſpect, qu'on leur doit, que d'affirmer l'univerſalité de la petite verole, les inoculateurs ne feroient pas les ſeuls coupables: bien d'autres feroient auſſi criminels qu'eux. Je vous citerai cinq ou ſix auteurs qui ſe trouvent ſous ma main, dout les uns paroiſſent ennemis de l'Inoculation; les autres n'en parlent pas; de troiſiémes la recommandent, mais de ce ton, dont on recommande une choſe, qu'on croit utile, ſans ſe mettre fort en peine ſi elle réuſſira ou non; & dont le ſuffrage eſt bien impartial. M. JUNKER croit, que perſonne n'en eſt exempt. Après 50 ans de pratique, M. MEAD écrivoit, qu'à peine un ſeul ſur mille évitoit cette maladie. M. HAEN répete, dans plus d'un endroit de ſes ouvrages, que de mille il en échape à peine un ou deux; & il l'avoit déja dit, bien des années avant qu'on pût le ſoupçonner de voir les faits d'une maniére favorable à ſon ſyſtéme, ſi un tel ſoupçon peut tomber ſur un auſſi digne homme. M. SCARDONA, l'un des collecteurs les plus éclairés de nos jours, regarde comme une choſe démontrée, qu'elle n'épargne pas un ſur mille. M. ROSEN, cet illuſtre Médecin, pour qui l'un des corps d'Etat les plus ſages & les plus éclairés a créé une charge unique; celle de premier Médecin du Royaume, ſeparée & indépendante de premier Médecin du Roi; & cela, afin que le caprice, ou la faveur, ne puſſent pas priver les peuples des ſecours, qu'ils attendoient, & qu'ils retirent tous les jours de ce choix; M. ROSEN, dis-je, écrivoit en 1754, „ Preſque tous les Médecins établiſſent, que, quand

„ on

„ on a eu une fois cette maladie, on en eſt exempt „ pour toûjours: il y a cependant quelques exemples du contraire; mais en très-petit nombre „. Enfin, il y a un an, que M. LUDWIC mettoit au nombre des choſes douteuſes, s'il y a quelques exceptés: un très-petit nombre de gens, dit-il, eſt peut-être exempt de cette maladie.

Les reſultats, que fourniroient ces modernes, feroient bien d'accord avec ceux tirés des anciens, & vous voyez, par là, que ceux des inoculateurs, qui ont accordé l'exemption d'un vingt-cinquiéme, ont accordé tout ce qu'on pouvoit raiſonnablement accorder, & peut-être même trop.

Vous dites, l'Inoculation donnera la petite verole à des perſonnes, qui en auroient été exemptes; elle la donnera donc à plus de gens, qu'il n'y en auroit eu, qui l'euſſent priſe naturellement. Vous oubliez ici un fait, atteſté par tous les inoculateurs; c'eſt, qu'il y a à peu près le même nombre de ſujets, un vingt-cinquiéme, auxquels il eſt impoſſible de faire prendre la maladie; &, de ce fait, je conclus, que l'Inoculation étant inutile à un vingt-cinquième des inoculés, & un vingt-cinquiéme des hommes n'ayant pas la petite verole naturelle, elle n'augmente point le nombre de ceux qui eſſuyent cette maladie. L'on en avoit tiré une autre concluſion; c'eſt, que ceux que l'Inoculation ne peut pas affecter, ſont les mêmes que ceux qui ne l'auroient pas euë naturellement. Vous combattez cette concluſion par des raiſons, que j'examinerai tout à l'heure; mais auparavant, je vais chercher à

l'éta-

l'établir, par une feule comparaifon. Je vous demanderai d'abord; fuppofez qu'on ait obfervé pendant long-tems, que, fur chaque centaine d'hommes, conduits par le hazard dans un certain air, ou appellés à boire d'une certaine fource, (j'en connois une près de Frontignan, qui pourroit fervir à réalifer cette fuppofition, & qui donne un flux de fang aux neuf dixiémes de ceux qui en boivent), il y en a quatre vingt feize de faifis par une maladie, & quatre feulement, qui confervent leur fanté; fi l'on envoye dans ce même endroit cent hommes, fous la conduite d'un chef, dans le deffein de humer cet air ou de boire cette eau, qu'il arrive à cette troupe, ce qui arrive à tous les autres, que 96 tombent malades, que quatre reftent en fanté; quel eft l'homme, Monfieur, qui ne dira pas fur le champ; ces quatre font les mêmes, qui n'auroient pas pris la maladie, s'ils y étoient allés par hazard. Je n'imagine pas, qu'on puiffe fe refufer à l'evidence de cette conclufion; & la parité me paroît parfaite, entre cet exemple & les deux petites veroles. Il eft donc évident, que le raifonnement des inoculateurs eft jufte, & que, non-feulement, la petite verole inoculée ne donne pas la petite verole à plus de gens qu'il n'y en a, qui l'auroient euë naturellement; mais qu'elle la donne aux mêmes. Avant que de quitter ma comparaifon, permettez-moi d'en tirer une réflexion favorable à la préparation. Je fuppofe, que l'expérience eut appris, que cette fource eft une eau plombée; qu'elle donne la colique de Poitou; ne croiriez-vous pas utile, pour ceux qui y iroient, de boire,

boire, avant que d'y aller, quelques onces d'huile, ou de déjeuner, comme les mineurs de Styrie, avec du pain noir & du lard: c'est vous, qui nous avez appris l'efficace de ces alimens contre les impressions des poisons de cette classe; voudriez-vous la leur ôter contre celui de ma fontaine? En préparant à la petite verole, on ne fait précisement, que ce que vous conseillez aux mineurs de faire. Les remedes que l'on ordonne, ou les alimens, que l'on conseille, sont le pain noir & le lard destiné à empêcher la trop forte impression du venin. Il y a des remedes pour la colique de Poitou, ou plûtôt des barbouilleurs: qui le sçait mieux que vous, tout comme pour la petite verole; mais vous jugez très-sagement dans ce cas, qu'il vaut mieux prendre des précautions, que de courir les risques d'une maladie violente, fâcheuse, & qui, quelquefois, élude l'efficace des meilleurs remedes. Je ne fais que transporter votre raisonnement d'une maladie à une autre; & les circonstances étant les mêmes: il conserve toute sa force. Pardonnez cette digression à un Avocat convaincu de la bonté & de l'importance de sa cause, qui ne veut rien négliger pour persuader un juge, dont le suffrage a une influence décisive. Je reprens le fil de vos objections.

Vous voulez prouver, que l'Inoculation est plus puissante pour donner la maladie, que la contagion naturelle. Pour cela vous établissez une comparaison, entre l'efficace de certains venins, inserés dans une playe & pris par la bouche.

La vingtiéme partie d'une goutte du venin de la vipére, mêlée au ſang d'un animal quelconque, en l'appliquant ſur une playe, le tuë ſûrement, & ordinairement en quatre heures : l'on avale impunément quelques drachmes de ce venin. ROSMAN *rapporte, qu'un ſerpent, dont la morſure eſt toûjours mortelle, n'ayant pas pu mordre un homme, lui lança un torrent de ſon poiſon contre le viſage; que la violence du jet rendit cet homme comme aveugle pour le moment, mais qu'il n'en reſſentit aucune autre incommodité.*

L'huile de tabac, avalée en fumant, ne nuit abſolument point: miſe ſur une playe, & melée au ſang, elle tuë promptement.

L'on prépare, dans l'isle de Java, des dards, qui tuent tous ceux qu'ils bleſſent: l'on avale impunement le vin, dans lequel on fait infuſer ces dards, & qui eſt chargé de tout leur poiſon.

Ces obſervations poſées, vous continuez, en diſant; que la comparaiſon, entre le double effet de ces venins, & celui de la petite verole, n'eſt pas exacte; parce que ces prémiers ne nuiſent, que mélés au ſang; au lieu que ce dernier nuit, ſoit qu'on le mêle au ſang, ſoit qu'on l'avale. Cependant, nonobſtant cette diſparité, vous croyez avoir droit de ſoupçonner, que ſon efficace eſt plus grande, quand il eſt mêlé au ſang, que quand il eſt avalé: que, par la-même l'Inoculation infectera plus de gens que la contagion naturelle.

Je pourrois peut-être me diſpenſer, de refuter votre raiſonnement, & vous accorder, que le virus vario-

varioleux, mélé au ſang, eſt en effet plus efficace, ſans que cela m'empêchât de conclure, favorablement pour l'Inoculation; en vous niant que, malgré cette plus grande efficace, elle infectât plus de monde. Je n'aurois qu'à établir, je le crois même ainſi, que, s'il y a des gens, qui ne ſoyent pas attaqués par ce virus, c'eſt qu'il leur manque cette prédiſpoſition néceſſaire, ſans laquelle il ne peut pas operer ils portent avec eux le contrepoiſon: ainſi, quelle que ſoit la doſe & l'efficace du venin, il n'agira point. Cette idée ne vous étonneroit pas: vous ſavez, qu'il y a dans la nature un grand nombre de corps, qui ſont poiſons pour une eſpéce d'animal, alimens pour une autre. Nous ignorons: & nous ignorerons vraiſemblablement toûjours la véritable raiſon de ces phénomenes. Sans me ſervir des ſecours, qu'ils me fourniſſent dans ce cas, je me borne à vous prouver, que les exemples, que vous citez, ne peuvent point ſervir à en tirer vos concluſions. Dans des cas de cette nature, il n'y a point de demi rapport, il faut qu'il ſoit entier ou nul. Un venin qui agit en l'avalant & en le mêlant au ſang, n'eſt point de la claſſe de ceux qui n'agiſſent que mélés au ſang. Que peut-on donc conclure de l'un à l'autre? Rien du tout. Cela eſt ſi vrai, qu'en ſuppoſant votre induction légitime, je vous retorquerai votre argument, avec bien de l'avantage; parce que je pourrois me fonder ſur un plus grand nombre d'exemples. Je vous dirois, il y a pluſieurs poiſons, qui empoiſonnent, pris intérieurement, & qui ne font rien, appliqués ſur les playes; le virus

de la petite verole agit, & pris par la bouche & appliqué ſur les playes; donc, il agit plus fortement étant avalé. Croyez-moi, Monſieur, faiſons nous reciproquement le ſacrifice de ce raiſonnement: je ſacrifie plus que vous; parce que, réellement, il prouveroit plus pour moi que pour vous: mais c'eſt un de ces ſicaires d'Italie, qui aſſaſſinera demain celui pour qui il aſſaſſinoit hier: les honnêtes gens n'en veulent rien.

Dans le paragraphe ſuivant, votre ſoupçon eſt changé en certitude; & cette certitude, vous ne la fondez plus ſur des inductions, mais ſur des faits. *Les inoculateurs diſent, que tous ceux qu'on inocule, excepté peut etre un vingtiéme, prennent la maladie; au lieu, que, dans la contagion naturelle, la choſe arrive tout autrement. Qu'il y ait dix enfans, dans une famille, il y en aura un, deux, quelquefois plus d'attaqués. Cinq, ſix, ſept ne le ſeront point. Dans les hôpitaux, où il y aura ſix cents enfans, pendant une épidemie, il n'y en aura que vingt d'attaqués: dans une autre cinquante, pendant que quelques centaines en ſont exempts. Si l'on inocule dans ce meme hôpital, tous, excepte peut-être chaque vingtiéme, prendront la maladie: donc il y aura beaucoup plus de gens infectés par la contagion artificielle, que par la naturelle. Si cela eſt, le venin varioleux eſt plus pénetrant étant appliqué par l'art, qu'etant appliqué par la nature. S'il eſt plus pénetrant, il faut neceſſairement, qu'il y ait des gens infectes par l'Inoculation, qui, ſans cela, ne l'euſſent pas ete.*

J'accor-

J'accorde les faits; mais je nie les conſequences. Ce qui prouve évidemment, qu'il faut les nier; c'eſt qu'elles ſe trouvent en contradiction avec un fait, démontré plus haut, qui eſt, que preſque tous les hommes ont naturellement la petite verole, & que, par l'Inoculation, il en reſte au moins le même nombre d'exceptés; donc un virus eſt auſſi efficace que l'autre. & infecte également tous ceux qui peuvent l'être. Ce qui donne occaſion à votre concluſion, c'eſt que vous n'enviſagez qu'un point de la vie des hommes; au lieu qu'il faut enviſager le total, Sur ſix cent, vingt ſeulement la prendront par l'épidemie, & 570 par l'Inoculation; oui; mais les 580, qui ne l'auront pas euë à cette épidemie, la prendront dans les ſuivantes; aucun n'échapera: donc l'effet des deux virus eſt égal, relativement au reſultat. Vous répondrez; quand cela ſeroit, il n'en eſt pas moins vrai, qu'il eſt plus efficace, puiſque le venin peut être appliqué naturellement pluſieurs fois, ſans produire d'effet; au lieu qu'appliqué par l'Inoculation, il le produit toûjours ſûrement. Ici, l'erreur conſiſte, à ſuppoſer que le venin eſt appliqué naturellement, toutes les fois qu'on ſe trouve dans une épidemie; & c'eſt préciſément ce qui n'arrive pas. Le venin de la petite verole n'eſt pas ſi actif, que le premier moment dévelope ſon effet: il faut, non-ſeulement, qu'il pénetre, dans le corps, mais encore qu'il y ſéjourne; qu'il y trouve une matrice, où il commence peu à peu à s'aſſimiler quelques parties de nos humeurs, qui en infectent d'autres de proche en proche, juſ-

qu'à-ce que la quantité de cette matiére venimeuſe étrangere ſoit aſſez conſidérable pour produire la maladie. Quand on inocule, toutes les conditions requiſes ſe trouvent réunies; mais, ſans l'Inoculation, elles peuvent manquer. Il n'y a guéres que trois voyes, par leſquelles le virus puiſſe s'introduire naturellement; ou par l'inſpiration de la peau extérieure; ou par la réſpiration; ou par la déglutition, en ſe mêlant à la ſalive, & étant avalé avec elle. L'inſpiration de la peau extérieure varie conſidérablement chez les differens ſujets: il y en a, chez leſquels on démontre, qu'elle eſt prodigieuſe: il y en a, chez leſquels on peut ſoupçonner, avec laplus grande vraiſemblance, qu'elle eſt très-petite. Elle n'eſt pas la même à toutes les heures du jour: elle varie ſuivant les differentes temperatures de l'air, ſuivant les differentes affections de l'ame; ainſi la crainte, par exemple; l'augmente; & c'eſt ce qui fait, que dans toutes les épidemies contagieuſes, les gens qui ont peur ſont plus vite attaqués que les autres: les habillemens peuvent la varier: l'application des miaſmes venimeux, dépend de la direction des courans d'air; & la variation poſſible de ces courans, eſt indéfinie. L'on ſent aiſément, qu'une infection, qui dépend de tant de circonſtances differentes, doit, très-ſouvent, n'avoir pas lieu. Il en eſt un grand nombre, qui peuvent également favoriſer, ou empêcher, la contagion par les poumons & par l'éſtomac, ou par la bouche & les narines, ſous leſquelles je comprens les differens ſinus. Ainſi l'on ne s'étonnera plus de ce que, parmi ceux

qui

qui ſe trouvent dans un air contagieux, il y en a un grand nombre, qui ne ſont pas infectés; mais on comprendra aiſément, que cela ne démontre point l'éfficace du venin. Tant d'exemples prouvent, que, dés qu'on peut le fixer ſur quelque partie du corps humain, il produit ſon effet, qu'on doit être convaincu, que, s'il ne le produit pas, c'eſt parce qu'il n'a pas été aſſez fixé pour agir. Sans parler de l'Inoculation, qui réuſſit preſque toûjours, quelque legére que ſoit l'inciſion; toutes les autres façons de donner cette maladie, connues & uſitées avant l'inciſion, le prouvent évidemment. Dans quelques endroits, on inſeroit du coton varioleux dans les narines; dans d'autres, on faiſoit tenir long-tems la main de celui qu'on vouloit infecter, ſur quelque partie du malade bien chargée de boutons varioleux; dans de troiſiémes, on faiſoit tenir à ce premier, pendant long-tems, dans la paume de la main, une piéce d'argent imbuë de virus. Ailleurs on faiſoit porter au ſain, une chemiſe ſalie par le pus du malade. Tous ces moyens réuſſiſſoient preſque toûjours, quoique le pus ne fût pas plus mêlé au ſang, que dans l'infection la plus naturelle. Ce n'eſt donc point parce qu'il eſt plus pénetrant, qu'il infecte plus ſûrement dans l'Inoculation; c'eſt parce qu'il eſt plus ſûrement appliqué: ainſi toutes les conclusions, fondées ſur cette plus grande éfficace, tombent d'elles mêmes.

Les differentes façons d'appliquer le venin, me fourniſſent une remarque, qui doit faire en faveur de l'inoculation. L'on a conſtamment obſervé, que

de quelque façon qu'on l'appliquât, la partie sur laquelle on l'appliquoit, étoit sensiblement attaquée plus que les autres. L'on a remarqué d'un autre côté, que souvent dans les petites veroles naturelles, la poitrine, d'autres fois l'estomac ëtoient très-maltraités. M. *van* SWITEN lui-même se plaint, d'avoir souvent observé des simptômes, qui dénotoient une inflammation d'estomac. N'est-il pas à présumer, que tous ces accidens dépendent, de ce que ces parties ont été le siége du dévelopement du virus, son foyer, sa matrice; qu'elles sont dans le même ètat, dans lequel nous voyons les bras ou les jambes inoculés? Si cela est, comme tout tend à le faire croire, il est inutile de m'arrèter à faire sentir l'avantage d'une méthode, qui place toûjours le siége du developement du venin sur une partie extérieure. Ces douleurs intérieures, qui retardent quelquefois l'éruption de la petite verole, & que SIDENHAM regardoit comme toûjours très-fâcheuses, ne dépendroient-elles point de la même cause?

Après tant de raisons, que je crois décisives, il paroit peu nécessaire de recourir à l'autorité. Je ne puis cependant me refuser au plaisir de confirmer tout ce que je viens de dire par celle de M. BOERHAAVE: son témoignage est positif sur cet article; & cela, dans le même endroit, que vous aviez cité avant moi, & dont je me suis servi déjà plus haut contre vous. *Il n'est point nécessaire, que l'art insere le virus: les exhalaisons putrides d'un corps varioleux, se repandent & infectent les corps qu'elles rencontrent, de façon qu'elles font éclore les memes simp-*

ſimptômes, que le venin inſéré ; ce qui prouve, que ce n'eſt point cette maſſe ſenſible, qu'on inſere, mais quelque choſe de plus ſubtil, qui s'en exhale ; & que, de quelque façon que l'infection ſe faſſe, ſoit par la reſpiration, la deglutition, le tact &c., le virus paſſe toûjours avec une grande facilité dans le ſang.

Je crois, Monſieurs, que je puis actuellement répondre à votre ſeconde queſtion, & aſſurer, *qu'il eſt certain, que, preſque tous les hommes, ſont tôt ou tard attaqués de la petite verole.* En examinant cette ſeconde queſtion, vous en avez propoſé une autre: *Eſt-ce que l'inoculation ne procurera pas la petite verole à bien des gens, aux quels la contagion naturelle n'auroit pas pû la donner?* J'ai prouvé que non.

Me voici parvenu à la derniére: *Eſt-il bien certain, que l'inoculation, ſoit qu'elle ait donné la petite verole ou qu'elle ne l'ait pas donnée. mette a l'abri de cette maladie, pour le reſte de la vie?* Vous êtes trop éclairé, pour n'être pas convaincu, que la petite verole inoculée, etant la même maladie que la naturelle, a les mêmes prérogatives; qu'elle doit préſerver d'une rechûte auſſi ſûrement, que cette derniere: auſſi vous n'avez point voulu conteſter ce droit à l'une en le refuſant à l'autre, comme l'ont fait quelques fanatiques, qui, croyant propoſer une objection, n'ont fait que dévoiler leur ignorance. Vous attaquez la naturelle; parce que vous êtes bien ſûr, que, ſi vous prouvez qu'elle ne met pas à l'abri des rechutes, on n'oſera pas prétendre que l'inoculée en préſerve. Il ſe pré-

ſente ici une réflexion bien naturelle. Après avoir raſſuré les hommes ſur le danger de la petite verole; après leur avoir fait eſpérer, que peu en mourroient, & que pluſieurs en ſeroient exempts, on ne ſe ſeroit pas attendu, que vous vouluſſiez troubler leur joye, en apportant à ceux, qui ont déjà eſſuyé cette triſte maladie, l'accablante nouvelle, qu'ils ont fort à craindre de la reprendre. J'ai enlevé aux hommes les eſpérances flateuſes, que vous leur donniez plus haut. Pour me reconcilier avec eux, je vais eſſayer, dans ce paragraphe, de diminuer les craintes dans leſquelles vous les jettez. Vous tâchez d'ôter à la petite verole les caractéres de ſingularité, qu'on lui a généralement attribué; vous voulez en faire une maladie commune; je fais mes efforts pour la maintenir dans ſes droits. Comme vous citez les anciens en général, pour prouver la duplicité des petites veroles, & que la nier, c'eſt, ſelon vous, encourir le blame de les mépriſer, & mériter les réproches par leſquels vous avez commencé vôtre troiſiéme queſtion; je dois encore commencer par les témoignages de ces mêmes anciens. Je vous préviens, Monſieur, que, dans cette queſtion, comme dans la précédente, nous ne ſommes en diſpute, que ſur le plus ou le moins. J'avouë que j'ai eu tort de nier trop poſitivement, ſur la foi de quelques grands hommes, la duplicité de cette maladie. D'habiles gens l'attetent. Je la crois; mais je ſuis perſuadé que c'eſt un cas beaucoup plus rare que vous ne le croyez. C'eſt cette rareté, & non point ſa nullité que je veux prouver. Je reprendrai les mêmes auteurs,

teurs, que j'ai déjà cité ; non pas que je ne pus vous en citer une foule d'autres ; mais c'est qu'en citant les mêmes, l' on prouve que les meilleurs auteurs sur cette maladie, lui ont reconnu ces trois caractéres singuliers, je pourrois dire spécifiques, que vous lui contestez.

ISAAC pose en fait, qu'on ne l'a qu'une fois. RHASES récherche pourquoi il est si rare de l'avoir deux fois ; & il répond à cette question, par une comparaison fort ingénieuse, tirée de la fermentation des vins. AVICENNES croit, qu'il y a quelques exemples duplicité. AVERROES dit positivement, que jamais on ne l'a deux fois. FRACASTOR regarde comme une chose démontrée, qu'on ne l'a qu'une fois ; presque jamais deux. VANHELMONT, qui croit que tout le monde l'a une fois, explique fort plaisamment pourquoi on ne l'a pas deux ; *c'est que les fabriques de ce venin, aprés qu'elles ont une fois senti sa tyrannie, instruites par l'horreur & l'aversion qu'elles ont conçu pour lui, se tiennent en garde contre une nouvelle attaque.* On ne l'a qu'une fois en la vie, dit DODONE'E. PRIMEROSE est tout aussi possitif. DIEMERBOREK rapporte quelques exemples de personnes, qui l'ont eue deux fois ; mais il en recherche la raison, comme d'un fait étonnant, qu'il ne peut expliquer qu'en recourant à un Τὸ Θειον. Si l'on demande, dit SEBISIUS, pourquoi quelques personnes l'ont plus d'une fois, je répondrai ; que si cela est, cela est au moins bien rare. SORBAIT met aussi cette duplicité au nombre des choses les plus rares. LISTER, qui a eu une pratique très-nombreuse, n'a vû qu'une

seule

ſeule femme dans ce cas. M. JUNKER regarde ces cas comme extrêmement rares. M. HAHN établit, comme une vérité générale, qu'on ne l'a qu'une fois: il n'a jamais vu qu'un ſeul ſoldat, qui, l'ayant ſous ſa conduite, lui dit, qu'il l'avoit déjà euë; les aſſiſtans le confirmerent. On pourroit preſque ſoupçonner, que M. HAHN en doute. JACKSON, & M. SCARDONA, Médecins Italiens, ſont perſuadés, que, ſi quelqu'un a cru voir des petites veroles doubles, il s'en eſt laiſſé impoſer par une reſſemblance apparente. C'eſt ce ſoupçon que vous trouvez odieux; parce qu'il eſt injurieux aux anciens. Je ne prétens point diſculper ceux, qui ſe ſont mis dans le tort: je crois cependant, que l'on peut, ſans marquer de reſpect à d'habiles Médecins, les taxer d'avoir quelquefois confondu des maux très-légers & trés-reſſemblans; parceque, ſouvent, ils n'y donnent pas aſſez d'attention: ils examinent très-légérement ce qui leur paroit une bagatelle: d'ailleurs, quand les maladies analogues ſont très-légéres, il n'eſt pas toûjours ſi aiſé de les diſtinguer. Deux plantes naiſſantes ſe reſſembleront preſque parfaitement; cependant M. LINNEUS, ou M. HALLER, les diſtingueront: les autres Botaniſtes, & il eſt des beaux rangs au deſſous des leurs, les confondroient, juſqu'à-ce que leurs caractéres fuſſent mieux dévelopé. Il en eſt de même des maladies. Quand elles ſont très-légéres, tous leurs caractéres diſtinctifs ne ſont pas aſſez ſenſibles pour être bien ſaiſis: ils n'échaperont pas à un HALLER ou à un LINNEUS; mais ils échaperont à une foule d'hommes, d'ailleurs très-reſpectables, & qui ne le

feront

feront pas moins, quoiqu'ils commettent cette légére erreur. Je reviens à mes autorités. Après 50. ans de la pratique la plus nombreufe, M. MEAD affuroit pofitivement, qu'on ne pouvoit pas la reprendre. M. BOERHAAVE, dans ces leçons publiées par un de fes élevés, établit, que, quand on l'a euë on ne la reprend pas. *Si quelqu'un a eu une véritable petite verole, il peut paffer le refte de fa vie avec gens attaqués de cette maladie, fans craindre que jamais il la reprenne, & cela, parce que, dans cette maladie, comme dans plufieurs autres maladies febriles, les corps recoivent un changement, qui les rend incapables d'etre affectés dans la fuite par cette caufe, quoiqu'elle foit frequemment reapliquée à ces memes corps.* Voilà, Monfieur, une décifion bien formelle; & cette décifion eft celle de M. *van* SWITEN: & quand la donnoit-il? En 1745. fept. ans après la mort de ce refpectable maitre, dont il a eu le rare & unique bonheur d'être le difciple pendant vingt-ans; c'eft-à dire, après 27. ans d'études; & de quelles études! & 20. ans, d'une pratique très-nombreufe. Il avoit bien lû tous les témoignages favorables à la duplicité; mais il ne jugeoit pas, que ce petit nombre de cas pût être regardé comme une exception. On feroit prefque tenté de croire, qu'il les attribuoit à cequ'on avoit pris pour légitimes, des petites veroles batardes. S'il a eu ce foupçon, il faut qu'on puiffe l'avoir, fans manques de refpect aux anciens: qui les connoit mieux, qui les refpecte plus que lui? M. DETHARDING, dans une differtation qu'il écrivoit en 1754. eft pofitif fur cet article. *Des obfervations fûres & inconteftables*

ſtables prouvent, que, quand on a eſſuyé une fois la véritable petite verole, on en eſt exempt pour le reſte de ſes jours; quoiqu'on publie quelques hiſtoires de gens, qui l'ont euë deux ou trois fois: mais ſi l'on eut examiné attentivement tous les ſimptômes, on ſe ſeroit aiſement convaincu, que l'une ou l'autre des maladies étoit la petite verole batarde. Preſque tous les Médecins établiſſent, dit M. ROSEN, *que quand on a eu une fois cette maladie, on ne la reprend pas. On a cependant quelques exemples, mais à la verité très-rares, du contraire. La queſtion, ſi l'on peut avoir deux fois la petite verole,* dit M. LUDWIG, *eſt encore pendante: les exemples qu'on cite ne décident rien.* A ces témoignages, j'en joindrai un autre, dont je fais trop de cas pour l'omettre: c'eſt le votre même. *J'appris*, dites-vous, *par ma propre honte, à ne plus promettre, qu'ils n'avoient rien à craindre de la petite verole, à ceux qui portoient des marques de cette maladie; j'ai vû ſi ſouvent des petites veroles doubles, dans ma nombreuſe pratique, qu'enfin je riois de la ſecurité de ceux qui s'en croyoient exempts; parce qu'ils l'avoient euë une fois.* Quand promettiez-vous à ceux qui étoient marqués par la petite verole, qu'ils ne reprendroient pas cette maladie? Ce n'étoit pas avant que d'être Médecin: c'étoit donc dans les prémiéres années de vôtre pratique; mais avant ce tems-là vous aviez lû les meilleurs ouvrages, & entendu les plus grands maitres; & c'eſt dans cette double ſource, où vous aviez puiſé l'aſſurance, qu'on n'a pas deux fois la petite verole: il falloit donc, que cette opinion fût bien générale,

&

& que les faits qui la démentent fussent bien rares & bien douteux. Dès lors vous en avez vu beaucoup: c'est un effet du hazard, qui vous a présenté plusieurs de ces cas; pendant que des praticiens, qui ont plus d'années de pratique, que vous n'en avez de vie, n'en ont jamais vû. Resumons tous ces témoignages & concluons. L'on peut les ranger sous quatre classes: les uns nient absolument la chose, d'après les faits & les raisons; les autres la regardent comme très-douteuse; d'autres l'admettent comme très-rare; vous seul l'avez vuë fréquemment. C'est, ce me semble, être bien raisonnable, que de vous l'accorder, mais comme une chose très-rare. Quand mille personnes sont comme forcées à voir un fait qui doit se passer en differens lieux; si cinq cent ne le voyent jamais, & ne le croyent pas possible; si deux ou trois cent le regardent comme très-douteux; si cent le voyent très-rarement, & un seul souvent; tout ce que l'on peut légitimement conclure, c'est qu'il est extrêmement rare. Tirer une conclusion contraire, ce seroit manquer de respect à tous, excepté à ce seul; ce seroit leur dire, vous êtes bien mauvais observateurs, ou vous faites bien peu d'attention aux maladies, ou vous les connoissez bien mal. Vous êtes bien éloigné de vouloir mériter un tel réproche: pour l'éviter, il faut nécessairement souscrire à la rareté des secondes petites veroles. C'est, je crois, vous accorder beaucoup, que de vous accorder une recidive sur cent malades; & je finis cet article, par ce que dit, sur la généralité & sur la duplicité, WILLIS, qui paroit avoir pris

le

le juste milieu. *L'homme, & l'homme seul, est attaque une fois, & une seule fois en sa vie, par la petite verole. Si par hazard il s'en trouve un, qui ne l'ait jamais, & un autre qui l'ait deux fois; ce sont de ces faits rares & insités, qui ne dérogent point à l'observation commune, que tous les hommes sont sujets à cette maladie, & ne l'ont qu'une fois.* Telle étoit l'idée de M. BOERHAAVE: ses leçons, receuillies par M. HALLER, & que j'ai déjà cité plus haut, le prouvent. Il y confirme, qu'on n'a la petite verole qu'une fois. Il dit avoir vû un homme, qui l'eût quatre fois: Se seroit-il contredit si grossierement? Non assurément; mais il a crû qu'un seul cas ne méritoit pas, qu'on fit exception. *Rara non sunt artis.*

Vous rapportez une observation d'une seconde petite verole: elle est décisive; mais vous voyez, que je n'en ai pas besoin, pour être convaincu. Vous concluez ensuite avec raison, que les petites veroles inoculées, ne préserveront pas plus de recidive, que les naturelles: cela est évident. Vous le prouvez par l'histoire de *Cocanam Timoni*, fille du fameux inoculateur de ce nom. Voici le fait. Elle avoit été inoculée por son pere, & avoit eu la petite verole: son pere meurt; sa mere se remarie, & épouse M. HIESCH: elle en a des enfans; on les inocule 20. ans après l'inoculation de *Cocanam*, qui est leur garde: en les soignant elle reprend la maladie & meurt. Je ne doute point de la fidélité de cette observation: j'ignore sur quel fondement M. de la CONDAMINE, qui apparemment n'a pas eu en main votre ouvrage, puisqu'il suppose que vous faites deux per-

sonnes

ſonnes de *Cocanom Timoni* ſous ce nom, & ſous celui de Me. HIBSCH, & que vous les faites toutes deux mourir, c'eſt à quoi vous n'avez pas penſé; j'ignore, dis-je, ſur quel fondement M. de la CONDAMINE, ſi exact d'ailleurs dans toutes ſes allegations, revoque en doute l'inoculation de *Cocanam*, & aſſure, qu'au moins elle n'a pas été faite par ſon pere. J'admets le fait tel que M. MAKENSIE le rapporte: mais de ce fait, & de quelques autres, qui ſont poſſibles, & dont je veux croire que quelques uns ſont arrivés, quoiqu'on en ait cité pluſieurs faux, je ne vois pas qu'on puiſſe tirer aucune inference défavorable à la méthode que je défens.

Il ne manque actuellement, pour ſatisfaire à votre derniere queſtion, que de déterminer, quel fond l'on doit faire ſur une inoculation, qui ne produit pas la petite verole. Il y a un certain nombre de gens, qui ne peuvent pas prendre cette maladie: ainſi il y en aura néceſſairement quelques uns, à qui on ne pourra pas la donner. On ne doit pas eſpérer, que l'Inoculation réuſſiſſe ſur eux; tout le monde en convient: mais s'aſſurer ſi c'eſt par cette raiſon d'impoſſibilité qu'elle manque, il faut prendre des précautions, moyennant leſquelles on eſt ſûr, que le venin auroit agi, s'il y eût eu un effet à operer. Je n'entrerai point actuellement dans le détail de ces précautions: elles ſe trouvent dans la ſeconde èdition de l'Inoculation juſtifiée. Ayez la complaiſance de les ſuppoſer ici; & alors je puis vous repondre. *Il eſt ſans aucun doute, que l'Inoculation, faite ſuivant les regles, ſoit qu'elle ait ſait éclore la maladie ſoit*

qu'elle ne l'ait pas produite, garantit, de toute recidive, tous ceux qui ne devoient pas avoir la maladie deux fois; & le nombre de ces derniers est extrémement rare.

Cette possibilité doit-elle faire négliger l'Inoculation? Je ne puis que repeter ici, ce que j'ai dit dans mon premier ouvrage, & ce qui se trouvera dans la seconde édition. C'est qu'en accordant, qu'un certain nombre de ceux, qui ont été inoculés, peuvent être attaqués dans la suite, par une seconde petite verole, ce n'est pas une raison pour ne pas les inoculer. Une operation, qui n'est accompagnée d'aucun danger, ne doit jamais être négligée, quoiqu'elle ne mette pas à l'abri d'un second peril tous ceux qui l'employent: il suffit qu'elle soit utile au plus grand nombre, & qu'elle n'empire point le sort des autres. Il seroit absurde d'exiger de l'Inocnlation, qu'elle préserve d'une réchûte ceux, que la petite verole naturelle n'en auroit pas préservé: elle conserve ici tous ses avantages; &, s'il y avoit des marques pour connoître ceux qui sont menacés d'une double maladie, la raison exigéroit, qu'on les réinocula dès qu'ils seroient gueris.

J'ai répondu à vos questions. Je finirai par vous en proposer une. „ La petite verole naturel-
„ le est très-dangereuse: l'Inoculation diminuë infi-
„ niment ses dangers, & ne peut la donner qu'a
„ ceux qui l'auroient euë: croyez vous que Dieu
„ blame un moyen si propre à arrêter les ravages
„ de cette maladie? Ou elle est un fleau, dont il
a voulu punir l'humanité, un éguillon auquel il ne
veut

veut pas qu'on regimbe; en ce cas sans doute, l'Inoculation est criminelle: sans doute vous avez eu raison de vous élever avec force, contre cette pratique, & vous auriez pû prendre pour épigraphe.

Ne quis discat prodesse improbis, mais la curation même de la petite verole naturelle cesse d'être innocente. Plus on a travaillé & réussi à la perfectionner, plus on est coupable; personne ne l'est autant que vous. Ou c'est le resultat fâcheux de l'œconomie de l'univers, un accident physique contingent: & alors, il nous est parmis d'en diminuer le danger, tout comme celui des autres maux, dont nous sommes menacés. Nous sommes exposés aux intemperies de l'air & des saisons; nous sommes exposés aussi inévitablement aux dangers de la petite verole ; il n'est question que de ceux qui peuvent la prendre;) nous nous mettons à couvert du premier mal, par des batimens, dont la construction coute souvent la vie, malgré toutes les précautions qu'on prend, à bien des hommes; l'Inoculation est le batiment qui nous abrille contre les dangers de la petite verole; batiment qui, avec de bonnes précautions, coutera la vie à infiniment moins de gens, que les arts subordonnés à l'architecture; j'oserois dire à personne ; seroit-elle plus criminelle que les moyens que cette science employe? Je m'en remets à votre décision.

Un destin irrévocable assujettit tous les habitans d'un païs, à passer une fois en leur vie, sur une planche extrêmement étroite, sous laquelle coule un torrent profònd, rapide & impétueux. L'eperience de

dix siécles a apris, que, de dix personnes qui passent, il y en a au moins une qui tombe, & qui est noyée ; sans parler de celles qui tombent, & qu'on peut sauver, mais qui, ayant été froissées, contre les rocs, dont le lit du courant est rempli, conservent souvent, pendant toute leur vie, des infirmités, qui leur font envier le sort de ceux qui sont péris. Les mêmes observations, qui ont prouvé le danger de ce passage, en ont fait connoître les causes. L'on a vû que plusieurs tomboient par la peur de tomber : d'autres, parce qu'ils étoient trop pésants, & qu'ils donnoient à la planche de faux mouvemens : de troisiémes, parce qu'ils étoient attaqués de vertiges, de défaillance, d'un accès d'épilepsie : de quatriémes, parce que la planche étoit couverte de glace : de cinquiémes, étoient renversés par un orage violent : d'autres périssoient, parce qu'ils avoient entrepris ce voyage de nuit. Plusieurs femmes enceintes tomboient, par la difficulté qu'elles ont à conserver leur corps en équilibre, & à voir l'endroit où elles doivent poser le pied. Un grand nombre étoit victime des mauvais conseils, que des gens bien Intentionnés, & mal instruits, comme il en est tant, leur donnoient. Quelqu'un refle-chit, & dit ; puisque le passage n'est pas nécessairement mortel ; puisque ce sont des circonstances accidentelles, qui le rendent si dangereux ; puisque nous devons tous le passer, & que quand nous l'avons passé une fois, il est très-rare que nous le passions une seconde : ètablissons, que tout le monde y passera, dans une certaine époque déterminée par l'abscence dès circonstances défavorables. 1. Avant que de

con-

connoître le danger. 2. Avant que d'être venu trop péſant. 3. Dans un tems où l'on n'aura point à craindre en route quelque accès de maladie. 4. lorſqu'il n'y aura point de glace ſur la planche & que l'air ne ſera point orageux: 5, en plein jour: 6, les femmes paſſeront toûjours avant l'âge de la groſſeſſe: 7. tout le monde paſſera ſous la direction d'un bon guide qui déterminera le tems de ſon paſſage. Sans doute tous les geus ſenſés, tous les bons citoyens, ſentiront l'utilité de ce projet: on le mettra en exécution; l'on remarquera qu'il a le plus heureux ſuccès; qu'au lieu d'uue dixiéme partie des paſſans, qui periſſoit, il n'en perit pas une deux-centiéme, & qu'ainſi cet expedient en ſauve plus des dix-neuf vingtiemes. Les choſes étant dans cet état, penſez-vous qu'un pere raiſonnable, qui aimeroit veritablement ſes enfans, ne crût pas remplir un devoir, & ne ſuivit pas les mouvemens d'une tendreſſe éclairée, en leur faiſant paſſer la planche à l'époque favorable, au riſque d'un ſur deux cent, plutôt que d'attendre, que le hazard les y conduiſe, aux riſques d'un ſur dix. J'eſpére que vous ſentirez la juſteſſe de ma comparaiſon, & que vous vous rendrez aux conſequences.

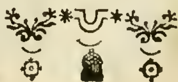
Je finis; je n'ai peut-être été que trop long: mais j'avois deux puiſſans motifs pour tâcher de ne rien omettre: l'importance de ma cauſe; & la recompenſe flateuſe que vous promettez à celui qui levera vos doutes, *une eſtime éternelle*. Si, contre mon intention, il s'étoit gliſſé dans cette lettre quelque expreſſion qui pût vous faire la moindre peine, je la déſavouë, comme abſolument contraire à ma

façon

façon de penſer. Souvenez-vous de cette belle ſentence de St. AUGUSTIN, que vous avez mis à la fin de votre ouvrage. *Si notre ami ſe trompe, il faut l'inſtruire ; s'il nous inſtruit, il faut l'écouter.* Et ſurtout, rendez juſtice à la pureté des mes intentions, comme je l'ai renduë aux votres. Notre objet commun eſt la verité: nous la cherchons avec le même empreſſement; & celui des deux, qui la mettra dans tout ſon jour, eſt bien ſûr d'obtenir le ſuffrage de l'autre. Si vous accordez le votre à mes raiſons; ſi elles peuvent changer votre façon de penſer ſur l'inoculation; toute controverſe, relative au phyſique de cette méthode, (& c'eſt le phyſique, qui doit en regler le moral) ſera terminée. Il n'y a point de Médecins, il n'y a poiut de parens, qui ne ſe repoſent ſur vous, avec la plus entiére confiance, du ſoin d'aprécier les objections & les reponſes. Si vous êtes ſatisfait des miennes, tout le monde le ſera: il ne reſtera plus qu'à porter la méthode à ſon dernier degré de perfection; c'eſt la tâche qne tous ceux qui aiment les hommes vous impoſeront, pour payer les fraix du procès. Vous inoculerez, & le journal de vos attentions, & de vos ſuccès, deviendra le code des inoculateurs.

J'ai l'honneur d'être avec la conſidération la plus diſtinguée, &c.

FIN.



RECUEIL DE PIECES

CONCERNANT

LES EXHUMATIONS

FAITES DANS L'ENCEINTE DE L'EGLISE DE SAINT ELOY DE LA VILLE DE DUNKERQUE.

[Imprimé & publié par ordre du Gouvernement.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

M. DCC. LXXXIII.



RECUEIL DE PIÈCES

Concernant les Exhumations faites dans l'enceinte de l'Eglise de Saint-Eloi de la ville de Dunkerque.

La néceſſité indiſpenſable d'élever un nouveau portail & de conſtruire de nouveaux piliers dans l'intérieur de l'Egliſe paroiſſiale de Dunkerque, détermina, au mois de décembre 1782, M. de Calonne, Intendant de Flandre & d'Artois, ainſi que MM. du Magiſtrat, à ordonner que l'on procéderoit aux travaux, après avoir pris toutes les meſures capables d'en aſſurer le ſuccès. En conſéquence M. Hecquet,

Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi, présenta au Corps municipal un Mémoire ſur la partie des meſures qui avoient un rapport plus direct avec la ſanté des citoyens & leur conſervation.

L'Egliſe de St. Eloy eſt la ſeule paroiſſe de Dunkerque, & c'étoit autrefois la ſépulture de tous ceux qui deſiroient y être inhumés. Ce n'eſt que depuis 1777 qu'on a ceſſé d'y enterrer. En conſidérant que les cadavres s'y accumulent depuis 1452; que la nature du ſol expoſoit encore à les rencontrer entiers dans un ſable qu'une humidité ſaline rendoit on ne peut plus propre à la durée de leur conſervation; que nulle ville n'offre dans ſes annales d'exemples plus fréquens d'épidémies, ſans en excepter même la peſte qui, en différens tems, y a exercé ſes ravages; on ne pouvoit ſe diſſimuler ni les dangers inſéparables du remuement des terres imprégnées de méphitiſme au plus haut degré, ni le beſoin de réunir tous les ſecours que la Phyſique moderne, aidée de l'expérience & de l'obſervation, eſt dans le

cas de procurer pour une opération de cette importance.

Pénétré de ces réflexions, M. Hecquet n'accepta la direction de la partie du travail relative aux exhumations, que sous la condition expresse que son Mémoire & le plan des moyens qu'il préparoit, seroit soumis à l'examen de Physiciens déja connus par des expériences heureuses en ce genre. Il fut donc arrêté, qu'on consulteroit MM. *Laborie*, *Parmentier* & *Cadet de Vaux* : on verra quel a été le rapport que ces Chymistes ont rédigé; & le Journal des opérations de M. *Hecquet*, en constatant l'efficacité des moyens employés, devient un modèle & même un encouragement pour semblable entreprise, en supposant toutefois qu'on aura le bonheur, comme à Dunkerque, de rencontrer dans un homme de l'art les lumières & le patriotisme.

Pour ne laisser subsister aucun doute, & s'assurer si pendant le cours des exhumations, & depuis qu'elles sont terminées, les habitans n'avoient rien éprouvé qu'on pût attribuer directement ou indirec-

tement aux ſuites de ces travaux, les Chymiſtes conſultés ont cru qu'il étoit de la prudence & de leur devoir, d'écrire au Corps municipal pour avoir des renſeignemens poſitifs à ce ſujet; & c'eſt avec la plus grande ſatisfaction qu'ils ont appris que les précautions miſes en uſage avoient produit tout leur effet.

Ce Recueil n'offriroit que les trois pièces dont il vient d'être fait mention, ſi M. l'Intendant, pour le rendre d'une utilité plus générale, n'eût demandé aux mêmes Chymiſtes, par forme de ſupplément, 1°. ce qu'ils auroient d'obſervations & réflexions nouvelles à ajouter à leur premier rapport; 2°. d'apprécier le mérite & l'effet de chacun des moyens employés; 3°. enfin, d'indiquer une marche à ſuivre pour ce qui reſte à faire dans les eſpaces intermédiaires des nouveaux piliers. La ville de Dunkerque comptera au nombre des obligations qu'elle a à M. de Calonne, celle d'avoir, par ce nouveau travail, éteint une ſource d'exhalaiſons toujours pernicieuſes à la ſanté des habitans.

Il feroit ſuperflu de parler ici de l'utilité

de ce Recueil ; elle n'échappera point au public inſtruit. Son objet a le droit d'intéreſſer les hommes de tous les pays & de tous les ordres.



LETTRE de M. DE CALONNE, Intendant de Flandre & d'Artois, à MM. LABORIE, PARMENTIER & CADET DE VAUX.

8 Mai 1783.

» JE me fuis fait rendre compte très-
» exactement, Meffieurs, de ce qui s'eft
» paffé à Dunkerque, relativement aux
» excavations occafionnées tant par la
» fondation du Portail de l'Eglife paroif-
» fiale, que par les réparations néceffaires
» dans l'intérieur, pour affurer la folidité
» de cette même Eglife; & j'ai vu, avec
» la plus grande fatisfaction, que les dif-
» férens moyens propofés & employés
» pour prévenir les fuites funeftes que
» pouvoit entraîner un travail de cette
» nature, s'il avoit été entrepris fans
» précautions, ont produit tout l'effet
» qu'on devoit en attendre. Mes inquié-
» tudes fur le danger d'une exhumation
» confidérable au centre d'une ville très-
» peuplée, n'ont cédé qu'à la jufte con-
» fiance que m'a infpirée votre avis, ainfi
» que le Mémoire du fieur Hecquet, très-

» habile Chirurgien-Major de l'Hôpital
» militaire, en même tems qu'Echevin
» de la ville. L'exposé des procédés qu'il
» vous a paru convenable de suivre, &
» dont l'efficacité étoit déja constatée par
» diverses expériences, m'a rassuré d'au-
» tant plus, que je n'ai pu douter de l'at-
» tention du Corps municipal pour leur
» exécution. J'ai applaudi également au
» choix des Chymistes éclairés qu'il avoit
» consultés, & au parti qu'il avoit pris de
» charger un de ses membres plein de
» zèle & de courage, le sieur Hecquet,
» de conduire toutes les opérations en
» présence du sieur Thiery, Commissaire
» aux travaux de la ville, dont l'intelli-
» gence est connue.

» Mais ce n'est point assez, Messieurs,
» d'avoir préservé les habitans de Dun-
» kerque des malheurs auxquels de moin-
» dres soins les auroient exposés; le bien
» public exige encore que le développe-
» ment des moyens mis en usage dans une
» circonstance aussi critique, devienne
» utile à l'humanité entière, & qu'il puisse
» servir de modèle à suivre en pareil cas.

» Puiſqu'il eſt prouvé que le moindre ou-
» bli des précautions néceſſaires, ou la
» moindre négligence dans la manière de
» les diriger, occaſionneroit des accidens
» ſans nombre, il eſt très-important d'en
» former une méthode raiſonnée, & de la
» répandre par la voie de l'impreſſion,
» afin d'inſtruire & de rendre infiniment
» circonſpects ceux qui, par état, ſont
» deſtinés à veiller à la ſûreté publique &
» à la conſervation des citoyens.

» Preſſés par l'urgence des travaux qui,
» à cauſe de la ſaiſon, ne pouvoient ſouf-
» frir aucun retard, vous avez été forcés,
» Meſſieurs, de motiver votre avis avec
» tant de célérité, qu'il n'eſt guère poſ-
» ſible qu'il ne vous ſoit échappé quel-
» qu'une des obſervations dont la con-
» noiſſance peut être utile; & quoiqu'il
» ſoit bien démontré par le Journal des
» opérations du ſieur Hecquet, qu'on ne
» pouvoit réunir plus d'armes victorieuſes
» contre le méphitiſme & les émanations
» infectes, il me paroît cependant qu'au-
» jourd'hui, que l'emploi même des moyens
» vous met en état d'en apprécier encore

» mieux le mérite, & d'eſtimer le plus ou
» le moins d'attention que chacun d'eux
» peut exiger en raiſon des circonſtances
» locales, vous pourriez avoir pluſieurs
» changemens à faire à votre premier
» rapport.

» D'ailleurs il reſte un objet eſſentiel qui
» demande un nouveau ſecours de vos
» lumières, & un ſupplément de conſul-
» tation. Le même procès-verbal qui
» conſtate qu'on a évité avec le plus grand
» ſuccès tous les inconvéniens que les
» fouilles & excavations dans différentes
» parties de l'Egliſe pouvoient faire crain-
» dre, fait auſſi connoître juſqu'à quel
» excès les enterremens avoient été mul-
» tipliés avant l'exécution de la très-ſage
» Déclaration du 10 mars 1776, & combien
» il reſte encore de cadavres non conſom-
» més dans les intervalles où l'on n'a pas
» eu à travailler. Ces cinq ou ſix couches
» de cercueils qui ont été trouvés entaſſés
» les uns ſur les autres avec très-peu ou
» même point de diſtance, & dont les
» derniers ne ſont recouverts & ſéparés
» du ſol de l'Egliſe que par quatre

» pouces de terre, me font friffonner
» d'horreur; & je ne puis voir fans effroi
» le danger qu'il y auroit à laiffer fubfifter
» les chofes dans un état auffi menaçant.

» D'un autre côté, fi l'on juge de ce
» que feroit l'exhumation dans toute l'é-
» tendue de l'Eglife de Dunkerque, par
» proportion à ce qu'elle a été dans les
» parties qu'il a fallu excaver, on eft forcé
» de reconnoître qu'elle auroit trop d'in-
» convéniens, & qu'on ne peut la regar-
» der comme praticable, non-feulement à
» caufe de l'énorme dépenfe qu'elle en-
» traîneroit, & de la longueur du tems
» qu'il faudroit y employer; mais auffi
» parce qu'il feroit doublement imprudent
» d'agiter ces fources d'infection, dont l'effet
» eft moins à craindre quand on n'y touche
» pas, & d'exciter les murmures, les
» plaintes & les cris qui ne manqueroient
» pas de s'élever de la part des habitans,
» s'ils voyoient renverfer toutes les fépul-
» tures & troubler les cendres de leurs
» pères, fans que l'abfolue néceffité en fût
» démontrée.

» Il faut donc chercher quelque autre

» moyen d'y pourvoir d'une manière qui, ſi
» elle ne détruit pas totalement le principe
» dangereux, puiſſe du moins en enchaîner
» les effets, & ſuffiſe pour tranquilliſer.

» Il y a d'autant plus de raiſon de croire
» qu'il eſt poſſible d'y parvenir, qu'on aſ-
» ſure que cet amas monſtrueux de cer-
» cueils qu'on a découvert en creuſant les
» fondations des nouveaux piliers, &
» qu'on a laiſſé intact dans les eſpaces inter-
» médiaires, n'exiſte que dans la première
» partie de la nef, où l'on avoit coutume
» d'enterrer les bourgeois de la moyenne
» claſſe ; qu'il n'y a dans le ſurplus de l'E-
» gliſe que les ſépulturesbeaucoup moins
» nombreuſes, plus profondes & plus eſ-
» pacées des citoyens aiſés.

» Il s'agit donc, Meſſieurs, de voir
» ce qu'il y auroit à faire dans cette
» portion de l'Egliſe où les cercueils ſont
» exceſſivement accumulés, & à très-peu
» de diſtance de la ſuperficie, pour les re-
» couvrir, ſous le pavement, par quelques
» couches d'une matière propre à intercep-
» ter ou neutraliſer les exhalaiſons méphi-
» tiques & cadavéreuſes.

» Je vous prie de vous en occuper, & » d'ajouter cet article à votre premier mé» moire que vous voudrez bien m'envoyer, » pour que je puiſſe rendre compte du » tout au Miniſtre, & l'engager à en or» donner l'impreſſion. Je vous fournis une » nouvelle occaſion de ſignaler votre zèle » patriotique ; & je ſais que c'eſt la récom» penſe la plus flatteuſe qu'on puiſſe offrir » à des hommes recommandables par leur » amour pour le bien public autant que » par l'utilité de leurs travaux. «

» J'ai l'honneur d'être, avec un parfait » attachement,

» MESSIEURS,

Votre très-humble & très-
obéiſſant ſerviteur,
DE CALONNE.

MÉMOIRE

Préſenté à MM. du Magiſtrat de Dunkerque, par M. HECQUET, Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi.

Le 30 Décembre 1782.

MESSIEURS du Magiſtrat de Dunkerque s'étant déterminés à couper une partie de la paroiſſe de St. Eloy ſur ſa longueur, & d'y élever un portail ſur le plan donné par M. Louis, Architecte de Paris; il eſt digne de leur attention de s'occuper à prévenir les accidens qui ne ſont que trop communs, lorſqu'il faut creuſer dans les enceintes où des cadavres ont été accumulés.

Le ſieur Hecquet, Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi, étant, par état, plus particulièrement verſé dans tous les objets qui intéreſſent la ſanté des citoyens, prend la liberté de préſenter à MM. du Magiſtrat le tableau des effets généraux

qui résultent des exhalaisons putrides, des inconvéniens locaux de l'emplacement de l'Eglise de St. Eloy, & des moyens qu'il croit les plus propres à garantir les habitans de la ville des maladies contagieuses, & à préserver spécialement de tout danger les ouvriers qui vont être employés à ce travail.

L'effet ordinaire des substances animales putréfiées & dissoutes dans une Eglise ou un cimetière, est d'impregner le terrain environnant des miasmes méphitiques, d'en remplir particulièrement tous les vides; & lorsque la saturation est parfaite, de tendre à se dégager dans l'air extérieur par les pores de la terre, ou les ouvertures que les circonstances leur offrent. Ces émanations, soit qu'elles aient été provoquées par des fouilles, ou se soient échappées naturellement, frappent d'asphyxie ceux qu'elles enveloppent. C'est sur-tout les ouvriers employés aux excavations qui en sont les premiers atteints; & ces accidens sont d'autant plus affreux qu'ils sont suivis d'une mort prompte, & partagés par ceux qu'une imprudence respectable fait voler au

au ſecours des malheureux, ſans avoir pris pour eux-mêmes les précautions les plus grandes. L'expérience a de plus prouvé que ces exhalaiſons putrides ſe répandant quelquefois dans les environs de leur foyer, affectent ceux qui les reſpirent, & occaſionnent les maladies les plus dangereuſes.

La ſituation de l'Egliſe de Saint Eloy laiſſe particulièrement à craindre les malheurs qui viennent d'être décrits. Elle a été bâtie en 1452. Elle ſe trouve à-peu-près au centre de la ville; entourée de maiſons & maſquée par une tour très-haute, préciſément en face de l'ouverture qu'on va lui faire pour y établir un portail. Comme elle eſt l'unique paroiſſe de Dunkerque, on y a enterré depuis ſa fondation juſqu'en 1777, un nombre prodigieux de cadavres morts de tous genres de maladies. Le terrein en eſt ſablonneux & humide, & il y a nombre de cercueils de bois de chêne; par conſéquent il eſt préſumable qu'il y aura beaucoup d'exhumations à faire, & de débris de cadavres à tranſporter hors de la ville. Il y a auſſi

lieu de penſer que les exhalaiſons ſeront très-conſidérables dès les premiers coups de bêche; & l'apperçu de l'emplacement a dû convaincre qu'il n'y a point un courant d'air proportionné. Il faut donc penſer à-la-fois à corriger les éxhalaiſons méphitiques avant qu'elles puiſſent déployer ſur les ouvriers leurs terribles effets, & à pourvoir aux moyens d'exhumer & tranſporter les cadavres ſans danger pour les citoyens.

Lorſque l'Egliſe ſera entièrement demeublée, que l'échafaudage deſtiné à ſoutenir les voûtes ſera dreſſé, que la partie du toît qui doit être retranchée ſera enlevée, & que le pignon actuel de l'Egliſe ſera démoli; il ſeroit néceſſaire de pratiquer des ouvertures aux parties latérales & du fond de l'égliſe, pour donner à l'air un cours libre. Il faudroit enſuite, avant d'enlever les tombes & les carreaux qui pavent l'Egliſe, allumer le long du cordon que l'Architecte aura tracé pour l'excavation, des feux de charbon de terre, pour leſquels on établiroit des fourneaux. Il ſeroit même bon d'en placer quelques-uns

dans-l'enfoncement de l'Eglife. Il feroit auffi prudent que les ouvriers occupés à remuer la terre, euffent à leur côté des vafes remplis d'eau & de vinaigre, pour s'en frotter de tems en tems les mains & le vifage. A mefure que les excavations avanceront, il faudra y répandre en abondance du lait de chaux, projetter de la chaux en pouffière, y faire détonner de la poudre à canon, & faire de fortes afperfions d'eau mêlée avec du vinaigre. Il fera bon, pour achever de dénaturer les molécules malfaifantes, de placer des réchauds dans les fouilles mêmes, & de verfer fur les charbons ardens des mêlanges de foufre & de nitre. On feroit fagement auffi d'y employer des arrofemens d'acide vitriolique très-concentré fur du fel marin fort defféché. Ces précautions paroiffent devoir fuffire pour l'objet qu'on doit fe propofer d'abord; mais il convient d'en ajouter d'autres pour l'enlévement des cadavres ou de leurs débris que les fouilles découvriront. Il faut que les ouvriers foient pourvus de longues pinces de fer, & évitent autant que poffible de fe courber fur ces

lambeaux pourris, ou d'y porter la main. De grandes caiſſes faites en forme de cercueil,& goudronnées en dedans,pourroient recevoir les cadavres ou débris de cadavres, à meſure qu'on les enleveroit avec les pinces; on les rempliroit de chaux en poudre avant de les fermer; on les porteroit enſuite au lieu de dépôt, où l'on entretiendroit auſſi quelques réchauds, comme il a été indiqué ci-deſſus pour l'intérieur des fouilles. Il ſeroit bon qu'un tombereau funéraire, ſuivi d'un Chapelain, & couvert, pour plus de précaution, d'un drap mortuaire trempé dans un mélange d'eau & de vinaigre, fût toujours prêt à partir avec toutes les cérémonies religieuſes, dès qu'il auroit ſa charge.

Le ſieur Hecquet connoît trop bien les vues d'humanité, l'amour du bien public & la prudence de MM. du Magiſtrat avec leſquels il a l'honneur de ſiéger, pour n'être pas convaincu qu'ils accueilleront les réflexions qu'il met ſous leurs yeux.



RAPPORT

De MM. LABORIE, PARMENTIER & CADET DE VAUX, relatif à l'exhumation des cadavres d'une partie de l'Eglise paroissiale de Saint Eloy de Dunkerque.

20 Janvier 1783.

MESSIEURS du Magistrat de Dunkerque étant dans l'intention de faire couper une partie de l'Eglise paroissiale de St. Eloy, sur sa longueur, pour y élever un portail, & voulant prévenir les accidens qui pourroient résulter de l'exhumation des cadavres enterrés dans cette partie de l'Eglise, nous chargent de leur donner notre avis concernant un Mémoire qui leur a été présenté par M. Hecquet, Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi.

M. Hecquet a prévu dans ce Mémoire parfaitement bien rédigé, tout ce que la prudence la plus éclairée paroît devoir exiger en pareilles circonstances, & il y indique les seuls moyens que l'art a re-

connus jusqu'à présent les plus efficaces à employer; ainsi nous aurions peu de choses à ajouter à ses judicieuses observations, s'il ne se fût pas contenté de les généraliser.

Nous passerons sous silence les exemples d'accidens occasionnés par les émanations cadavéreuses. Ces exemples, malheureusement trop fréquens, se trouvent consignés dans plusieurs ouvrages, entr'autres dans le *Recueil sur le lieu & les dangers des sépultures*, & *dans le rapport de la Société royale de Médecine, sur plusieurs questions proposées à cette Compagnie par M. l'Ambassadeur de la Religion*, concernant un objet de cette nature.

Les Physiciens consultés sur la fouille des cimetières & sur les exhumations, y attachent quelquefois trop d'importance, tandis que les Architectes, &c. n'y en attachent jamais assez : en sorte que, dans le premier cas, on conclut négativement, & dans le second on s'expose à des accidens plus ou moins graves ; mais il est un juste milieu à saisir, il est de sages précautions qui peuvent mettre à l'abri de

toutes craintes & de tous événemens fâcheux.

Il ſeroit facile ſans doute de donner à ce Mémoire une étendue conſidérable, ſi on ſe livroit à l'eſprit de diſcuſſion; mais ce n'eſt point une diſſertation en forme que demandent Meſſieurs du Magiſtrat de la ville de Dunkerque : c'eſt un plan de conduite à ſuivre dans la circonſtance dont il s'agit, ou plutôt un ſurcroît de moyens préſervatifs que leur a déja offert M. Hecquet, animé comme eux d'un zèle vraiment patriotique.

Nous ne ferons qu'indiquer rapidement les dangers à craindre : la partie du Mémoire ſur laquelle nous inſiſterons le plus, ſera celle qui concerne les précautions à prendre pour les éviter.

Il convient d'abord de faire remarquer qu'il n'eſt guère poſſible de déterminer précisément le temps que parcourt la deſtruction des cadavres : on en a vu de conſervés entiers pluſieurs années révolues.

Il n'y a que cinq ans qu'on a ceſſé d'enterrer dans l'Egliſe de St. Eloy : on doit donc s'attendre à rencontrer des corps

non-détruits, le ſol du local étant d'ailleurs humide & ſablonneux.

La rencontre de pareils cadavres ne peut qu'expoſer à des dangers éminens, ſi la maladie a été contagieuſe : les germes de contagion ſe conſervant long-temps après la mort, peuvent ſe communiquer.

Toutefois la deſtruction ſpontanée des corps, ſans principes de contagion, ſuffit pour donner lieu à des accidens plus ou moins funeſtes. Le mouvement & l'agitation d'un cadavre non-encore détruit, peut dégager ſur le champ le *gas* méphitique dans l'état de moffettes, & plonger tout-à-coup dans l'aſphyxie ceux qui en ſeroient atteints ; ou bien ce *gas* s'exhale avec plus de lenteur, & porte en même temps un caractère de putridité qui agit d'une manière plus ou moins vive ſur les individus expoſés à ſes émanations, & produit des effets divers, ſelon la diverſité des conſtitutions & l'état de l'atmoſphère.

La terre qui environne les cadavres pénétrée de miaſmes putrides, peut également ou aſphyxier ou vicier l'air ambiant.

Les pierres des tombeaux, des caveaux,

celles qui forment les fondations, ſe pénètrent auſſi plus ou moins du méphitiſme.

Les débris des cadavres, les planches des cercueils, n'en ſont pas non plus exempts.

Ces cauſes de méphytiſme établies, la non-deſtruction des cadavres, les germes de contagion qu'ils peuvent développer & répandre long-temps après la mort, ou les émanations qui s'exhalent pendant leur deſtruction, les débris cadavéreux des cercueils, du terrein, des pierres. Voyons quels ſont maintenant les moyens d'en prévenir les funeſtes effets.

Ces moyens ſont la chaux vive & le feu : mais, pour remplir leurs effets, ils exigent, de la part de ceux qui doivent les mettre en uſage, une ſorte de profuſion, & une très-grande précaution.

On aura donc une ample proviſion de lait de chaux & des fourneaux ; on ſe précautionnera en outre de capſules ou poêles de fer, d'arroſoirs, de petits réchaux de tôle ou chaînes de fer, de nitre, de vinaigre, de poudre fumigatoire, de longs crochets, de bèches, de cercueils

en bois, cerclés de fer goudronnés, & dont la capacité ſera du double de la capacité ordinaire.

On fera le lait de chaux dans la proportion d'un ſeau de chaux vive ſur cinq ſeaux d'eau. On commencera par éteindre la chaux dans le moins d'eau poſſible, & on l'étendra enſuite dans la quantité indiquée. On conſervera ce lait de chaux dans des muids, on y laiſſera un long bâton pour le remuer à meſure qu'on le puiſera.

Les fourneaux ſeront non des réverbères, parce qu'il ne s'agit pas ici de déterminer un courant d'air; mais de multiplier la flamme & le feu deſtructeur du méphitiſme. Ces fourneaux ſeront une crèche à jour, de trois pieds de haut ſur un pied & demi de large & deux de long, faite de barreaux de fer à un pouce de diſtance, garnie dans ſon fond du gril, & ſupportée ſur des roulettes. On y brûlera du bois blanc ſec & coupé fort menu, de manière à obtenir le plus de flamme poſſible.

Les capſules ou poêles de fer ſeront armées de deux crochets ou mains de fer,

de manière à pouvoir être aſſujettis ſur les deux bords du fourneau. Elles ſont deſtinées à contenir un mélange de partie égale d'eau & de vinaigre, auquel on ajoutera par pinte une demi-poignée de plantes aromatiques, & qui ſera continuellement en évaporation. Ces capſules contiendront trois ou quatre pintes: on videra les capſules quand la liqueur ſera réduite au huitième, pour y en verſer de nouvelle.

La partie de l'Egliſe une fois démolie, & les matériaux enlevés: voici la manière dont on procédera à la fouille des terres. On ſe ſervira de bèches & non de pioches, afin de travailler le corps droit; on enlèvera un demi-pied ſeulement ſur toute la ſurface. On arroſera le terrain d'eau de chaux, & on le laiſſera repoſer pendant un ou deux jours. On reviendra à l'enlèvement d'un ſecond demi-pied, & on arroſera de nouveau, en ſorte qu'au lieu de fouiller à la fois ſix pieds de profondeur, on y reviendra à douze fois, s'il eſt néceſſaire: par ce moyen l'eau de chaux dont on aura arroſé le terrain, l'air,

la pluie, le vent, les météores & l'intervalle du temps qu'on mettra de l'enlèvement d'une couche de terre à l'autre, rafraîchiront & déméphitiſeront la ſurface du terrain : pendant ce travail, les fourneaux ſeront allumés.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que l'hiver eſt la ſaiſon la plus favorable à cette eſpèce de travail, & qu'il préſenteroit bien plus d'accidens dans l'été ou en automne. Ainſi il n'y a pas de temps à perdre pour commencer.

Quand on rencontrera un cercueil, dans l'incertitude ſi le cadavre ſera ou non détruit, on en approchera avec précaution, on coulera près du cercueil un fourneau garni de ſa capſule ; on dérangera avec précaution une des planches : ſi le corps n'eſt pas conſommé en entier, on l'inondera d'un ſeau de lait de chaux : on laiſſera le cercueil. On y en jettera un nouveau ſeau au bout de douze heures ; au bout de quatorze on procèdera à l'enlèvement du cercueil, on y verſera à cet effet un ſeau de lait de chaux plus épais.

Tandis qu'on déplacera le cercueil, ce

qui ſe fera avec des chaînes de fer ou des cordes, on arroſera le terrain avec du lait de chaux, & on tranſportera le cercueil & le cadavre dans celui prépoſé à cet effet.

L'un de nous a eu pluſieurs fois occaſion de préſider à de ſemblables exhumations, & l'effet de la chaux ne tarde pas à réduire les corps à un état même inodore.

Ce cercueil aura aſſez de capacité pour contenir le cadavre & les débris de ſa bierre, recouvert d'un mélange de lait de chaux & de terre : dans cet état, on le tranſportera.

On conçoit que ces précautions ne ſont exigibles que pour les cadavres non-encore conſommés : un ou deux ſeaux de lait de chaux ſuffiront pour les cadavres dont il ne reſtera que les débris.

Quant aux débris des cercueils, on les brûlera auſſitôt ſur le lieu même.

Il ſera prudent de tranſporter la totalité des terres, ſans les paſſer à la claie, pour ſéparer les oſſemens : cette ventilation, dans un terrain ſuſpect, pouvant multiplier & répandre les émanations méphitiques.

Si on rencontre des tombes, des tombeaux, des caveaux, on approchera un ou deux fourneaux de l'ouverture ; le feu bien allumé, on lèvera la pierre, on arrofera l'intérieur du caveau de lait de chaux. S'il contient plufieurs cadavres, on y defcendra un réchaud bien allumé, à l'aide d'une chaîne de fer ; on projettera alternativement du nitre pur & de la poudre fumigatoire compofée de réfine & de bois odoriférant.

Après avoir renouvellé trois ou quatre fois ces deux moyens pendant vingt-quatre heures, on pénétrera dans le caveau, & on inondera les cadavres ou leurs débris de lait de chaux. On attendra encore vingt-quatre heures avant de procéder à leur enlèvement. Le foffoyeur qui defcendra aura fous les aiffelles une corde pour pouvoir être enlevé en cas d'événement : fouvent il arrive que le lait de chaux verfé fur ces débris, développe une odeur forte & piquante, mais qui n'a rien de dangereux. Cette odeur eft celle de l'alkali volatil ; alors qu'elle fe développe, le *gas* méphitique eft ou enchaîné ou détruit.

Quand l'enlèvement des cadavres ſera terminé, & qu'on s'occupera de la démolition des pierres, il faut recourir à un fourneau de réverbère, aſpirant par ſon fond, tel qu'il eſt décrit dans la gravure jointe au rapport, pour la déméphitiſation des puits.

Les Commiſſaires ſouſſignés oſent aſſurer Meſſieurs du Magiſtrat de la ville de Dunkerque, qu'en ſe conformant aux procédés énoncés dans le préſent rapport, ils mettront leurs Concitoyens de toutes les claſſes à l'abri des accidens auxquels expoſe le défaut de précaution en pareilles circonſtances, ſur-tout ſi ces procédés ſont dirigés par les ſoins de M. Hecquet, l'un d'eux, qui ſemble avoir apprécié en connoiſſeur habile le mérite réel des différens moyens employés avec ſuccés dans les fouilles de ce genre.



JOURNAL DES EXHUMATIONS,

Par M. HECQUET.

AYANT à rendre un compte détaillé des opérations qui ſe ſont exécutées ſous mes yeux & par mes ordres pendant les fouilles pratiquées dans l'Egliſe paroiſſiale de Dunkerque, je m'attacherai à expoſer les inconvéniens que j'ai eu à prévenir ou à ſurmonter, les circonſtances qui les ont accompagnées, & les ſuccès que j'ai obtenus. Heureux ſi le travail dont j'ai été chargé a pu ſeconder les vues patriotiques du Corps Municipal auquel j'ai l'honneur d'appartenir, des Chimiſtes qui m'ont communiqué leurs lumières, & ſur-tout de M. l'Intendant, qui, toujours attentif à propager le bien dans les Provinces confiées à ſa ſage adminiſtration, a bien voulu exciter mon zèle dans cette circonſtance. J'avouerai que ce ſont les bontés de ce

Magiſtrat

Magiſtrat éclairé qui m'ont encouragé à accepter la direction d'une entrepriſe d'autant plus délicate, qu'il falloit en quelque ſorte heurter l'opinion publique, toujours entraînée dans les extrêmes de la crainte ou de la ſécurité ; & j'ai compté pour rien mes propres riſques, en réfléchiſſant que cette entrepriſe avoit un double objet, ainſi que j'ai un double devoir, celui de concourir, comme citoyen, à garantir la vie & la ſanté de mes concitoyens, & celui de préſerver de toute contagion, comme Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi, une Garniſon nombreuſe logée dans l'enceinte de Dunkerque. Je vais procéder au Journal de mes opérations.

26 Février 1783.

Je n'ai pas cru devoir attendre que les fouilles me découvriſſent le tableau hideux & redoutable que j'avois à rendre familier à tant d'individus, pour déterminer la quantité des moyens qu'il conviendroit d'employer à leur ſûreté. Des renſeignemens très-exacts dûs aux attentions obligeantes de M. *Thiery*, Curé & Doyen

de la Paroiſſe, m'avoient indiqué beaucoup de particularités qui pouvoient éclairer ma marche ; & je m'étois aſſuré à-peu-près de ce que l'on auroit à redouter dans chaque partie du terrain qu'on alloit ouvrir. Tous mes préparatifs furent faits en conſéquence dès le 26 au matin. Je répétai bien à mes ouvriers qu'ils n'avoient rien à craindre en exécutant avec docilité tout ce qui leur ſeroit preſcrit. Je fis choix des plus intelligens, & j'établis le plus grand ordre dans ce que chacun d'eux auroit à faire pour alimenter les feux, les tranſporter, préparer le lait de chaux, faire les arroſemens, diſſéminer la chaux en poudre, entretenir les fumigations, faire les aſperſions de vinaigre & d'eau, enlever les cercueils, tranſporter au tombereau funéraire les cadavres, débris, lambeaux, oſſemens, & enfin pour toutes les parties de cette dangereuſe & dégoûtante beſogne. Les vitrages de l'Egliſe avoient déja été enlevés, & l'on y jouiſſoit d'un air conſtamment renouvellé. L'architecte traça un ligne pour la conſtruction de ſix nouveaux piliers ; chaque excavation à faire

étoit de dix pieds quarrés en ſurface, ſur ſix & neuf de profondeur. Je fis enlever les tombes & carreaux, & ayant ſondé le terrain en pluſieurs endroits, je reconnus avec ſurpriſe qu'à quatre pouces ſeulement de la ſuperficie ſe trouvoient les cercueils qu'il falloit découvrir. Je dus alors changer l'ordre que je m'étois propoſé de ſuivre pour l'enlèvement des terres, quant aux intervalles que j'avois réſolu d'y mettre ; & prévoyant que je trouverois la conſomption des cadavres moins avancée encore que je n'avois préſumé, & que l'ouverture des cercueils & caveaux donneroit lieu à un développement de méphitiſme & d'émanations putrides très-conſidérable, je me ſuis décidé à mettre la plus grande célérité dans ce travail auſſi pénible qu'effrayant. L'on arroſa donc de lait de chaux tout le terrain découvert; & après l'avoir, pour ainſi dire, inondé, on le remua avec des rateaux, pour laiſſer pénétrer de nouveaux arroſemens.

27 Février.

Le 27 de grand matin, je fis allumer les fourneaux. La terre qui s'étoit impregnée toute la nuit du lait de chaux, fut encore arrosée, & bien-tôt après enlevée ; on la transporta hors de la ville dans un canal qui est balayé chaque jour par l'eau de la mer. On ne vit plus alors qu'un amas de cercueils. Je fis commencer des évaporations de vinaigre préparé avec des plantes aromatiques ; & après avoir fait faire des aspersions de vinaigre & d'eau sur les cercueils, j'ordonnai d'en ouvrir un : il renfermoit un corps à demi détruit & très-putride, qui fut noyé sur le champ de lait de chaux, & saupoudré de chaux en nature. Dans cet état il fut enlevé avec de grandes pelles de fer, & porté dans une grande caisse d'une capacité considétable, goudronnée en dedans, montée sur un traîneau, destinée à recevoir beaucoup de cadavres, & que j'ai déja désignée sous le nom de *tombereau funéraire.* L'on recouvrit encore de chaux, pour plus de sûreté, ce premier corps qu'on y déposa.

Le cercueil fut brifé, arrofé de vinaigre & d'eau, & mis à part pour être brûlé. Notre effai ayant réuffi & encouragé mes ouvriers, je fis ouvrir un fecond cercueil: le corps étoit totalement détruit ; nous continuâmes néanmoins les mêmes précautions. Enfin, dans cette journée du 27, quarante-trois cadavres ont été exhumés: il s'en eft trouvé onze prefque entiers, dix-fept en lambeaux, le refte en offemens plus ou moins humides. Il eft à remarquer que les cercueils étoient en général parfaitement conservés & en entier, excepté par leur fond. Ils étoient entaffés par couches fur cinq rangs de hauteur, fans être féparés par plus d'un pouce de terre, & la dernière rangée n'étoit guère plus pourrie que la première. Pendant ce travail, qui dura jufqu'à cinq heures du foir, mes ouvriers fe lavoient les mains dans du vinaigre de temps en temps, & de trois heures en trois heures buvoient un verre d'eau-de-vie de genièvre, pour réparer leurs forces qu'épuifoient la puanteur, la fatigue & l'horreur d'une image auffi affreufe. A mefure que

ſtance : or il eſt démontré, direz-vous, que la ſaignée change le nombre & la nature des boutons varioleux dans les petites veroles véritablement inflammatoires, dans leſquelles elle convient, & qu'elle n'opere pas le même effet dans les autres : elle n'a pas produit cet effet dans les petites veroles d'Edimbourg; donc ces petites veroles n'étoient pas véritablement inflammatoires. Quand vous aurez fait tous ces raiſonnemens, dont je m'aſſure que vous ſentez la force; quand vous aurez tiré cette concluſion; j'aurai beau champ, Monſieur, pour vous prouver, que cette obſervation ne conclût rien contre l'Inoculation. En effet, pourquoi prouveroit-elle mieux l'inutilité de la préparation, que celle du traitement de la maladie naturelle ? Mais examinons la, encore un moment, pratiquement. Il eſt démontré, que la ſaignée n'étoit pas le rémede néceſſaire de cette épidémie : il eſt donc démontré, qu'elle ne pouvoit pas être utile à ceux à qui on la faiſoit par précaution. En général, quand la ſaignée ne convient pas, on ne doit pas attendre un grand effet, de ce, que les auteurs exacts comprennent, ſous le nom de réffraichiſſans; c'eſt à d'autres rémedes, ſouvent aux acides, temoin Sidenham, qu'il faut avoir recours. Voilà donc une ſeconde claſſe de rémedes, les rafraichiſſans, qui ne doivent pas être régardés comme préparatoires, quoiqu'employés ſous ce nom, & dont le peu de ſuccès ne prouve point par-là-même l'inutilité de la préparation. Je ſuis perſuadé, que, de cent perſonnes, il n'y en a pas quatre, à qui les ſetons conviennent ; qu'il y en aura quatre vingt à qui ils

nui-

nuiront. Les mercuriels doivent aussi nécessairement nuire à bien des gens, être utiles à peu; & le mauvais effet, qu'ils produisoient généralement, est une nouvelle preuve, ce me semble, de la nécessité des acides dans cette épidémie: il ne paroit pas qu'on les ait employés. Il reste les purgatifs. Si l'on s'est servi des mercuriels, à ce titre, ils auront nui: & les mieux indiqués n'auront pas été suffisans dans tous les cas, pour remplir toutes les indications qui se présentoient.

Vous ne m'objecterez pas, que cette préparation faisoit du bien aux uns, & rien aux autres; puisque les uns avoient la maladie douce & les autres fâcheuse. Cela ne prouve autre chose, si ce n'est, que la purgation, peu utile aux uns, pouvoit convenir à quelques autres; ou plûtôt, peut-être, qu'il y en avoit, qui n'avoient aucun besoin de préparations, & dont la préparation n'empiroit pas le sort: ce que je suis bien éloigné de dire, comme injurieux à MM. les Médecins d'Edimbourg, que je ne regarde point comme les directeurs de cette préparation. S'ils l'étoient, il est certain, & vous l'avez prouvé, qu'ils ont eu tort dans l'usage du mercure; mais il n'y a point de lecteur, qui, comme moi; n'ait pû s'appercevoir, que l'on paroit indiquer une espéce de préparation, assez vague, peu méthodique, dépendante, peut-être, de la fantaisie des parens, ou tout au plus de celle des apoticaires: il me semble, que des Médecins auroient énoncé différemment une préparation méthodique de leur choix, & qu'ils auroient fondé sur les indications que four

funeste à la pauvreté. L'on appercevra la grande utilité dont nous a été le tombereau funéraire, par la nécessité d'accélérer l'opération, l'impossibilité de multiplier sans de grands frais de nouveaux cercueils & la difficulté, ainsi que le danger qu'il y auroient à agiter les anciens avant d'avoir détruit le méphitisme qu'ils contenoient.

28 Fevrier.

Le 28, l'on fit une nouvelle excavation dont on avoit préparé le terrain la veille. Pendant ce temps l'on plaça des maçons dans la première pour y jetter la fondation d'un des six piliers. Cette maçonnerie, poussée avec activité, fut élevée en un jour & demi au niveau de la surface, & la fouille comblée de maniére à ne jamais laisser rien craindre de ce côté. Les maçons occupés dans cette fosse avoient près d'eux des vases remplis d'eau & de vinaigre, des manœuvres aspergeoient alternativement toute l'enceinte ; le salpêtre, les poudres aromatiques & le feu, empêchèrent leurs travaux d'être troublés par aucun accident.

La ſeconde excavation fut auſſi heureuſe que la première ; l'on tint la même conduite que le jour précédent, & quarante cadavres furent exhumés, dont huit en entier, treize à demi détruits, & dix-neuf en grande partie conſommés. Un ſeul ouvrier éprouva une ſuffocation qui produiſit une légère ſyncope. Je le fis ſortir de la fouille ; on l'approcha du feu ; on lui fit reſpirer le grand air, en lui faiſant mainte ablution de vinaigre ſur la face. Cet accident n'eut point de ſuite, & l'ouvrier, après s'être repoſé & avoir bu un peu d'eau-de-vie de genièvre, reprit ſon travail.

1, 2 & 3 Mars.

Ces trois jours, dont le ſecond étoit un dimanche, furent employés tant à jeter les fondemens d'une ſeconde colonne, qu'à faire une nouvelle excavation pour la troiſième. L'on trouva huit rangées de cercueils les uns ſur les autres, & l'on exhuma quarante cadavres dont cinq en entier, quinze à demi détruits, neuf en lambeaux & onze détruits. Les mêmes précautions

dont j'avois fait uſage les jours précédens, ont eu le même ſuccès.

4 & 5 Mars.

Fondation d'une troiſième colonne, quatrième excavation, exhumation de trente-deux cadavres, dont trois en entier, douze à demi détruits, & dix-ſept détruits. Dans cette fouille, il s'eſt manifeſté une odeur plus forte & plus rebelle qu'à l'ordinaire. Elle a enfin cédé à nos moyens, & les ouvriers n'ont point éprouvé d'incommodité plus grave que le premier jour. Leur courage étoit ſoutenu par les ſuccès que j'avois obtenus juſqu'alors. Les perſonnes que M. *Louis*, Architecte dont les talens ſont connus, avoit envoyées de Paris pour diriger les travaux de l'Egliſe d'après les plans qu'il a formés, ont déclaré qu'elles n'avoient jamais été témoins d'un ſpectacle auſſi épouvantable, auſſi révoltant pour l'humanité, & n'ont été raſſurées que par l'excès de nos précautions.

6 Mars.

On s'occupa ce jour-là, ſelon l'ordre établi, à fonder promptement la quatrième colonne, & à faire en même tems une cinquième excavation. J'ai eu à faire ouverture d'un caveau fermé depuis près de quarante ans ; j'y ai fait verſer ſur le champ du lait de chaux, & enſuite deſcendre un fourneau où brûloient des bois goudronnés. La flamme, d'abord pâle & en quelque ſorte languiſſante, eſt bientôt devenue vive, indice de la préſence & de la deſtruction d'un air chargé de méphitiſme. On a trouvé dans ce caveau les ſquelettes décharnés de trois Eccléſiaſtiques. Il paroît que l'émanation putride, réſultant de la diſſolution de leur chair, étoit reſtée concentrée dans cette enceinte étroite ; & j'obſerverai en paſſant, que c'eſt ce qu'il faut particulièrement redouter dans tout caveau qui n'aura point été ouvert depuis long-tems. L'on a en outre exhumé vingt-deux cadavres, dont quatre aſſez bien conſervés, & le reſte preſque détruit. Il eſt, je penſe, inutile de rappeller que les pré-

cautions & les cérémonies du premier jour ont été obſervées pour toutes les exhumations ſubſéquentes.

7 Mars.

En creuſant les fondemens de la ſixième colonne, on a exhumé trente-trois cadavres, dont deux entiers, ſept à demi détruits, neuf en lambeaux, & quinze en oſſemens. Il ne s'eſt rien paſſé de plus fâcheux que les jours précédens ; & ſans quelques maux de tête, quelques ſuffocations, des émanations particulièrement infectes qui gagnoient le deſſus ſur mes moyens & me forçoient à les redoubler, on auroit preſque oublié le danger qui nous environnoit, pour n'être ému que par l'horreur du tableau, pendant les ſix excavations dont je viens de rendre compte.

Parmi les corps entiers & à demi détruits qui ont été exhumés juſqu'ici, il s'en eſt trouvé d'enterrés depuis ſept, huit, neuf, dix & douze années. Il eſt bon de remarquer que les oſſemens des corps détruits ſe ſont trouvés en aſſez grande par-

tie recouverts d'une eſpèce de mouſſe blanchâtre qui s'affaiſſoit ſur le champ à l'ouverture du cercueil, pour ne laiſſer qu'une humidité muqueuſe. J'ai toujours eu la plus grande attention à y faire jeter du lait de chaux immédiatement après le coup de crochet qui enlevoit la planche.

12 & 13 Mars.

L'on a été occupé du 7 au 12 à achever d'abord les fondemens des ſix colonnes, & à combler parfaitement les fouilles. J'ai fait enſuite dépaver & arroſer de lait de chaux un nouveau terrain qui m'étoit très-particulièrement ſuſpect. Il s'agiſſoit de commencer une très-grande excavation, pour établir le pignon & le portail de l'Egliſe; elle devoit avoir environ cent-vingt pieds de long ſur ſeize à dix-huit de large, & huit de profondeur. Je jugeai à propos de laiſſer quelque intervalle entre les arroſemens, pour la préparation de la partie qui devoit être attaquée la première; & la matinée du 12 fut conſacrée à l'enlévement des terres. Dans le reſte de cette journée & celle du 13, l'on en-

leva ſoixante cadavres, dont onze en entier, ſeize en lambeaux, & trente-trois en oſſemens plus ou moins humides. Les exhumations faites dans ces deux journées, ont été très-fortes; pluſieurs ouvriers ont été affectés de maux de tête, de légères ſenſations douloureuſes à la gorge; d'autres ont eu des éruptions aux lèvres & autour de la bouche; mais l'augmentation du feu, des arroſemens de lait de chaux & de tous les autres moyens dont il a été parlé, ont empêché qu'il ne ſe manifeſtât rien de plus grave; & les ouvriers, de qui j'ai toujours eu grand ſoin d'écarter toute idée de danger, ont conſervé la même ardeur & la gaieté que je m'efforçois de leur inſpirer.

Un fait qui mérite d'être rapporté, c'eſt que parmi les onze cadavres qui, dans le nombre des ſoixante exhumés le 12 & le 13, ſe ſont trouvés en entier, il y en avoit trois entièrement deſſéchés & ſemblables aux momies. Les anciens avoient pluſieurs opinions ſur la durée des corps enterrés. Nous avons des caveaux dans leſquels ils ſe conſervent des ſiècles; tels

ſont ceux des Cordeliers de Toulouſe, où l'on en voit pluſieurs qui ſont encore en entier. Ici on ne peut attribuer cette conſervation au terrain & à l'expoſition, puiſqu'à côté des eſpèces de momies dont il s'agit, il ſe trouvoit des corps tout-à-fait putréfiés. On ne peut donc attribuer ce phénomène qu'à la conſtitution des corps mêmes, ou peut-être à l'uſage long & immodéré des liqueurs fortes.

14, 15 & 16 Mars.

Pendant les excavations du 12 & du 13, j'avois fait arroſer de nouvelles parties de terre, & ſucceſſivement depuis le 14 juſqu'au 16. Au ſoir, l'on exhuma quatre-vingt-dix cadavres, dont quarante preſque entiers, & les cinquante autres plus ou moins humides. Grande profuſion de moyens, & mêmes circonſtances que les jours précédens. Ma ſanté n'avoit encore ſouffert d'autre atteinte que des maux de tête, lorſque dans la nuit du 15 au 16, je m'éveillai avec une chaleur brûlante, des douleurs dans tous les membres, & une

l'*Inoculation* juſtifiée: je ne vous citerai qu'un ſeul exemple, bien propre à prouver les avantages d'une pratique, qui vous aſſure, que vous ne prendrez jamais cette maladie, que dans un endroit ou vous ſerez à la portée des ſecours. Un officier Bernois. d'un nom bien conſideré, & bien aimé à Vienne, quitte ſa patrie, où il avoit été en ſémeſtre, pour retourner joindre l'armée françoiſe en Veſtphalie: il eſt attaqué violemment par la petite verole, dans une miſérable chaumiére, éloignée de tout endroit conſiderable; une écurie lui ſert de chambre; il meurt preſque ſans aucun ſécours. Il vivroit, ſelon toutes les apparences, ſi cette maladie ne l'eût pas attaqué après un voyage long, pénible & précipité; ſi elle ne l'eût pas ſaiſi dans un endroit où il n'y avoit perſonne qui pût le diriger; ſi la crainte, que toutes ces circonſtances inſpirent, ſi les régrets de manquer aux poſtes où ſon dévoir l'appelloit, n'euſſent pas produit des révolutions très-fâcheuſes; en un mot, s'il eut été inoculé jeune.

Je vous diſois, plus haut, que la vraie méthode de traiter la petite verole, n'étoit & ne feroit jamais générale; que, peut-être-même, elle viendroit à ſe perdre; que c'étoit une forte raiſon en faveur de l'Inoculation. J'ajoutois, vous me retorquerez l'objection contre cette méthode; j'ai promis de vous répondre ailleurs; ce doit être ici.

Deux raiſons font, qu'en effet, l'objection ne porte point ſur l'Inoculation: la prémiere, c'eſt que le choix de l'âge & de l'air les plus favorables, ont une puiſſante influence ſur la bénignité de cette maladie;

ladie; qu'en la donnant, ſous des auſpices heureux à ces deux égards, on eſt ſûr qu'elle ne ſera point auſſi fâcheuſe; & que, plus elle eſt legére, moins un traitement mauvais ou imparfait, pourra faire de mal. La ſeconde; c'eſt que, quelques variations ſiſtematiques, que le traitement de la petite verole puiſſe eſſuyer, (& le paſſé nous effraye pour l'avenir), la préparation en ſera toujours à l'abri. Tel Médecin, très-habile d'ailleurs, qui ſe ſera fait un ſiſtéme ſur cette maladie, la traitera mal, en conſequence de ce ſiſtéme; mais ce même Médecin, très-bon juge de l'état d'une ſanté, ne ſe trompera point ſur tel ou tel défaut de conſtitution; il y remédiera très-bien: il mettra le corps dans l'état le plus favorable, pour avoir la petite verole heureuſe. Quelle que ſoit ſa méthode pendant le cours de la maladie, peu importe; il n'aura point occaſion d'en faire uſage: la maladie eſt, d'ailleurs, dans un état, qui lui permet de ſupporter impunement quelques erreurs de traitement. Auſſi, Monſieur, il y a actuellement, en Europe. un grand nombre de Médecins, auxquels je confierois, avec une entiere aſſurance, tel ſujet pour l'inoculer, que je ſerois très fâché de ſavoir entre leurs mains, s'il avoit la petite verole naturelle. L'on ne cite pas les vivans dans ces occaſions: vous m'en diſpenſerez; & peut-être en connoiſſez vous auſſi bien que moi: mais prenons quelques exemples parmi les Médecins, qui ne ſont plus. Je vous en ai cité pluſieurs, qui ont donné une excellente méthode préparatoire, & qui en avoient une curatoire, que vous & moi ſommes bien éloigués d'a-

Du 18, 19 & 20 Mars.

J'ai fait procéder pendant ces trois jours à l'enlévement de nouveaux cadavres dans la grande fouille dont j'ai parlé ci-deſſus. Je me bornerai à dire que l'on en a exhumé cent trente-trois, dont dix-neuf entiers, vingt-ſept en lambeaux, & quatre-vingt-ſept en oſſemens plus ou moins deſſéchés; les cercueils toujours accumulés les uns ſur les autres, depuis cinq juſqu'à huit rangées.

Pendant le cours de ce travail, deux jeunes gens attirés par la curioſité, vinrent voir l'enlévement des cadavres. L'un d'eux fut tout-à-coup frappé d'une douleur violente à la tête; trois à quatre jours après, la petite vérole ſe déclara, & il mourut. Je n'en veux rien conclure; mais il eſt à obſerver que parmi le nombre de ces cadavres, une grande partie avoit été enlevée par des fièvres putrides, malignes, des dyſſenteries & des petites véroles confluentes, maladies contagieuſes, qui en différens tems ont fait des ravages à Dunkerque; & ſi l'on ſe donnoit la peine

de lire l'hiſtoire de cette ville, on verroit qu'elle a été maltraitée par des épidémies qui y ont régné à différentes époques ; circonſtance qui rendoit nos précautions particulièrement indiſpenſables.

21 Mars.

Exhumation de ſoixante & quatorze cadavres, dont huit entiers, douze en lambeaux, cinquante-quatre à-peu-près détruits. Ce jour-ci a offert, de plus que les autres, un événement fâcheux qu'il n'a pas été en mon pouvoir de prévenir. Vers les onze heures du matin, m'étant apperçu qu'il me manquoit un ouvrier, je demandai ce qu'il étoit devenu à Chevalier père, qui conduiſoit ce travail ſous mes ordres, homme intelligent, qui m'a été très-utile, & que je ne puis me diſpenſer de nommer ici comme un témoignage public de ma ſatisfaction. Il me répondit que cet ouvrier s'étant plaint dès le matin d'un violent mal de tête & de gorge peu après ſon arrivée, il l'avoit renvoyé chez lui. On vint me dire, vers les cinq heures de l'après-dîné, que ce pauvre miſérable étoit

fort mal. Dans l'impoſſibilité de quitter nos travaux qui, dans ce moment, étoient très-épineux, comme on peut le voir par le nombre prodigieux des exhumations de ce jour, je donnai ordre de le faire conduire à l'Hôpital général. Je me propoſois d'aller l'y voir, lorſque j'appris qu'il étoit mort, attaqué d'une fièvre ardente, d'une douleur inſupportable à la tête, & d'une inflammation gangréneuſe à la gorge, qui l'a fait ſuccomber en peu d'heures. Ce malheureux, uſé par la débauche, la fatigue, l'ivrognerie, étoit d'une hardieſſe inconcevable, & malgré mes ordres, toujours courbé ſur les lambeaux pourris, ſe faiſant un jeu de les prendre à pleines mains. Pour ne point effrayer mes ouvriers, j'ai cherché à donner à ſa mort d'autres couleurs; mais ſes imprudences réitérées n'en montrent que trop la véritable cauſe.

22 & 23 Mars.

L'on a exhumé pendant ces deux jours cent douze cadavres, dont ſept en entier, vingt-cinq en lambeaux, & ſoixante-dix-

neuf en ossemens plus ou moins desséchés. Rien de particulier.

25 & 26 Mars.

Ces deux journées ont mis fin à nos exhumations pour la partie des piliers du pignon & du portail, & je n'ai eu à faire transporter au cimetière que trente-cinq cadavres, dont neuf en lambeaux, & quinze détruits. Dans tout le cours de ces opérations, le tems a été très-favorable, & le vent, la gelée & la neige ont facilité nos succès.

Du 17 Mars au 16 Avril.

Je n'ai point négligé l'intérieur de l'Eglise; & comme il y a eu quelques exhumations à y faire, des tombes à déplacer, des parties entières à dépaver, des terres suspectes à remuer, j'ai ordonné que des feux y fussent entretenus nuit & jour jusques au 16 d'avril. Pendant cet intervalle, j'ai fait exhumer soixante-treize cadavres dans trois chapelles que l'on a dû baisser, & j'ai eu à combattre à l'ouverture des tombes, des émanations

particulièrement inquiétantes. Un jour ſur-tout que le tems paſſa bruſquement à une chaleur conſidérable pour la ſaiſon, il ſe développa une odeur tellement infecte, qu'elle fut généralement ſentie dans les parties les plus éloignées de l'Egliſe, malgré l'activité de mes agens.

Je dois obſerver qu'outre les ouvriers que j'employois aux excavations & à l'enlévement des cadavres, il y avoit conſtamment dans l'Egliſe un nombre conſidérable d'autres ouvriers de toute eſpèce, qui, placés en dehors des fouilles, & reſpirant un air épuré par le feu, les liquides en évaporation, & les fumigations qui nous environnoient, n'ont pas reſſenti la plus légère indiſpoſition ; beaucoup de citoyens honnêtes qui ſont venus voir nos travaux ne s'en ſont point trouvés affectés ; ceux qui habitent les maiſons qui entourent l'Egliſe de toute part, n'ont éprouvé aucun accident, non plus que les habitans de la baſſe ville, qui avoiſinent le nouveau cimetière où ces cadavres ont été inhumés. Toutes ces circonſtances me donnent lieu de conclure que les moyens

de toute eſpèce qui ont été employés, ont parfaitement détruit ou enchaîné le *gas* méphitique & les émanations putrides qui ſe ſont développées dans le cours de nos fouilles. Il me paroît qu'on n'a rien à craindre de ce côté des chaleurs de la ſaiſon où nous allons entrer, & j'ai d'ailleurs renvoyé au mois de novembre prochain l'ouverture de pluſieurs caveaux, & ce qui reſte d'exhumations à faire dans quelques chapelles particulières.

Il manqueroit quelque choſe à l'exactitude de ce Journal, ſi j'omettois de rendre la juſtice due au zèle de M. Thierry, premier Echevin & Commiſſaire aux travaux, qui a bien voulu aſſiſter à mes opérations avec une activité digne de la reconnoiſſance publique, & concourir à les faire exécuter toutes les fois qu'il étoit néceſſaire.

En récapitulant le nombre des cadavres dont il eſt fait mention dans ce Journal, l'on verra qu'il ſe monte à 816, & pareil nombre de cercueils a été brûlé dans le court eſpace que ce travail a duré. Je ne compte point ici tous les enfans qui ont

été en même tems exhumés. L'on aura ſans doute remarqué avec étonnement, & même avec une eſpèce d'effroi, la quantité de cadavres entiers & en lambeaux qui ont été trouvés dans la partie de l'Egliſe où l'on a fait des fouilles, quoiqu'on ait ceſſé d'y enterrer depuis 1777. L'hiſtoire en effet n'offre guère d'exemples que nous connoiſſions de ſemblables exhumations ſuivies de ſi peu d'accidens. Puiſſe l'heureuſe réuſſite de celles dont je viens de rendre compte, & l'apperçu des ſymptômes meurtriers toujours prêts à ſe développer, & que mes procédés ont diſſipés conſtamment dès leur naiſſance, encourager d'un côté, ceux que les circonſtances forceroient à ordonner les mêmes opérations, & de l'autre, convaincre les perſonnes trop hardies, de la néceſſité d'employer les plus exactes précautions dans des fouilles de ce genre !



OBSERVATIONS ET RÉFLEXIONS.

M. HECQUET, dans ſon Journal, s'étant ſagement borné au récit des faits, & les auteurs de la conſultation ne s'étant pas étendus au-delà de l'expoſé des moyens à employer à Dunkerque, ils ont été invités, comme on l'a vu par la Lettre de M. l'Intendant, à donner un nouveau degré d'utilité à ce Recueil, en s'occupant des obſervations & réflexions propres à en faire une ſource d'inſtruction générale.

C'eſt l'objet qu'ils ſe propoſent de remplir ici, en cherchant à fixer, d'après les faits, la valeur de chaque moyen, & à en régler l'emploi ſuivant les différentes circonſtances.

Une première réflexion qu'on ne peut ſe diſpenſer de faire avant de préſenter les nouveaux détails deſirés, c'eſt qu'il y a deux choſes également à éviter en pareil cas. D'une part, une ponctualité aveugle qui ne ſait pas adapter les moyens

aux circonſtances locales ; de l'autre, un penchant indiſcret à ſe livrer aux ſubſtitutions par des vues purement théoriques.

Du Feu.

Nous n'avons point conſeillé l'uſage du fourneau ventilateur. Cet appareil efficace, alors qu'il s'agit de déméphitiſer un puits, une cave, une excavation, enfin un lieu dont le diamètre eſt circonſcrit, auroit été nuiſible dans la circonſtance actuelle. Le fourneau ventilateur eſt deſtiné à déplacer, pour ainſi dire, l'atmoſphère, à établir des courans d'air pur, qui venant à ſe confondre avec l'air méphitique, le rendent de nul effet. (1)

Si on eût employé cet appareil au milieu d'une atmoſphère méphitique, on n'auroit fait qu'imprimer plus de mouvement & d'activité au méphitiſme, on l'auroit élevé dans une région ſupérieure. Il

(1) Voyez le Mémoire ſur le méphitiſme des puits, par M. Cadet de Vaux, lu à l'Académie Royale des Sciences, & inſéré dans le Journal de Phyſique. Mars 1783.

falloit le feu ſous les rapports d'agens deſtructeurs, des foyers qui raſaſſent la ſurface du ſol & détruiſiſſent les émanations au moment de leur dégagement. Tel eſt l'effet que les *crêches* roulantes ont produit.

Dans le cas où il s'agit de pénétrer là où l'extinction des lumières atteſte l'exiſtence du méphitiſme, il faut y deſcendre de vaſtes braſiers bien allumés. Le feu commence par languir, mais bientôt il reprend ſon activité, & la moffette eſt détruite.

On doit ſur-tout, dans des endroits profonds & reſſerrés, préférer le braſier à d'autres ſubſtances inflammables, telles que le foin & la paille. Leur fumée, quand ils viennent à s'éteindre, eſt retenue, & elle devient un autre inconvénient.

Comme le méphitiſme ne tarde pas à reparoître dans les lieux reſſerrés, ſurtout ſi les murs & terres environnantes en ſont pénétrés, c'eſt là le cas de placer un fourneau ventilateur ſur le ſol, & de prolonger dans la profondeur du local le

corps du tuyau, pour établir la circulation de l'air (1).

Dans un ſouterrain vaſte & profond, tel qu'un égoût, ce n'eſt ni le fourneau ventilateur, ni des corps inflammables auxquels il faut recourir. On doit employer des braſiers allumés portés ſur une brouette, & ayant à leur ſurface de l'eau & du vinaigre mis en évaporation dans des vaiſſeaux dont l'orifice ſoit étroite, pour faire l'office d'éolipile. C'eſt à ce procédé qu'on a eu recours lors du nettoiement de l'égoût de la porte St. Antoine.

De la Chaux vive.

L'emploi de la chaux par rapport aux cadavres, concerne ou des cadavres déja putréfiés, ou des cadavres frais & à putréfier. Dans le premier cas, la chaux a la propriété d'abſorber & d'éteindre ſubitement les émanations cadavéreuſes; & ſon effet eſt tel, que des cadavres qui, de leur tombe, infectoient au loin l'at-

(1) Voyez la Planche du Mémoire cité.

moſphère environnante, en ont été retirés inodores, après que cette tombe eut été inondée de lait de chaux. Nous ne citerons que deux exemples. Ils ont eu lieu à Paris; l'un eſt d'un Chanoine régulier de l'Egliſe de Saint Antoine, dépoſé depuis quatre jours dans un caveau de l'Egliſe, & qu'il fallut, en vertu d'Arrêt du Parlement, exhumer pour le porter ailleurs; ce qui ſe fit par un jour chaud & diſpoſé à l'orage. On dut au lait de chaux largement employé, la facilité de tranſporter un cadavre en pleine putréfaction, ſans avoir à eſſuyer des riſques, ni même d'incommodité de la part de l'odeur, devenue nulle.

Le ſecond exemple eſt celui d'un caveau ſervant de ſépulture aux Dames Religieuſes de Sainte Catherine, dans l'enceinte du Cimetière des Innocens: caveau où, de tems immémorial, les corps non recouverts de terre, étoient abandonnés à la deſtruction dans des cercueils rangés ſur des barres de fer; ce qui y avoit accumulé un foyer affreux de méphitiſme, qui n'en permit l'approche

& l'ouverture qu'avec les plus grandes précautions, notamment celle d'une ample affuſion de lait de chaux, à laquelle céda tout de ſuite l'émanation cadavéreuſe. Elle eſt remplacée, en pareils cas, par celle de l'alkali volatil qui ſe dégage en vapeurs; émanation ſalutaire en ce ſens, qu'elle communique à l'atmoſphère une qualité propre à combattre le méphitiſme.

Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, des cadavres à putréfier, la chaux a le double effet & d'accélérer leur deſtruction, & de l'opérer en déterminant une eſpèce de putréfaction ſourde & inſenſible ſans émanation. La raiſon en eſt qu'avide, & très-avide de reſſaiſir l'air & l'eau qu'elle a perdus par la calcination, la chaux s'empare de ces deux agens du mouvement inteſtin dans la maſſe cadavéreuſe, & laiſſe, pour ainſi dire, à ſec la terre animale.

Et cela n'eſt pas moins vrai du lait de chaux, que de la chaux vive & entière, parce que même ſous cette forme de lait, il n'y a que la moindre partie de la chaux qui ait repris ſon air & ſon eau,

le ſurplus de la chaux y eſt encore dans l'état & avec les propriétés de chaux vive.

Nous ajoutons que la chaleur & l'effervescence qui accompagnent l'extinction de la chaux dans l'eau pour en former le lait de chaux, la préſentent dans un état des plus favorables à ſon action ſur la ſubſtance animale : raiſon pour laquelle le lait de chaux en pareille circonſtance, doit, autant que faire ſe pourra, être employé tout récemment fait, & encore animé du principe de chaleur qu'il retient pendant quelque tems.

Des Fumigations aromatiques.

On ne connoiſſoit anciennement, pour purifier l'air, que des fumigations aromatiques. Mais on obſervera qu'il ne ſuffit pas qu'une ſubſtance ſoit odorante pour produire cet effet, il faut qu'elle ſoit en même tems réſineuſe.

Les réſines contenant une partie huileuſe très-exaltée, & quelques-unes, telles que le benjoin, un ſel volatil acide ; elles peuvent

parvenir à corriger une atmoſphère empoiſonnée.

On perdroit ce qu'on a droit d'attendre de l'effet des fumigations, en les répandant ſur un braſier allumé. Il faut les faire brûler ſur des cendres rouges, ainſi que l'a fait M. Hecquet, ou mieux encore dans une poêle de fer chauffée à un degré ſupérieur à celui de l'eau bouillante, degré ſuffiſant pour la décompoſition des ſubſtances végétales; car ici c'eſt une eſpèce de diſtilation par la voie sèche qu'il s'agit d'établir, & non la combuſtion qui détruit.

Toutefois, depuis que la Chymie eſt parvenue à la connoiſſance des *gas* & à celle des moyens de les enchaîner ou de les détruire, les fumigations ne doivent plus être conſidérées que comme un acceſſoire, &, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, un moyen de *médicamenter* l'air, en lui donnant la double propriété de corriger la fadeur cadavéreuſe qui affecte ſi déſagréablement nos organes, & de ranimer par un léger ſtimulant le jeu des poumons.

Emploi du Nitre.

Que le nitre ou ſalpêtre tenu en fuſion rouge, fourniſſe une prodigieuſe quantité d'air le plus pur, appellé air déphlogiſtiqué ; que cet air, ſe mêlant à une atmoſphère méphitiſée, en puiſſe corriger la qualité malfaiſante ; c'eſt ce que des expériences multipliées ne permettent pas de révoquer en doute. Sans prétendre abſolument à un équivalent par la détonnation du nitre avec les charbons, on a mis en uſage à Dunkerque ce dernier moyen ; & l'on ne peut méconnoître, d'apres le Journal, les changemens avantageux qu'il eſt capable d'apporter dans une atmoſphère méphitique. Les ouvriers en ont rendu le témoignage le moins ſuſpect, en diſant *qu'ils reſpiroient frais*, là où quelques momens auparavant ils étoient menacés de ſuffocation.

Il faut compter ſans doute pour beaucoup dans cet effet, le ſurcroît d'activité donné au feu par la détonnation du nitre, ce qui a entraîné une décompoſition &

plus rapide & plus abſolue du *gas* cadavéreux.

Du Vinaigre.

Le vinaigre eſt un moyen très-efficace, mais il peut devenir très-dangereux.

Le vinaigre réduit en vapeur a de tout tems été recommandé dans les circonſtances où l'on avoit à redouter la contagion ; & ce n'eſt pas ſans fondement que les opinions ſe ſont réunies ſur ſon efficacité en pareil cas : c'eſt un acide gaſeux, volatil, capable d'enchaîner & de détruire les miaſmes contagieux.

Si la vaporiſation du vinaigre produit d'heureux effets, il n'eſt pas moins utile employé en ablution. C'eſt un antiſeptique, & en cette qualité il ſuſpend la putréfaction.

Le vinaigre pris intérieurement, a la vertu la plus décidée contre les terribles effets que les vapeurs méphitiques produiſent dans l'économie animale. M. Cadet de Vaux a lu, à l'Académie Royale des Sciences, un Mémoire dont l'objet étoit

de conſtater l'effet prodigieux du vinaigre en pareilles circonſtances, lors de l'accident arrivé dans l'égoût de la porte S. Antoine, où pluſieurs hommes périrent, & où pluſieurs autres furent aſphyxiés: ceux des aſphyxiés à qui on a adminiſtré les acides, & notamment le vinaigre, ne tardèrent pas à recouvrer leur état de ſanté, trois ou quatre jours ſuffirent pour les rétablir; tandis que ceux qui furent ſoumis à d'autres traitemens, éprouvèrent nombre d'accidens, & furent pluſieurs mois avant d'entrer en convaleſcence.

Mais autant cet acide eſt précieux dans les circonſtances que nous venons d'indiquer, autant il eſt dangereux dans d'autres cas. Employé comme agent chymique, & ajouté, par exemple, à des ſubſtances excrémentitielles, qui toutes contiennent plus ou moins de foie de ſoufre volatil, il décompoſe ce produit; décompoſition de laquelle réſulte le dégagement du *gas* hépatique qui eſt ſouverainement dangereux & même mortel.

Le défaut de connoiſſance de la nature

de certaines ſubſtances, a fait employer enſemble le vinaigre & la chaux. L'un & l'autre ayant des vertus, on a cru en obtenir de bien plus grandes encore, en les réuniſſant ; mais il en réſulte leur décompoſition reſpective, abſolument étrangère aux effets que l'on attend de l'un & de l'autre de ces ingrédiens employés ſéparément.

De l'Eau-de-Vie.

Si le vinaigre eſt doué des vertus les plus décidées contre les effets du méphitiſme ſur l'économie animale, les eſprits ardens ont également des propriétés, & leur uſage devient néceſſaire à ceux qui ſe livrent à des travaux de ce genre : non-ſeulement les liqueurs ſpiritueuſes, telles que l'eau-de-vie, tirée du vin & des grains, méritent la préférence ſur le vin, comme l'a très-bien ſenti M. Hecquet, mais il faut encore l'interdire en pareil cas. Le vin tourne dans leur eſtomac, & finit par beaucoup incommoder les ouvriers, qui rejettent ſur la nature du travail ce qui n'eſt que l'effet

de leur intempérance & du choix de cette boiſſon.

De l'état des Cadavres exhumés.

Il y avoit, en 1783, ſix ans que l'on avoit ceſſé d'inhumer dans l'Egliſe de Saint Eloy. Quelques Ecrivains avoient cru pouvoir fixer à bien moins l'eſpace de temps néceſſaire pour la deſtruction des cadavres; cependant, dans le nombre des huit cents ſeize exhumés, non compris les enfans, on en rencontre la moitié de conſervés, les uns en entier, les autres en lambeaux à demi détruits.

Et l'on obſerve que ce n'eſt pas ſeulement dans les rangées ſupérieures, parmi les derniers exhumés, que ſe trouvent ceux-ci; c'eſt à tout étage de la foſſe commune, & à une profondeur qui fait remonter très-haut l'époque de leur inhumation.

De plus, M. Hecquet ajoutant aux détails de ſon Journal, nous obſerve que ſur huit cents ſeize cercueils, il y en avoit près de ſept cents entiers, enſorte qu'on

pourroit les considérer comme autant de foyers de moffettes prêts à s'échapper.

A quoi attribuer l'indestruction de ces cadavres au milieu des autres qui ont subi la loi commune, dans un sol absolument le même par-tout ? Seroit-ce que, supersaturées en quelque sorte de méphitisme, certaines parties de ce sol ont acquis la singulière propriété qu'on a reconnue dans les vannes des voiries & des fosses d'aisance ; savoir, de conserver sans destruction des matières animales qui en sont les plus susceptibles ? *Voyez Observations sur les fosses d'aisance.*

La question des causes de conservation par rapport aux cadavres, est une recherche qui attend le travail des Physiciens; elle est d'autant plus digne de les occuper, que des circonstances en quelque sorte contradictoires, semblent opérer d'une manière plus ou moins marquée cette conservation.



Evénemens qui ont eu lieu pendant l'Exhumation.

On conçoit toutes les craintes que devoit naturellement inſpirer l'exhumation de l'Egliſe de St. Eloy. La nature de l'atmoſphère de Dunkerque, celle du ſol, l'encombrement des cadavres, auxquels on n'accordoit que peu de terre, leur état de non-conſomption atteſté par les lambeaux que les foſſoyeurs étoient dans l'uſage de retirer lorſqu'ils faiſoient des fouilles pour de nouvelles ſépultures, l'infection qui s'en exhaloit, étoient autant de circonſtances effrayantes. D'ailleurs, les ouvrages où il eſt traité de l'abus des ſépultures, fourmillent d'exemples de maladies, d'épidémies, d'aſphyxies, de morts ſouvent occaſionnées par des exhumations, quelquefois même par l'exhumation d'un ſeul cadavre. Ces exemples qu'on cite comme des exceptions, pouvoient devenir à Dunkerque une régle commune; & peut-être

cette ville, ſi ſouvent frappée de peſte & d'épidémies, ſeroit-elle aujourd'hui dévorée par la contagion, ſans la profuſion de moyens qu'on a employés pour la prévenir : au moins avons-nous deux exemples terribles à oppoſer à ceux qui ſeroient tentés de regarder cette profuſion comme ſuperflue.

De deux jeunes gens que la curioſité conduit au lieu de l'exhumation, un eſt affecté d'une douleur violente de tête ; bientôt la petite vérole ſe déclare, & il meurt. Dans le nombre des cadavres auxquels il s'arrêta, pluſieurs étoient infectés de petites véroles confluentes : ce qui prouve combien les germes deſtructeurs ſont ſuſceptibles de ſe propager & de ſe conſerver, tandis que les germes de la vie s'altèrent ſi aiſément.

Les jours ſuivants, un ouvrier périt victime d'un autre genre d'imprudence. Il eſt parmi les hommes du peuple une eſpèce de courage aveugle qui les rend d'une incrédulité révoltante ſur les dangers qui ne

frappent point leurs ſens. Une moffette n'eſt pour eux qu'une chimère, parce qu'ils ne l'apperçoivent pas. Ils croient que c'eſt un baſilic dont le regard a prévenu le leur, & qui les frappe au fond de ce puits méphitique, & ne veulent pas croire au *gas* & aux émanations. L'homme dont il s'agit ſe jouoit avec les débris des cadavres, & croyoit trouver dans le vin un ſpécifique ſuffiſant. Nous avons dit les raiſons qui devoient proſcrire l'uſage de cette boiſſon en pareille circonſtance.

Secours à donner en cas d'aſphyxie.

Nous ſommes aſſez heureux pour n'avoir pas à diſcuter cet article; mais il eſt important de ne pas laiſſer ſans inſtruction ceux qui auroient à remplir ce devoir. Nous n'héſitons pas à les avertir qu'il y a des précautions à prendre pour s'en acquitter ſans danger. Des exemples frappans ont appris ce qu'on ne préſumeroit pas, ſavoir, que l'approche des hommes frap-

pés d'aſphyxie par le méphitiſme cadavereux, ou même ſimplement putride, pouvoit communiquer des influences dangereuſes. On a vu des gens qu'un zèle bien louable faiſoit voler au ſecours de leurs ſemblables, le payer par des accidens, faute de s'être conformés aux avis preſcrits par les gens de l'art. Nous citerons deux exemples. Un Sergent de la garde de Paris, & une femme, ſurpris de convulſions, l'un au bout de cinq heures, l'autre au bout de quarante-quatre, pour avoir communiqué non avec le méphitiſme, mais pour s'être livrés imprudemment & ſans les précautions requiſes, à ſecourir des malheureux aſphyxiés au curage de l'égoût de la porte St. Antoine. Leur imprudence avoit été de les approcher, de les toucher & de ſe tenir à portée de reſpirer le méphitiſme qu'ils exhaloient. Ce qu'il y a à faire en pareille circonſtance, & ce qui prévient tout accident, eſt de laver d'abord le corps entier de l'aſphyxié avec du vinaigre, de s'en laver ſoi-même, & d'en imbiber ſes vête-

mens. Il importe ſur-tout d'éviter le dégagement de l'air qui ſuit la première reſpiration de l'aſphyxié; lequel air eſt pour ceux qui ſont à portée de le reſpirer, une vraie moffette, dont l'effet eſt plus ou moins prompt.



PREMIER SUPPLÉMENT

De Travail à exécuter dans l'Eglise de St. Eloy.

Il étoit digne de la sageſſe d'un Magiſtrat patriote, de ne pas voir ſans inquiétude ſubſiſter encore dans le ſein de l'Egliſe de St. Eloy les reſtes d'un foyer de corruption. En effet, dans ces jours où la religion appelle & réunit dans les Temples un plus grand nombre de fidèles, on en voit conſtamment pluſieurs que l'altération de l'air qu'on y reſpire force de s'éloigner, & pour qui ce mal-aiſe en apparence indifférent, devient l'époque ſinon d'une maladie grave, au moins d'une indiſpoſition. L'élévation de l'édifice, le volume de l'air qui s'introduit, ne peuvent pas contrebalancer l'effet des exhalaiſons qui s'élèvent du fond des tombeaux, & dont un ſol humide devient le conducteur. D'après cela, on pourroit être fondé à aſſigner le nombre prodigieux de cadavres entaſſés dans l'E-

ſiſe de Dunkerque, comme une des cauſes de ces épidémies meurtrières, que la ſituation de cette ville multiplie d'ailleurs. M. l'Intendant, en portant de lui-même ſon attention ſur cet objet, aura donné un exemple digne d'avoir des imitateurs. Nous nous empreſſons d'entrer dans ſes vues, & d'expoſer les moyens que nous avons concertés avec M. Hecquet, pour qu'ils fuſſent remplis.

De la Saiſon.

Ce nouveau travail ne ſera commencé qu'à l'entrée de l'hiver, ſaiſon la ſeule propre aux fouilles de ce genre; car le méphitiſme n'eſt jamais plus exalté que dans les ſaiſons chaudes, & ſur-tout aux heures du jour où la chaleur a le plus d'intenſité, (depuis midi juſqu'à quatre heures du ſoir), & l'eſt prodigieuſement auſſi lors des changemens de tems, & principalement quand il règne un vent du ſud. Ces deux circonſtances influent également ſur toutes ſortes d'émanations putrides; celles des

fosses d'aisance alors plus sensibles, d· viennent un indice météorologique.

Le Journal de M. Hecquet nous donne une preuve frappante de ces observations. Le temps changea subitement dans le cours de ses travaux, & s'adoucit ; à l'instant même l'intérieur de l'Eglise fut rempli de cette vapeur fade & nidoreuse dont nous avons parlé, avec laquelle ne peuvent pas se familiariser même les anatomistes de profession. Il n'y avoit alors que deux *crêches* d'allumées : les ouvriers quittèrent précipitamment le travail, devenu insupportable, & qui n'eut pas tardé à devenir dangereux. M. Hecquet fit allumer six autres *crêches*, & eut recours à un arrosement général de lait de chaux. A l'instant l'odeur fut dissipée, & les ouvriers reprirent leur besogne avec la confiance que devoient nécessairement leur inspirer des moyens aussi victorieux.

Cela prouve d'une part, que la saison la plus favorable aux travaux de ce genre, est un tems froid ; & de l'autre, que le feu & la chaux employés avec profusion, sont

les agens les plus puiſſans contre ces émanations.

Suppoſant le travail commencé dans le tems le plus favorable, s'il vient à changer tout-à-coup en tournant à la chaleur, la prudence veut qu'on ſuſpende toute fouille ultérieure juſqu'a ce que l'atmoſphère ait repris la température convenable.

Enlèvement des Tombes & Carreaux.

L'enlèvement des tombes & carreaux qui forment le ſol de l'Egliſe, exige les précautions employées lors des exhumations; un feu vif & ardent dans les *créches*, la vaporiſation du vinaigre, la détonnation du nitre & les fumigations.

Comme cet enlévement pourroit donner iſſue à des moffettes cadavéreuſes, il faut y procéder avec la plus grande circonſpection. En conſéquence, on n'enlèvera qu'une ou deux pierres à la fois. Dans le moment où un ouvrier l'ébranlera, un autre introduira dans les joints & par deſſous du lait de chaux.

Il réſultera de ce premier arroſement,

que la ſurface du terrain mis à nud après l'enlévement de la pierre, ſe trouvera déja ſuffiſamment impregnée de lait de chaux, pour s'oppoſer à l'irruption du méphitiſme; & il eſt même eſſentiel de laver la ſurface des pierres avec le lait de chaux, pour mettre les ouvriers à l'abri du contact immédiat de l'humidité viſqueuſe raſſemblée dans les cavités qu'offre le deſſous de la pierre. L'un de nous a été témoin d'un fait qui confirme la néceſſité de la précaution que nous recommandons.

M. Cadet de Vaux a vu dans une cave adoſſée aux terres du cimetière des Innocens, un ouvrier ayant au bras un phlegmon œdémateux, pour avoir ſimplement touché le mur impregné de l'humidité cadavéreuſe qui l'avoit pénétré dans toute ſon épaiſſeur.

Préparation du Terrain.

Les tombes & carreaux enlevés avec les précautions indiquées, le terrain déja imbibé à ſa ſuperficie de lait de chaux, il ſeroit imprudent de pénétrer plus avant ſans

ſans de nouveaux arroſemens. On les répétera trois fois dans le jour, de la manière ſuivante. Un ouvrier armé d'un rateau à long manche, labourera le terrain juſqu'à la ſuperficie des cercueils, tandis qu'un autre ſuivra en arroſant avec du lait de chaux.

Enlévement de la terre.

Le terrain ainſi préparé & déméphitiſé pourra être enlevé ſans danger; mais cet enlévement ne ſe fera que partiellement, pour ne pas découvrir tout à la fois une trop grande quantité de cercueils.

Les cercueils une fois découverts, on en ſaupoudrera la ſurface avec de la chaux éteinte à l'air, & qui produira le double effet d'abſorber d'une part le méphitiſme, & de l'autre l'humidité qui nuiroit à l'emploi du moyen ſuivant.

Ce moyen conſiſte à étendre ſur la ſurface & dans les interſtices des cercueils, une couche de goudron d'une épaiſſeur ſuffiſante pour en calfeutrer exactement les joints.

Remplacement des terres.

Sur cette couche, toute imperméable qu'elle fera aux émanations cadavéreuſes, il convient d'établir un ciment de deux pouces d'épaiſſeur, compoſé de chaux & de ſable.

Le ciment une fois conſolidé, on remplira le vide avec du ſable vierge, propre à favoriſer le pavement.

Il feroit à deſirer qu'on pût remplacer les carreaux enlevés de deſſus le terrain où ſont les ſépultures actuelles; mais leur emploi deviendra plus indifférent, en prenant, comme nous l'avons recommandé, la précaution de les laver dans l'eau de chaux; & pour pouſſer la prévoyance juſqu'au ſcrupule, nous croyons devoir conſeiller le lait de chaux en place d'eau ordinaire, pour mouiller les carreaux, ainſi qu'on a coutume de le faire avant de les placer.

Afin de pourſuivre le méphitiſme dans ſes derniers retranchemens, nous porterons notre attention juſques ſur les murs

de l'Eglise, qui n'ont que trop eu le tems de s'en pénétrer.

En conséquence nous recommandons de passer deux à trois eaux de chaux sur toute la surface des murs, avant de procéder au blanchiment.



SECOND SUPPLEMENT

De Travail à exécuter dans la partie de l'Eglise retranchée & rendue à la voie publique.

LA portion de l'Eglise retranchée est de cent vingt pieds de face sur vingt de largeur environ. Elle renferme un nombre considérable de corps qui, comme dans l'intérieur de l'Eglise, ne se trouvent qu'à quatre pouces de la superficie du sol. On conçoit aisément que cette partie ne sauroit demeurer en cet état sans les plus grands inconvéniens.

En vain serions-nous parvenus à intercepter toute communication du méphitisme & des émanations infectes dans l'intérieur de l'Eglise de S. Eloy; cette partie extérieure livrée à la voie publique, seroit toujours un foyer subsistant d'autant plus dangereux, que les réparations indispensables du pavé exposeroient chaque année

les habitans, bien plus encore les ouvriers occupés à relever un pareil pavé.

De quelque nature que ſoit le ſol ſur lequel le pavé poſe, il maſque ſouvent un méphitiſme qui n'attend, pour s'exhaler, que le déplacement. Nous avons une foule d'exemples qui atteſtent que le paveur tombe en aſphyxie en enlevant certains pavés dont il émane un *gas* hépatique bien caractériſé. Qu'on juge de ce qui peut arriver ſi, à ce même pavé poſé ſur un terrain néceſſairement méphitique, ſe joignent encore les vapeurs cadavéreuſes.

Un autre conſidération eſt celle du paſſage continuel de voitures extrêmement chargées ſur un terrain en quelque ſorte creux; delà des enfoncemens journaliers qui pourroient donner lieu à des moffettes, & expoſer à la vue un ſpectacle toujours affligeant, en mettant au jour des cadavres ou leurs débris.

D'après ces réflexions, qu'il ſeroit ſuperflu de pouſſer plus loin, ſe préſente d'elle-même la néceſſité d'une exhumation

ſuffiſante en profondeur, pour que le ſurplus des cadavres ſe trouvent calfeutrés & recouverts d'un maſſif qui ne leur permette plus de nuire. Paſſons aux détails des moyens à employer.

Le dépavement qui doit précéder tout, ſe fera ainſi que les préparations & enlévemens des terres, dans l'ordre & avec les précautions déja indiquées pour l'intérieur de l'Egliſe.

L'exhumation laiſſera au moins trois pieds de profondeur à remplir dans toute ſon étendue.

L'emplacement du maſſif étant préparé par l'enlévement de deux rangées de cercueils que nous jugeons ſuffiſantes pour obtenir la profondeur deſirée, la chaux ſera répandue d'abord en lait, puis en nature ſur les cercueils apparens ; après quoi on coulera du goudron pour les recouvrir, ainſi qu'il a été preſcrit ; enfin, on achevera de remplir la cavité avec le ciment compoſé de chaux & de ſable, & on placera le pavé.

Au reſte, nous nous bornons aux ſim-

DISSERTATION
SUR
L'USAGE du MERCURE
DANS LES
Maladies Veneriennes, & autres ;
ET SUR
La maniére de s'en ſervir avec ſuccez, ſans Salivation.

ON Y A JOINT
UNE COURTE RELATION
DE
L'Etat de la Medecine en RUSSIE,
ET DE
Quelques Cures fort remarquables qu'on y à faites, en ſuivant la Methode propoſée.

PAR
VINCENT BREST,
Chirurgien, & Ventouſeur de S. A. R. Monſeigneur le PRINCE de GALLES.

A LONDRES,
Chez GODEFROI SMITH, Imprimeur, dans le *Spittlefields*; & ſe vend chez PIERRE DU NOIER, Libraire dans le *Strand*, à la Tête d'*Eraſme*; JEAN NOURSE, à l'Enſeigne de l'*Agneau*, proche *Temple-bar*; SAMUEL HARDING à la *Bible* & à l'*Ancre*, ſur le pavé de St. *Martin's-lane*, & GUILLAUME DARRES, aux trois *Fleurs de lys*, dans *Hay-market*.

MDCCXXXV.



AVERTISSEMENT.

IL y a environ trois ans que je publiai en Anglois un petit Ecrit qui rouloit ſur le même ſujet que la Diſſertation ſuivante. Je l'ai entiérement refondu, j'y ai ajouté de nouvelles obſervations & de nouvelles expériences faites, tant ici qu'en Ruſſie, *& je n'ai rien negligé pour l'accommoder au goût des Lecteurs François: C'eſt au Public à juger ſi j'y ai bien réüſſi.*

La Methode que je propoſe pour la guériſon des Maladies veneriennes, ſans ſalivation, n'eſt pas abſolument de moi: J'en ſuis redevable au célèbre Mr. Chicoyneau, *premier Medecin de* ſa Majeſté Très Chrétienne, *& à Mrs.* Laperonnié & Gonlange, *très habiles Chirurgiens, & Membres de* l'Academie Roiale des Sciences, *à qui je l'ai vû pratiquer avec ſuccez à* Montpellier, *pendant les années* 1710 & 1711. *Ce que j'y ai mis du mien, c'eſt le ſecret de rendre cette methode efficace dans toute ſorte de climats, même les plus froids; & c'eſt à quoi je ne ſuis parvenu qu'à force d'attention &*

d'expériences. Mais pour en établir la certitude, je n'ai pas crû quil ſuffît d'affirmer, ou de faire des raiſonnemens à perte de vuë: J'ai allegué des Cures remarquables, faites en différens lieux, & en différentes ſaiſons, atteſtées les unes par des Juges competens, & les autres par des perſonnes de la premiére diſtinction, & qu'on ne ſauroit par conſequent revoquer en doute ſans injuſtice. La ſeule choſe qui m'afflige, & qui probablement fera tout mon crime dans l'eſprit des perſonnes de ma profeſſion, c'eſt que ma ſituatîon ne me permet pas encore de communiquer mon ſecret au Public. Mais dès que je le pourrai, je le ferai avec le plus grand plaiſir, ne ſouhaitant rien tant que de me rendre auſſi utile à la Societé qu'il m'eſt poſſible dans ma petite ſphère. En attendant, & pour convaincre le monde de mes bonnes intentions & du ſuccez de ma methode, j'offre de traiter ceux qui ne ſeront pas en état de paier mes ſoins & mes remèdes, pourvû ſeulement qu'ils puiſſent ſubvenir aux autres fraix neceſſaires; & s'il s'en préſente, je prierai Mrs. les Medecins & Chirurgiens qui voudront bien s'en donner la peine, d'examiner leur cas, & d'être témoins de leur cure. A l'égard des perſonnes qui ne manquent ni de moiens ni de generoſité pour recompenſer liberalement un Chirurgien qui les tirera d'affaire, je n'ai garde de leur rien preſcrire. Je les prie ſeulement de s'informer avec ſoin du ſuccez des cures que je dis avoir faites dans ce petit Traité, & s'il leur reſte le moindre ſcrupule ſur la bonté de ma methode, je me ferai un veritable plaiſir de les ſatisfaire, même eu préſence de quelque Medecin ou Chirurgien qu'il leur plaira de mener avec eux.

J'ai inseré dans cette Dissertation une courte Relation de l'etat de la Medecine en Russie, *parce que cela m'a paru en quelque maniére necessaire à mon but, qui étoit d'instruire le Public des cures les plus remarquables que j'y ai faites, & des raisons du peu de succez que j'y ai eu du côté d'un établissement. D'ailleurs, comme aucun Auteur, que je sache, n'en a parlé avant moi, & que la chose est des plus singuliéres, j'ai crû faire plaisir à mes Lecteurs de leur communiquer ce que j'en ai appris sur les lieux.*

Si j'ai ajouté, à la fin, quelques remarques sur deux opinions particuliéres du fameux Mr Belloste, *ce n'est pas simplement à cause qu'elles m'ont paru très mal fondées, mais encore parce que bien des gens attribuent à ses pillules mercurielles beaucoup plus de vertu quelles n'en ont assurément, & sur tout parce que j'ai appris que des personnes de mérite se sont laissé prévenir par ce qu'il dit contre l'usage des frictions, & qu'il n'en faudroit pas davantage pour leur donner une mauvaise opinion de ma methode.*

Lorsque je publiai ma Dissertation Angloise, je pris la liberté de la dédier à Mr. CHICOYNEAU, Conseiller du Roi T. C. dans tous ses Conseils d'Etat & Privé, son premier Medecin, Surintendant des Bains & Fontaines minerales de France, & Chancelier de l'Université de Montpellier. *Plusieurs raisons m'y engageoient. Quoique Chirurgien Juré de* Londres, *il ne me convenoit pas de chercher à mettre mon Ouvrage sous la protection de quelque fameux Medecin ou Chirurgien de cette grande Ville, parce qu'ils ne sauroient*

sans

ſans ſe faire tort à eux-mêmes, donner cours par leur approbation à une Methode qu'ils ne connoiſſent qu'imparfaitement, & qui n'eſt point en uſage parmi eux. Chacun ſait que les nouvelles découvertes ont des difficultés infinies à ſurmonter, ſur tout quand le prejugé ou l'interêt s'oppoſent à leur établiſſement. D'un autre côté, comme je tiens les principes de cette Methode de l'Illuſtre Mr. Chicoyneau, *qui en doit être regardé comme le premier Auteur, n'étoit il pas juſte que je lui fiſſe hommage du fruit de mon attention à la perfectionner, & à l'amener au point qu'elle fût également efficace dans tous les climats? La reconnoiſſance, jointe à la vénération que je conſerverai toute ma vie pour ſes éminentes qualités, me permettoit elle de balancer un ſeul moment? Je n'ignorois pas en particulier qu'il fait conſiſter ſa gloire à rendre juſtice à la verité, de quelque endroit qu'elle vienne, ſans ſe laiſſer éblouïr ni par de vains préjugés, ni par des vuës d'interêt, ni par l'éclat des honneurs & d'une reputation au deſſus de l'envie: Ainſi j'étois ſûr de trouver en lui un Juge non moins équitable qu'éclairé. L'obligeante Lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire à cette occaſion, eſt une preuve que je ne me trompois pas: La voici mot à mot,*

„ Je ſuis très ſenſible, Monſieur, à tout ce que „ vous me dites d'obligeant ſur l'honneur que le „ Roi vient de me faire en me choiſiſſant pour „ ſon premier Medecin. Votre mérite me rend „ vos gracieuſetés d'autant plus précieuſes, que „ je n'aurois pas oſé eſpérer que vous vous ſou-

„ vinſſiés

vinſſiés encore de moi ; & dans ce même tems „
vous m'offrés poliment la dédicace de votre „
Livre ſur le traitement de la Verole, ſelon la „
Methode que j'ai publiée à *Montpellier.* Je „
l'accepte avec reconnoiſſance ; & puiſque vous „
voulés m'en envoier un Extrait dans notre „
Langue, je le lirai avec toute l'attention dont „
je ſuis capable. „

J'AI ſuivi pendant ſeize années la même „
pratique pous la guériſon de ces Maladies. „
J'en ai toujours vû d'heureux ſuccez, en me „
conformant à l'état des Malades, ſelon leur „
âge, leurs forces, & les divers degrés du mal. „

IL n'appartient qu'au Praticien éclairé, & „
attentif de ſe déterminer avantageuſement, ſe- „
lon la diverſité de ces circonſtances. Il vous a „
fallu y joindre la différence du Climat : Ainſi, „
Monſieur, cette maniére de traiter en *Angle-* „
terre doit vous être uniquement attribuée. „
Vous me faites trop d'honneur, en déclarant „
que j'en ſuis l'Auteur, & il me ſuffira toujours „
que mes Obſervations aient pû vous donner „
lieu de trouver une Methode nouvelle dans le „
Roiaume que vous habités. Je ne ſai ſi ma „
Thèſe eſt connuë à Meſſieurs vos Medecins & „
Chirurgiens : S'ils y trouvoient des difficultés, „
je me ferois un plaiſir d'y répondre. Mais je „
compte que votre Livre réünira en vous tous „
les ſuffrages. Il me tarde de vous donner le „
mien, & je ſuis aſſuré que j'aurai plûtôt occa- „
ſion de vous rendre juſtice, que de vous té- „
moigner „

moigner ma reconnoiſſance. Je ſuis avec la „ plus parfaite conſidération, „

Monſieur,

A Compiegne, ce 28me. May, 1732.

Votre très humble & „

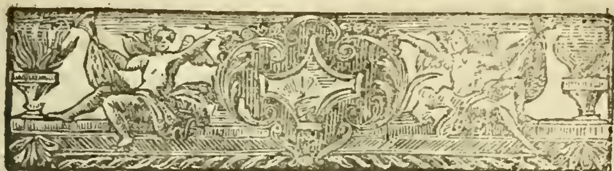
très obéiſſant Serviteur „

CHICOYNEAU.

J'eſpère que ce Grand Homme ne trouvera pas mauvais que j'aie inſeré ici ſa Lettre. Si elle me fait infiniment d'honneur, elle n'en fait pas moins à l'eſprit & au cœur de celui qui l'a écrite; & c'eſt après tout l'approbation la plus autentique que le Lecteur pût ſouhaiter de voir à la tête de mon Livre. Auſſi a-ce-été uniquement dans cette vuë que j'ai jugé à propos de l'y mettre.

A *Londres*, dans St. *Martins-lane*, le 23me. Octobre, 1735.





DISSERTATION

SUR

L'USAGE du MERCURE, &c.



CHACUN ſait que le *Mercure* eſt un corps ſphérique de ſa nature, extrêmement ſubtil, & que quoi qu'on le diviſe en particules imperceptibles, il retient toujours la même figure. Cette figure, jointe à la ſubtilité de ſes parties, le rend très propre à la guériſon des *Maux veneriens*; & c'eſt auſſi le ſeul *Spécifique* que nous ayons pour cela. Il s'inſinuë facilement dans toutes les parties du corps, dans tous les plis & les replis des plus petits vaiſſeaux; il s'y exalte, ce qui augmente la force de ſon action; & ſe mêlant avec le ſang & les humeurs, il ébranle & il briſe par les mouvemens impetueux & reïterés de ſes globules tous les acides du *Virus* qu'il rencontre, & il les entraine avec lui par les évacuations naturelles;

POUR s'en ſervir avec ſuccez, il faut le fixer par des préparations *chymiques* ou *galeniques*, dont il y a autant de différentes ſortes, qu'on ſe fait de différentes idées de la vertu de ce Mineral. L'expérience m'a appris que la meilleure de ces préparations pour guérir radicalement les *Maux veneriens*, & quelques autres, c'eſt de diviſer le Mercure en particules imperceptibles, ſans ſe ſervir pour cela du feu, ni d'aucun acide corroſif. Quand il eſt ainſi préparé, il ne manque jamais de produire ſon effet, ſoit qu'on l'applique extérieurement, ou qu'on le prenne intérieurement. Je m'en ſuis d'abord ſervi de la premiére maniére, avec tout le ſuccez imaginable; & il n'eſt pas difficile de comprendre comment il agît alors.

A MESURE qu'on frotte le corps du Malade avec cette préparation, ou cet onguent Mercuriel, les particules du Mercure s'inſinuent dans les vaiſſeaux capillaires de la peau, d'autant plus aiſément qu'il y eſt attiré par la chaleur naturelle. De ces petits vaiſſeaux elles paſſent inſenſiblement dans de plus grands, juſqu'à ce qu'elles ſoient portées au ventricule droit du cœur, d'où elles ſe répandent avec le ſang dans toutes les parties & tous les conduits du corps. Si elles rencontrent dans leur route des corps heterogenes, qui s'étant arrêtés & fixés dans les paſſages, y cauſent des *obſtructions*, elles les heurtent avec impetuoſité, & par leur peſanteur naturelle jointe à la rapidité de leur mouvement, elles les détachent & les entrainent avec elles, & dégagent ainſi la partie obſtruée.

Ce

Ce qui le confirme, c'eſt que les douleurs des verolés ceſſent, auſſi-tôt qu'on leur a adminiſtré une certaine quantité de Mercure. Enſuite les particules globuleuſes de ce Mineral attaquent les acides du *Virus*, ou le ferment verolique, & après les avoir diviſés, & briſés, elles ſe font un paſſage & les entrainent avec elles par les évacuations naturelles, comme on l'a d'abord remarqué. Il importe fort peu de ſavoir ſi cette opération ſe fait par le roulement & le choc de ces particules, ou par leur fermentation avec les acides du *Virus* avec leſquels elles s'accrochent, d'où reſulte la diſſolution generale du *Virus*, & la purification de toute la maſſe du ſang. Il ſuffit que la choſe eſt certaine par l'éxpérience, quoi que je croie qu'elle ſe faſſe par l'une & par l'autre de ces deux voies, & que le choc des parties du Mercure précède leur fermentation avec celles du *Virus*.

Le Mercure crud pris intérieurement, & dans la même quantité, c'eſt à dire d'une à deux onces, produit les mêmes effets, pourvû qu'il ſoit bien preparé. Car il faut premiérement l'éteindre & le diviſer en particules imperceptibles, & puis le mêler avec des ingrédiens qui puiſſent empêcher l'eſtomach de le revivifier par ſa chaleur naturelle & par ſon ferment, ſans quoi toutes ces particules ſe réüniroient, & formeroient un tout qui par ſon propre poids, ſe précipiteroit par les ſelles. La préparation dont je me ſers, eſt telle que le Mercure ſe répand dans toute la maſſe du ſang, produit les mêmes effets ſalutaires, & paſſe par les mêmes évacuations

naturelles, que celui que j'emploie extérieurement par les frictions.

AVANT que de la mettre en usage, je fis l'expérience suivante. Je pris deux drachmes de Mercure ainsi preparé, que je partageai en quatre portions égales. Je mis séparément chaque portion dans une tasse de porcelaine; dans l'une je versai de l'eau bouillante, dans l'autre de l'esprit de vin, dans la troisiéme de l'eau froide, & dans la quatriéme je fis chauffer du jus de citron, avec parties égales d'eau bouillante & d'esprit de vin. Ensuite, avec une spatule d'yvoire, je dissous chacune de ces portions en les broiant fortement; je les fis sécher dans une étuve, & quand le tout fut sec jusqu'à la consistence d'un electuaire solide, il me fut impossible de distinguer aucune particule de Mercure. Après cela, je remis ces quatre portions ensemble, & j'en formai des pillules. Puis, j'enfermai un chien pendant quarante jours, & je lui fis prendre deux onces de Mercure ainsi preparé, ne lui donnant tout ce tems-là que du pain & du lait. Il purgea cinq ou six fois pendant les deux premiers jours, ensuite il ne purgea qu'une fois en huit jours: Il mangeoit peu, mais il beuvoit beaucoup, Au bout de quinze jours, il commença à baver copieusement, ce qui dura trois ou quatre jours. Le vingtiéme jour il bût très peu, mais il urina beaucoup, & cela continua jusqu'au trentiéme jour. Alors je lui présentai de la viande, il en mangea un peu, mais il avoit de la peine à l'avaler. Je lui fis ensuite prendre trois prises, en différentes fois, de

ie poudre de ſemence de *Staſis* aigre, qui le ›urgea par haut & par bas. Cela fait, je lui lonnai de la viande & du pain, qu'il mangea .vec la même avidité qu'avant l'épreuve. A-›rès l'avoir lâché, je ramaſſai avec ſoin ſes ex-:rémens, & les fis ſécher à l'ombre : J'en fis en-uite l'analyſe la plus exacte, mais je ne pus rouver en tout que vingt grains de Mercure. Dès lors, je reſolus de me ſervir de cette prépa-ation, ou de ces pillules ; j'en ai fait uſage en ›luſieurs rencontres, & je puis aſſurer qu'elles n'ont toujours auſſi bien réüſſi que mon onguent Mercuriel ; s'il y a quelque différence, c'eſt qu'elles produiſent un peu plus lentement leur ·ffet, & qu'elles conviennent mieux dans de :ertaines maladies, ou lorſque le mal n'attaque ›as les os. C'eſt à quoi je fais auſſi toujours ıne particuliére attention, de même qu'à varier es ingrédiens de mes preparations, ſelon la diffé-ence des cas qui ſe préſentent: Et c'eſt par ce noien que j'ai guéri des Maladies reputées de out tems incurables, non ſeulement par les Au-eurs qui en ont traité, mais même par les plus ıabiles Medecins modernes, du moins qui me oient connus. La relation circonſtanciée que : donnerai dans la ſuite, de quelques Cures ue j'ai faites, tant ici qu'à St. *Petersbourg*, en ournira une preuve inconteſtable.

Mais afin que le Mercure produiſe ſon effet, liverſes choſes ſont requiſes. 1. Il faut qu'il oit bien éteint, & bien mêlé avec les ingrediens onvenables, comme je l'ai déja fait voir. 2. Il aut que le Malade ſoit bien preparé, pour que

ſon

ſon corps puiſſe recevoir la quantité ſuffiſante de Mercure; car ſans cette précaution on ne peut s'attendre qu'à de fâcheux accidens, comme l'éxpérience le prouve tous les jours, en particulier dans la ſalivation. 3. Il faut que la quantité de Mercure, qui ne doit jamais paſſer deux onces, ſoit proportionnée avec ſoin au degré de la maladie, & à la force du malade. 4. Il faut avoir égard dans l'adminiſtration de ce remède, aux différens climats, & aux différentes ſaiſons où l'on ſe trouve. 5. Il faut être fort attentif aux premiéres opérations du Mercure, pour les augmenter, les moderer, ou les ſuſpendre ſuivant que cela eſt neceſſaire. 6. Il faut que la chambre du malade ſoit entretenuë dans un degré de chaleur convenable à la Methode dont on le traitte. 7. Enfin, il faut que les évacuations ſoient bien conditionnées, & conformes aux règles approuvées par les meilleurs Medecins.

CES évacuations ſe font ordinairement par la voie de la ſalivation; ſur quoi il eſt à propos de remarquer, 1. Que ſi la ſalivation eſt abondante pendant les trois ou quatre premiers jours, la cure ne réüſſira point, parce que le Mercure ne reſte pas aſſez long-tems dans le corps pour produire ſon effet. 2. Que ſi le malade eſt tourmenté de tranchées & d'un cours de ventre, & que cela continue ſept ou huit jours, il meurt, ou du moins il ne guérit pas, & il faut recommencer au plûtôt le remede. Car le cours de ventre empêche que le flux de bouche ne ſe faſſe reguliérement, & entraine par cette voie les particules du Mercure avant qu'elles aient pû agir ſuffiſam-

ſuffiſamment ſur le *Virus* de la Verole. 3. Que ſi l'on ne remédie promtement aux convulſions, tranſports au cerveau, delires, & ſueurs froides, qui peuvent ſurvenir, le malade eſt bien-tôt emporté. 4. Enfin, que ſi la ſalivation n'eſt pas reguliére, & aſſez copieuſe, c'eſt à dire depuis trois jusqu'à quatre pintes toutes les vingt quatre heures, pendant trois ſemaines ou un mois, le remède eſt infructueux.

Quoi qu'on puiſſe prévenir tous ces inconveniens, & que je ſois même perſuadé qu'ils ne viennent que de ce qu'on ne prépare pas aſſez bien le corps des malades, & qu'on n'obſerve pas avec aſſez de ſoin les autres règles neceſſaires; cependant la ſalivation eſt ſi incommode & ſi ſujette à de fâcheux accidens, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on eut quelque autre methode plus ſûre & plus facile tout enſemble. C'eſt ce qu'une longue expérience m'a fait heureuſement trouver, après ce que j'en avois vû pratiquer autrefois dans l'Univerſité de *Montpellier*, où j'ai étudié en Chirurgie.*

Aiant remarqué que les malades n'étoient jamais plus ſûrement guéris par la ſalivation, que quand ils ſuoient & urinoient beaucoup, j'ai fait expérience ſur expérience pour diſpoſer le corps des verolés à recevoir mon remède, de maniére que le Mercure opérât par les ſueurs & les urines, & fût toujours efficace dans tous les climats. J'ai la ſatisfaction d'y être parvenu; D'autres en prenant les mêmes ſoins, & la même peine, pour-

* Voiés ce qu'on en a dit dans l'*Avertiſſement.*

roient

roient y parvenir auſſi bien que moi. Mais comme après les pertes conſidérables que j'ai faites, il ne me reſte d'autre reſſource que l'expériénce particuliére que j'ai aquiſe dans cette branche de ma profeſſion, j'eſpère qu'on ne trouvera pas mauvais, ſi je garde par devers moi mon ſecret, juſqu'à ce que de meilleures circonſtances me permettent de le communiquer au Public avec les obſervations que j'ai faites à loiſir ſur cette matiére.

UNE conſtante expérience a appris aux Medecins que toutes les maladies épidemiques ſe guériſſent pour l'ordinaire plus ſûrement & plus promtement quand la matiére *morbifique* ſe décharge par les ſueurs & les urines, que quand elle paſſe par les autres évacuations. Et c'eſt un fait que la maſſe du ſang ſe purifie beaucoup mieux par une tranſpiration inſenſible, que par toute autre voie. Suivant cela, la methode que je propoſe de guérir les maux veneriens par les ſueurs & les urines, ſans ſalivation, doit neceſſairement être la meilleure & la plus ſûre. Auſſi puis-je aſſurer qu'elle ne m'a jamais manqué, depuis plus de vingt ans que je l'ai miſe en pratique. D'ailleurs, elle a de très grands avantages ſur celle de la ſalivation. 1. Il ſe trouve des Malades ſi foibles, qu'on ne ſauroit les faire ſaliver ſans les expoſer à un danger manifeſte de mourir dans l'opération; mais à quelque extremité qu'ils ſoient reduits, ils peuvent prendre mon remède ſans aucun inconvenient, & en eſpérer un heureux ſuccez. 2. Il n'y a point d'accident à apprehender ni pendant ni après

la

a cure, comme je la fais; mais il y en a beaucoup lans la Salivation. 3. La Salivation n'eſt pas ſeulement dangereuſe, mais encore très douloureuſe & très incommode; au lieu que les Malades peuvent être guéris par ma Methode, preſque ſans douleur & ſans incommodité; leurs Amis peuvent les voir librement & ſans crainte, & leur aider à paſſer agréablement le tems qu'ils ſont obligés de garder la chambre. 4. Enfin mon remède peut ſurement tirer d'affaire ceux que la Salivation a manqués, quoi qu'il ne faille pour cela ni plus de tems, ni une plus grande doſe de Mercure.

Au reſte, je dois repeter ici, & juſtifier ce que j'ai avancé plus haut, que pour que le Mercure guériſſe radicalement les maux Veneriens, il faut qu'il ſoit preparé ſans feu & ſans acide corroſif, & que le corps du Malade ſoit diſpoſé par une diete & des remèdes convenables, à recevoir une quantité ſuffiſante de ce Mineral; deux choſes en quoi l'on manque preſque généralement, & qui font que la plûpart des Cures ne réüſſiſſent point, ou ne ſont tout au plus que des palliatifs. En effet, pour commencer par la premiére, toutes les préparations chymiques ouvrent trop le corps des petits globules du Mercure, ce qui rend ſon action beaucoup plus promte, & fait qu'il ne reſte pas aſſez dans le corps, pour y briſer les acides du *Virus*, & les entrainer avec lui. Il cauſe d'abord une ſi grande évacuation de ſalive, qu'il eſt impoſſible d'en donner une quantité ſuffiſante pour guérir radicalement; car l'on remarque que trois ou quatre drachmes de

ces ſortes de préparations, priſes intérieurement, produiſent une évacuation auſſi abondante, que deux onces de Mercure par les frictions. De plus, il eſt certain que les particules ignées du feu, & les acides corroſifs des Ingrédiens qu'on emploie dans toutes les préparations chymiques, pènétrent & accrochent ſi fortement les globules du Mercure, qu'elles changent ſa figure ſphérique, & le rendent incapable de pénétrer le tiſſu des os cariés, & d'y détruire les acides du *Virus*, ſans quoi il eſt impoſſible qu'il y ait de véritable guériſon.

POUR ce qui eſt de préparer le corps du Malade, avant que de lui adminiſtrer le Mercure, la plûpart des Medecins & des Chirurgiens regardent cela comme une choſe parfaitement inutile, & ſont d'opinion que la Salivation procurée par une ou deux frictions, & par quelques priſes de Mercure chymiquement preparé, eſt ſuffiſânte pour guérir radicalement une Verole confirmée. Cependant rien n'eſt plus aiſé que de prouver le contraire. Le Mercure ne ſauroit agir efficacément ſur les acides du *Virus*, ſi le Malade n'a pas été bien preparé, 1. Parce que les pores de la peau ne ſont pas aſſez ouverts pour l'introduction du Mercure par les frictions, non plus que pour la ſortie graduelle après ſon opération dans la maſſe du ſang, & dans tous les conduits du corps. 2. Parce que les humeurs & les acides qui s'y rencontrent, n'aiant pas été diminués par des évacuations neceſſaires, ſont en trop grande abondance pour que le Mercure puiſſe agir librement ſur le *Virus*. 3. Parce que les Vaiſ-

Vaiſſeaux étant pleins, ne peuvent pas recevoir une quantité ſuffiſante de Mercure, ni en ſupporter le poids; Ainſi le cœur ſe contracte, & par la multitude de ſes mouvemens convulſifs qu'il communique aux artères & au ſang, les globules de ce Mineral ſont pouſſés avec rapidité vers les glandes ſalivaires; & quand une fois il s'eſt fait un paſſage au travers de ces glandes, on a beau en donner doze ſur doze, intérieurement ou extérieurement, il ſuit toujours ſa premiére détermination, ſans s'arrêter dans le ſang, & dans les conduits du corps. Il ne faut donc pas s'étonner ſi cette Methode eſt infructueuſe, et même ſuivie le plus ſouvent d'accidens fâcheux, ſur tout lorſque le *Virus* s'eſt fixé ſur les os. Ceux là mêmes qui la ſuivent, ont pû s'en convaincre mille fois par leur propre expérience; mais malheureuſement le préjugé et l'obſtination l'emportent. Entre un grand nombre déxemples que je pourrois en alleguer, je me contenterai de rapporter celui ci, dont j'ai les preuves en main. Un Valet de chambre d'un Seigneur de la Cour avoit pris du Mercure, preſque tous les jours, pendant huit ſemaines conſecutives, intérieurement & extérieurement, mais ſans avoir auparavant préparé ſon corps. Il ſe vit bien tôt reduit à un état des plus triſtes: Il tomboit à tout moment en ſyncope; il étoit accablé de maux de cœur, de ſueurs froides, & d'une difficulté de reſpiration ſi fâcheuſe qu'elle l'obligeoit à ſe lever du lit, malgré ſa grande foibleſſe, crainte de ſuffoquer. Enfin, je fus appellé, et avec la bénédiction de Dieu je le guéris

 ſi

ſi bien par ma Methode, en moins de trois ſemaines, qu'il partit d'abord après, pour aller joindre ſon Maitre qui étoit allé en France.

LES Medecins, & autres qui prétendent guérir les Maux veneriens les plus inveterés par les ſeules Pillules mercurielles préparées chymiquement, ſans y diſpoſer le corps des Malades, & ſans leur faire obſerver de regime, ni même garder la chambre, ſont regardés, avec raiſon, par les plus experimentés dans cet Art, comme de francs Charlatans qui ne cherchent qu'à en impoſer au Public. Leurs Cures ne ſont que de miſerables palliatifs, & bien tôt l'on voit les ſymptomes des mêmes Maladies reparoitre pires qu'auparavant: Car les prétendus Spécifiques dont ils ſe ſervent, ne font qu'émouſſer les pointes exalteés du *Virus*, et que donner à ſon mouvement une autre détermination; de ſorte que par le long ſéjour quil fait dans la maſſe du ſang, il en corrompt inſenſiblement la ſubſtance, & en particulier les particules balſamiques qui ſont propres pour la generation. D'où il arrive que l'infection ſe communique d'un ſexe à l'autre, & des Péres aux Enfans. Quelquefois, à la verité, le *Virus* ſe trouve enveloppé dans les parties ſulphureuſes du ſang, et y demeure aſſez long-tems ſans ſe manifeſter au dehors; mais tôt ou tard il ſe dégage, & cauſe de nouvelles Maladies. Il paroit dans les Enfans qui naiſſent de ceux qui en ſont infectés, quoi que pour l'ordinaire ſous d'autres formes, comme les Ecroüelles, les *Næuds**

* Maladie fort commune en *Angleterre*, & que les *Anglois* appelent *Rickets*.

les

es Ulceres, Fiſtules, Puſtules, Dartres, le Scorut, le Rhumatiſme, & même la Goutte. Et e qui prouve que ces Maux ſont bien ſouvent e fruit de la débauche des Péres, c'eſt que rien ıe peut les guérir que les mêmes remèdes dont on ſe ſert pour la Verole, comme je l'ai pluieurs fois éprouvé. Voilà pourquoi j'ai remarqué dès le commencement de cette Diſſertation, que le Mercure étoit un ſpécifique non ſeulenent pour les Maux veneriens, mais encore pour quelques autres qui y ont rapport, ou qui en dérivent.

Mais comme en fait de Medecine & de Chirurgie, tous les plus beaux raiſonnemens du monde ne ſignifient rien, s'ils ne ſont ſoutenus de l'expérience, je vais produire quelques exemples bien atteſtés, de perſonnes que j'ai guéries radicalement des uns & des autres de ces Maux en ſuivant la Methode dont il s'agit.

1. Il y a environ dix-huit ans, que la fille d'un Batelier de *Richmond*, nommé *Fletcher*, me fit appeller. Elle avoit été fortement ſalivée un an auparavant ; mais il lui étoit reſté de ſi grands maux de tête, qu'elle ne pouvoit abſolument point dormir, & loin d'être guérie, elle avoit la moitié de la machoire inférieure du côté gauche actuellement cariée. Je la tirai d'affaire dans l'eſpace de ſix ſemaines, par le moien du Mercure ſans ſalivation. Je puis produire les piéces qui s'exfoliérent de ſa machoire. Elle s'eſt mariée depuis à un Cordonnier du même lieu, dont le nom eſt *Burgeſs*, & elle vit encore.

2. Cinq ans après, je guéris de la même mani-

ére

ére un Valet du feu Duc de *Devonshire.* Il étoit si mal que le Medecin de ce Seigneur & un Chirurgien de reputation furent d'avis qu'il étoit inutile de lui administrer des remèdes. Il ne pouvoit dormir ni nuit ni jour depuis quatre mois, il rendoit tout ce qu'il avaloit, il crachoit du sang corrompu, il avoit une *exostose* à l'une de ses jambes, l'os du nez carié; et il étoit, outre cela, si foible qu'à grand peine pouvoit il se lever du lit. Je demeurai deux mois et demi à le guérir parfaitement, sans emploier la Salivation. J'ai encore les piéces qui sortirent de son nez par exfoliation. Il se maria peu de tems après, & il a des Enfans de son mariage, qui jouïssent aussi bien que lui d'une parfaite santé. Mr. *Huet* Maitre d' Hotel, Mr. *Darington* Ecuier, & Mr. *Burnefields* Apotiquaire du feu Duc, peuvent rendre témoignage de ce fait, de même que le Medecin & le Chirurgien dont j'ai parlé et que je crois assez équitables pour cela.

3. L'Année suivante, Mr. le Capitaine *Clapié*, du Regiment de feu Mr. *Laboussetiére*, me fit appeller pour le traiter d'une fistule qu'il avoit au bas de la Verge, & au travers de laquelle son urine passoit. Outre cela, il s'y étoit formé un corps dur de substance charnuë, de la grosseur de deux gros œufs; & l'uretre étoit bouché en trois différens endroits, ce qui avoit tellement retréci le passage qu'il étoit difficile d'y introduire une chandelle de cire, ni aucune autre chose de la grosseur d'une tête d'épingle. Il avoit eu auparavant l'avis de quatre habiles Chirurgiens, qui après une longue consultation lui avoient declaré

qu'ils

qu'ils ne voioient aucun moien de le tirer d'affaire. Je le traitai ſelon ma methode avec tant de ſuccez, qu'au bout de huit mois il urinoit librement par la voie naturelle; & il ſe rétablit ſi bien qu'il partit peu de tems après pour la campagne, & qu'il a eu depuis pluſieurs Enfans tous fort ſains. Mr. *Verdier* Cuiſinier de la Reine, chez qui il logeoit alors, & qui vit encore, a été témoin de cette Cure.

4. EN voici une plus récente, mais qui n'en eſt pas moins remarquable. Il y a environ cinq ans que le fils d'un Marchand de ſoie, dans *Devonſhire-Square*, aiant été mal traité d'une Gonorrheé virulente & d'un chancre, perdit entiérement l'uſage de ſa main droite. Il avoit depuis quatre mois des *nodus* dans preſque toutes les jointures du poignet & de la main. Un très habile Chirurgien qui étoit ſon Parent, entreprit de le guérir, mais voiant au bout de ſix ſemaines que tous ſes ſoins étoient inutiles, il l'abandonna. Le jeune homme s'adreſſa enſuite à Mrs. *Turner* & *Plumbtree* Medecins de reputation, & à Mr. *Ferne* Chirurgien de l'Hopital de St. *Thomas*, d'un très grand mérite. Ils furent tous d'avis de le faire paſſer par une Salivation reguliére, comme étant le ſeul remède qui pût le ſauver. Mais le Malade ne pouvant s'y reſoudre, eut recours à moi, & dans l'eſpace de cinq ſemaines je le guéris ſi bien par ma Methode, qu'il fut en état de tenir les Livres de ſon Pére. Mr. *Ferne* me fit la grace de le venir voir ſur la fin de la Cure, & déclara qu'il étoit ſurpris & en même tems charmé de le trouver en ſi bon état.

5. A

5. A PEU près dans le même tems, je fis deux Cures, pour la verité desquelles je puis en appeller ici au témoignage de trois Docteurs en Medecine des plus distingués, savoir Mr. le Chevalier *Hans Sloane*, & Mrs. *Hollings* & *Stuart*, Medecins de L. L. M. M. Britanniques. La premiére est celle d'un Musicien de l'*Opera*, qui avoit des ulcères dans la bouche, & l'interieur du nez plein non seulement d'ulcères, mais encore de gales sèches & de poireaux. Le Dr. *Hollings* le vit & l'examina avant la Cure, & le Dr. *Sloane* après. La seconde est celle d'une Dame d'environ cinquante ans, qui s'étant mariée à un jeune Debauché, se trouva bien-tôt attaquée d'une Gonorrhée virulente des plus fâcheuses. Mr. *Coldom* habile Chirurgien, aiant été appellé, fut d'avis de la faire saliver. Mais le Mari n'y eut aucun égard, & m'envoia chercher quelques jours après. Je trouvai que le *Vagina* étoit relaché, sortoit hors des lèvres pour le moins trois pouces, & formoit une dureté schirreuse, de la grosseur du poing, & couverte d'ulcères purulens. Je guéris parfaitement cette Dame au bout de quatre Semaines, & le Dr. *Stuart* la vit chez moi dans le tems que je la traitois, & qu'elle étoit presque rétablie. Elle mourut deux ans après par l'excès de la boisson; mais le Musicien de l'*Opera* vit encore, & est prêt, non seulement de déclarer la verité du fait, mais encore de paroitre devant ces trois fameux Medecins pour les convaincre de son entier rétablissement.

JE crains d'ennuier mes Lecteurs par un plus

grand

grand nombre d'exemples. Il eſt tems de faire mention de quelques autres Maladies que j'ai guéries en ſuivant la même Methode.

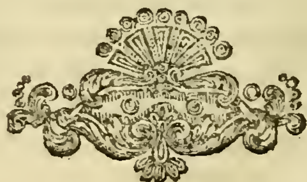
IL y a près de vingt ans, qu'un Rubanier du *Spittlefields* me fit voir un de ſes Enfans, agé d'environ ſix ans, qui avoit quatre ulcères à la jambe, & trois ſur le deſſus du pied, dont le pus traverſoit la plante du pied : La cauſe de ces ulcères étoit une humeur ſcrophuleuſe. Je guéris cet Enfant en trois mois, & il s'eſt toujours parfaitement bien porté depuis.

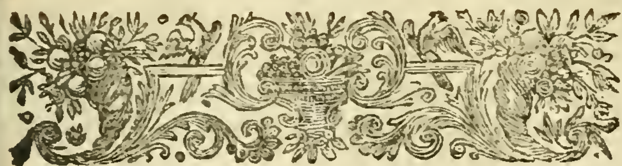
EN 1723, un Valet du feu Docteur *Burnet*, Chapelain de ſa Majeſté, ſouffroit depuis deux ans une violente & continuelle douleur à la plante du pied. A la fin, il s'y forma un abſcez qui caria entiérement une des *phalanges*. Mr. *English*, Docteur en Medecine, & Mrs. *De Buſſiére* & *Brown* Chirurgiens furent d'avis de lui amputer la jambe ; mais il ne voulut jamais y conſentir, & deux mois après il alla à l'Hopital de St. *Thomas*, pour s'y faire traiter. Il n'y fut pas plûtôt qu'on reſolut de lui faire la même opération, comme étant la ſeule choſe qui pût lui ſauver la vie. Il prévint l'exécution de ce deſſein, en ſe retirant ſecrètement ; après quoi m'aiant été adreſſé, j'entrepris de le guerir ſans lui couper la jambe. J'en vins heureuſement à bout dans l'eſpace de dix-huit mois, à telles enſeignes qu'il fut en état de faire le voiage de Suiſſe à pieds : Mais auparavant il ſe fit viſiter par Mr. *De Buſſiére* qui l'aſſura de ſa guériſon, & me félicita même du bon ſuccez que j'avois eu. La cauſe de ſon mal étoit une humeur ſcrophuleuſe

dont il s'étoit fait à la longue un dépôt dans cette partie du corps. Mr. *David Mitchel*, Beau-frére de Mr. *Burnet*, & qui est encore plein de vie, peut attester la verité de ce fait.

LA même année, ... *Sarmoise*, Cuisinier du Duc de *Queensbury* me fit appeller. Il étoit depuis neuf ans incommodé de plusieurs duretés & ulcères scrophuleux dans l'aine, & particuliéremeut sur l'os *pubis*, & jusqu'au *Scrotum*. Il avoit été dans les Païs étrangers, entre les mains de divers habiles Chirurgiens, & ensuite ici pendant quelque tems entre celles de Mr. *De Bussiére*; mais les uns & les autres l'avoient abandonné comme incurable. Cependant par mes soins & par mon remède pris intérieurement, il fut guéri en moins de deux mois. Il a joüi depuis d'une parfaite santé pendant l'espace de dix ans; mais étant mort, il y a deux ans, d'une fiévre, son Ami Mr. *Verdier*, Cuisinier de la Reine, peut justifier la verité de ce que j'avance.

IL me seroit aisé de produire un plus grand nombre d'exemples de cette nature, mais ceux que je viens de citer suffisent pour établir l'usage d'un reméde si efficace dans diverses maladies reputées incurables, même par les meilleurs Auteurs.





RELATION ABREGÉE, DE L'Etat présent de la Medecine EN *RUSSIE*, &c.



AVANT l'Empereur PIERRE I. la Medecine étoit très peu connuë, & encore plus mal pratiquée en *Russie*. Les Grands Ducs avoient un Medecin & un Chirurgien affectés, les Patriarches de même; & si ils leur permettoient de visiter quelque Seigneur malade, on regardoit cela comme une grande faveur. Au reste, il ne paroit pas qu'il y eut d'autres Medecins ou Chirurgiens dans tout ce vaste Empire. Chacun étoit son propre Medecin, & se servoit dans le besoin de certains remèdes generaux que l'usage lui avoit appris à connoitre, & qui consistoient sur tout dans les vertus des simples. Seulement il y avoit à *Moscou*

deux Apotiquaires qui fournissoient des drogues & des remèdes à ceux qui en vouloient. Mais comme ils n'étoient assujettis à aucun règlement, & qu'ils n'avoient aucune émulation, on peut aisément s'imaginer ce que c'étoit que leur *Pharmacie.*

PIERRE I. qui s'apperçut bien-tôt de cette disette étonnante de Medecins, de Chirurgiens, & d'Apotiquaires dans ses Etats, y en attira bon nombre des Païs étrangers, & leur assigna à tous des places & des appointemens convenables. Il établit dans chaque Division, ou Corps d'Armée, un Medecin & un Chirurgien en Chef, & dans chaque Regiment un Chirurgien major, avec ordre à ceux-ci de faire chaque jour au Medecin & au Chirurgien en chef, un rapport exact du nombre des Malades de leur Regiment, & de la nature de leurs Maladies ou de leurs accidens. De même, il établit sur la flotte un Chirurgien en Chef, & un pour chaque Vaisseau. Outre cela, il fit bâtir des Hôpitaux, un à *Moscou* pour les Troupes de terre, deux à St *Petersbourg*, dont l'un étoit pour les Troupes de terre, & l'autre pour la Flotte, un à *Cromstadt* aussi pour la Flotte, & un autre dans la ville d'*Astracan*, sur la mer *Caspienne* ; & il y plaça un nombre suffisant de Medecins & de Chirurgiens. Voici de quelle maniére il règla les gages des uns & des autres.

Aux Medecins & Chirurgiens en chef des Divisions, ou Corps d'armée, il assigna six cens Roubles chacun par an, qui font environ cent trente cinq Livres Sterling.

A

A SON premier Medecin deux mille Roubles, avec le titre d'*Excellence*; & à ses deux Chirurgiens, six cens Roubles chacun.

AUX Chirurgiens majors des Regimens cent cinquante Roubles.

AU Chirurgien en Chef de la flotte six cens Roubles.

AUX Chirurgiens de chaque vaisseau de guerre cent cinquante Roubles.

AUX Chirurgiens des Gardes quatre cens Roubles.

AUX Medecins des Hôpitaux six cens Roubles, & aux Chirurgiens trois cens.

CE Prince ordonna encore que tous les Chirurgiens seroient pourvûs à ses fraix des Instrument, des Drogues & des Remèdes dont ils auroient besoin. Mais aiant été bien-tôt informé de la mauvaise foi des deux Apotiquaires de *Moscou*, tant dans la préparation que dans la vente des remèdes, il fit ériger avec toute la diligence possible quatre Apotiquaireries publiques à St. *Petersbourg*, & deux à *Moscou*, les fournit de drogues, d'instrumens & d'utensiles necessaires, & fit venir d'Allemagne des Apotiquaires, à qui il assigna six cens Roubles d'appointement par an, & des gages honnêtes pour leurs garçons & ouvriers. Il nomma dans chaque lieu un Medecin des plus experts pour l'examen des drogues, & des préparations tant *chymiques* que *galeniques*, avec ordre d'en règler le prix, & d'en donner un compte exact à son premier Medecin. Il défendit sur peine de chatiment corporel à toute autre personne de vendre directement ou indirectement

des

des drogues ou remèdes, à moins qu'il n'en eut une permiſſion expreſſe ſignée de ſa main, & aux Apotiquaires établis d'executer aucune ordonnance de Medecins ou Chirurgiens qui ne ſeroient pas actuellement à ſon ſervice, ou au ſervice des Miniſtres étrangers, ou qui n'auroient pas été approuvés par ſon premier Medecin comme des gens deuëment qualifiés pour exercer la Medecine ou la Chirurgie. Enfin il règla les viſites des Medecins ſur le pied de deux roubles, ou écus, chacune, & celles des Chirurgiens ſur le pied d'un écu. Mais malgré toutes ſes précautions, un grand nombre d'Empiriques & de Charlatans ſe répandirent dans ſes Etats, & l'on admit au rang des Medecins & des Chirurgiens à gages des gens d'une très petite capacité. Pour remedier à l'un & à l'autre de ces deſordres, l'Empereur établit une eſpèce de chambre, qu'on appelle la *Chancellerie de Medecine*, compoſée d'un Medecin & d'un Chirurgien des plus habiles, d'un Secretaire, & de pluſieurs Clercs, pour examiner les lettres ou titres de tous les Medecins & Chirurgiens qui étoient actuellement à ſon ſervice, ou qui ſouhaiteroient dans la ſuite d'y entrer, de même que de ceux qui ſans être à ſon ſervice, avoient obtenu ou obtiendroient le privilège d'exercer ces profeſſions. Cette chambre avoit le pouvoir, non ſeulement d'examiner leurs lettres, mais encore de les examiner eux mêmes, de les renvoier s'ils n'avoient pas la capacité requiſe, & s'ils l'avoient, de leur en expedier un Acte, & d'enregiſtrer leur nom & leur demeure. C'étoit auſſi à elle que les Colonels des Regi-

mens,

mens, les Generaux d'armée, les Amiraux de la Flotte, les Capitaines des Vaiſſeaux de guerre, & les Directeurs des Hôpitaux devoient s'adreſſer pour avoir les Medecins, Chirurgiens, remèdes, ou inſtrumens dont ils auroient beſoin. Ce Prince publia en même tems un Edit qui ordonnoit à tous ceux qui ne voudroient pas ſe ſoumettre à cet Etabliſſement, de ſortir de ſes Etats, à peine aux contrevenans d'être pourſuivis ſelon toute la rigueur des Loix. Et lorſqu'il fonda l'Academie des Sciences & des Belles lettres à St. *Petersbourg*, il eut ſoin d'y établir deux penſions honorables, l'une pour un Profeſſeur en Medecine, & l'autre pour un Profeſſeur en Anatomie, leſquels ſeroient obligés de faire reguliérement des Leçons publiques pour l'inſtruction de ceux qui ſe deſtineroient à ces profeſſions là.

Tous ces Règlemens, très ſages en eux-mêmes, ont été religieuſement obſervés pendant le règne de CATHERINE, & de PIERRE II. Mais l'Imperatrice règnante a jugé à propos d'y faire quelques changemens. Elle a honoré ſon Medecin du titre d'*Archiatre*, ou premier Medecin de tout l'Empire, & l'a revêtu du pouvoir abſolu de diriger tout ce qui appattient à la Medecine, de diſpoſer de toutes les places de Medecin de Chirurgien & d'Apotiquaire dans toute l'étenduë de ſes Etats, & d'infliger tels chatimens que bon lui ſemble à ceux qui refuſent d'obéïr à ſes ordres ou de ſe ſoumettre à ſes règlemens; au lieu que ſes Predeceſſeurs s'étoient toujours reſervè la nomination des places, & la connoiſſance des cas particuliers qui pouvoient ſe préſenter. Et

pou

pour le mettre en état de soûtenir avec honneur une dignité si relevée, elle lui a assigné une pension annuelle de huit mille Roubles, avec un Apartement magnifique dans le Palais, bouche en Cour, équipage, domestiques, &c. J'avouë que quoi qu'il semble dangereux de confier à un seul homme un pouvoir si vaste & si absolu, cependant si ce poste étoit occupé par un Medecin également habile, judicieux & intègre, la Medecine, la Chirurgie & leurs dépendances en retireroient un avantage infini, & bien-tôt l'on verroit ces arts si necessaires à la Societé fleurir en *Russie*, autant que dans aucun autre païs de l'Europe. Mais malheureusement il a été rempli depuis l'avenement de sa Majesté Imperiale à la Couronne, par un homme qui à une capacité très mediocre joint un esprit des plus bizarres, des plus hautains & des plus entêtés. Je n'aurois garde de m'exprimer ainsi, si ce n'étoit là un fait averé & de notorieté publique. Les Medecins Chirurgiens & Apotiquaires de ce vaste Empire n'ont que trop éprouvé sa tyrannie. L'Academie des Sciences, les Seigneurs mêmes de la Cour n'ont pas été à l'abri de ses maniéres insolentes & capricieuses. On l'a vû plus d'une fois mépriser leurs recommandations, choisir des ignorans pour remplir les places vacantes, tandis qu'il s'en présentoit de très capables, éloigner les personnes du premier mérite, transferer les gens d'un bon poste à un poste fort mediocre sur le moindre mécontentement, & releguer en *Siberie* ceux qui étoient assez hardis pour se plaindre ou pour censurer sa conduite. Et il le pouvoit

d'autant

d'autant plus impunément, qu'il eſt défendu à toute perſonne ſous peine de chatiment corporel de préſenter aucun Placet, ou de s'adreſſer directement à l'Imperatrice, de ſorte qu'un Medecin, Chirurgien, ou Apotiquaire maltraité ne ſauroit porter ſes plaintes ailleurs qu'à la *Chancellerie de Medecine*, où Mr. l'*Archiatre* eſt tout enſemble Juge & Partie. Ainſi on peut dire que ſon pouvoir eſt auſſi abſolu que celui du grand Inquiſiteur d'Eſpagne, & qu'il n'en uſe guère mieux.

Mais pour donner à mes Lecteurs un échantillon de l'eſprit capricieux & tyrannique de cet hom me, je vais reciter en auſſi peu de mots qu'il me ſera poſſible, ce que j'en ai éprouvé moi même. Il y a environ trois ans, qu'aiant formé le deſſein d'aller m'établir en *Ruſſie*, je partis avec ma famille, à la ſuite de Mylord *Forbes*, qui alloit dans ce païs-là, en qualité d'Envoié extraordinaire & plenipotentiaire de ſa *Majeſté Britannique*, à qui j'avois été très fortement recommandé par des perſonnes de diſtinction. Mr. le Prince de *Cantemir*, Miniſtre de l'Imperatrice de *Ruſſie*, auprès de ſa ditte Majeſté, écrivit en ma faveur, & de la maniére du monde la plus obligeante, à Mr. le Comte de *Biron*, Grand Chambellan & premier Miniſtre de cette Princeſſe, à Mr. le Comte de *Levenvolt*, ſon grand Marêchal, & à Mr. le Prince *Throbouskoy*, Major General de ſes Gardes, les priant de me procurer quelque poſte honorable, comme celui de Chirurgien Major d'un des Hopitaux de St. *Petersbourg*, ou dans les Gardes. Je remis d'abord à mon arrivée ces Lettres en main propre: Les

Seigneurs à qui elles étoient adreſſées, me reçurent fort gracieuſement, & m'aſſurérent de leur protection; mais ils me dirent en même tems qu'il falloit que j'allaſſe faire la reverence à Mr. l'*Archiatre*, ſans lequel il n'y avoit rien à faire, & qu'ils auroient ſoin de le prévenir en ma faveur. Effectivement ils prirent la peine de lui parler, mais le ſuccez ne répondit ni à leur attente ni à la mienne. Il me reçut avec beaucoup de froideur, pour ne rien dire de plus; & après que je lui eus expliqué le ſujet de ma viſite, il me répondit fiérement qu'il n'y avoit point de place vacante, telle que je la ſouhaitois, & qu'on me l'avoit fait eſpérer, mais qu'il y en avoit d'autres dans les Regimens & dans la Flotte, & que tout ce qu'il pouvoit faire pour moi étoit de m'en donner une. Je lui repliquai, qu'étant chargé de famille cela ne pouvoit pas me convenir, attendu que les appointemens de ces ſortes de places n'étoient que de cent cinquante Roubles; mais que je le priois de ſe ſouvenir de moi lors qu'il ſe préſenteroit quelque choſe de meilleur. Là deſſus il me tourna le dos, & paſſa dans une autre chambre ſans me dire un ſeul mot. On peut juger qu'elle fut ma ſurpriſe; je me retirai tout confus, & ne ſachant quel parti prendre. Je n'avois garde de m'adreſſer à Mylord *Forbes*, qui, pour des raiſons que je dirai tout à l'heure, m'avoit déja declaré qu'il ne pouvoit me rendre aucun ſervice, & que je ne devois pas compter ſur lui. Je courus chez Mr. *Rondeau*, Reſident de ſa *Majeſté Britannique*, je lui comptai la maniére dont Mr. l'*Archiatre* m'avoit reçu, je lui

fis

fis voir mes Certificats des Maitres Chirurgiens de *Montpellier*, ceux de l'*Hôtel Dieu* de *Paris* où j'ai servi quelques années, mes Lettres de Maitrise de *Londres*, & ma Patente de Ventouseur de S. A. R. Monseigneur le *Prince de Galles*, & je le priai de m'honorer de sa protection; mais il me tint le même langage que Mylord *Forbes*, & par les mêmes raisons.

Sur ces entrefaites, j'eus le bonheur d'être introduit chez Mr. *Le Fort*, Envoié exrraordinaire du Roi de *Pologne*, auprès de l'Imperatrice de *Russie*. Comme c'est un Seigneur très affable, & qui se fait un plaisir de rendre service aux Etrangers qui s'adressent à lui, j'en fus parfaitement bien reçu. Il me communiqua même l'état de sa santé; il me dit que depuis environ trois mois il avoit eu trois attaques d'*Epilepsie*, & il ajouta qu'il souhaitoit que je voulusse avoir une consultation là-dessus avec Mr. *Divernois*, Professeur en Anatomie dans l'*Academie Impériale des Sciences*, qui étoit son Medecin. Je fus ravi de trouver l'occasion de me faire connoitre, & je n'eus garde de la laisser échapper. Au jour & à l'heure marquée, je me rendis chez son *Excellence*, où j'eus d'abord un assez long entretien avec Mr. *Divernois*, sur différentes sortes de Maux qui sont proprement du ressort de la Chirurgie. Il me parut satisfait de mes raisonnemens, & me rendit ensuite un compte exact de la maladie de ce Seigneur, des remèdes qu'on lui avoit administrés, & de la maniére dont il croioit qu'on devoit s'y prendre à l'avenir pour opérer sa guérison. Je ne fus pas tout à fait de

ſon avis, & je lui en dis naturellement ma penſée que j'appuiai des meilleures raiſons que je pûs; mais il ne voulut point s'y rendre, & il continua à ſuivre la methode qu'il avoit propoſée. Cependant, Mr. l'Envoié empirant à vuë d'œuil, le determina enfin à eſſaier la mienne, & par le ſimple uſage qu'il fit de quelques remédes que j'avois indiqués, il ſe trouva beaucoup mieux en peu de tems. Cela augmenta la confiance qu'il avoit commencé d'avoir en moi, & lui fit redöubler ſon attention à me rendre ſervice. Je l'inſtruiſis alors de la maniére dont j'avois été reçu de Mr. l'*Archiatre*, & de ce que j'avois à eſpérer du côté de Mylord *Forbes* & de Mr. *Rondeau*. Il m'exhorta à la patience, & me dit que Mr. l'*Archiatre* étoit d'une humeur fort capricieuſe, qu'il falloit me faire connoitre par ma pratique, & qu'il m'en fourniroit bientôt les occaſions; qu'à l'égard de l'Ambaſſadeur & du Reſident d'*Angleterre*, le refus qu'ils avoient fait de me proteger venoit de ce que Mr. *Rondeau* logeoit chez lui depuis quelques années un Chirurgien *Irlandois*, dont il faiſoit grand cas. Il auroit pû ajouter, qu'une Politique outrée y avoit beaucoup de part, Mylord *Forbes* & Mr. *Rondeau* craignant, s'ils s'intereſſoient pour moi, de déplaire à Mr. l'*Archiatre*, qu'ils ſavoient avoir l'oreille de l'Imperatrice.

Quelques jours après cette converſation que j'eus avec Mr. *Le Fort*, Mr. le Prince *Throbouſkoy* dont j'ai déja parlé, me fit dire qu'on me deſtinoit une place de Chirurgien Major dans les Gardes, qui devoit être vacante dans trois Semaines,

maines. Au bout de ce tems-là je me rendis chez ce Seigneur ; mais je ne fus pas peu surpris d'apprendre de sa propre bouche, que quoi qu'il eut mis tout en œuvre, conjointément avec ses amis, pour me faire avoir cette place, il n'avoit jamais pû en venir à bout, Mr. l'*Archiatre* aiant declaré tout net qu'il vouloit la donner à une autre personne qu'il avoit en vuë. Je fus donc reduit à faire de mon mieux, & à chercher par ma pratique particuliére les moiens de subvenir aux besoins de ma famille. La Providence m'en fournit les occasions, & je puis dire que j'eus à cet égard tout le succez que je pouvois naturellement espérer dans de pareilles circonstances: Mais cela même ne fit qu'aigrir toujours d'avantage l'esprit de Mr. l'*Archiatre*. Il envoia chez moi des Soldats, avec ordre de me conduire à la *Chancellerie de Medecine*, pour y produire les titres en vertu desquels j'exerceois ma profession. J'y parus, & je montrai mes Lettres de Chirurgien Juré de *Londres*, qu'on enregistra, & qu'on me renvoia deux jours après. Je devois en consequence, suivant les règlemens de *Pierre* I. avoir le même droit de pratiquer la Chirurgie, & de me fournir de remèdes chez les Apotiquaires, en paiant, que les Chirurgiens qui étoient au service de S. M. Cependant Mr. l'*Archiatre* ne jugea pas à propos de m'en laisser jouïr long-tems. Au bout de quatre mois il me fit sentir jusqu'où pouvoit s'étendre sa tyrannie. Aiant été informé qu'on vouloit mettre entre mes mains un Jeune homme de distinction, de l'*Academie des Cadets*, pour le guérir d'une Verole

role confirmée, contre laquelle tous les remèdes ordinaires avoient été inutilles depuis environ quatorze mois, & que plusieurs Medecins & Chirurgiens avoient même declarée incurable, il ne put plus se contenir. Il fit défense aux Apotiquaires, sur peine de perdre leurs places, de vendre aucune drogue ni remède aux Medecins ou Chirurgiens qui ne seroient pas actuellement au service de l'Imperatrice. Cet ordre injuste qui m'ôtoit tout moien d'exercer ma profession, m'obligea de lui présenter requête pour le prier, que sans avoir égard à mes lettres de Chirurgien Juré, déja enregistrées, il voulut me faire examiner par la *Chancellerie de Medecine*, & si j'étois trouvé capable, m'accorder la liberté de pratiquer & d'avoir des remèdes comme auparavant. Mais il fut inflexible, & je vis bien qu'il avoit juré ma perte. J'en portai mes plaintes à Mylord *Forbes*, le suppliant de m'accorder sa protection, comme à un Sujet de S. M. *Britannique*, qui étoit même au servicé de Monseigneur le *Prince de Galles*, & dont il n'avoit aucun lieu d'être mécontent. Cependant il me la refusa d'une maniére assez dure, sans doute par les mêmes raisons que j'ai déja dites. Là dessus je m'adressai à Mr. l'Envoié *Le Fort*, & à Mr. le Comte de *Lignard* son Collègue, Seigneur d'un merite très distingué, qui furent plus humains, & qui me prirent aussi-tôt sous leur protection. Ainsi, quand j'eus besoin dans la suite de drogues ou de remédes, je ne fis que mettre au bas de mes ordonnances, *pour son Ex-*

cellence

cellence Mr. Le Fort, ou *Mr. Le Comte de Lignard*, comme ſi j'euſſe été à leur Service.

Cependant je préſentai, par l'avis de ces deux Seigneurs, un Mémoire à Mrs. de l'*Academie Impériale des Sciences*, dans lequel j'expoſois ma methode pour la guériſon des Maladies Veneriennes, ſans ſalivation, & j'offrois d'en faire l'épreuve devant des Juges competens. Je l'accompagnai d'un Extrait de ma Diſſertation Angloiſe ſur ce ſujet, n'y aiant que deux Membres qui entendiſſent l'Anglois. L'un & l'autre furent parfaitement bien reçus; mais l'on me dit que comme ce qui regardoit la Medecine & la Chirurgie, dépendoit entiérement de Mr. l'*Archiatre*, tout ce qu'on pouvoit faire étoit d'envoier mon Memoire à la *Chancellerie de Medecine.* C'étoit juſtement ce que je ne voulois pas; ainſi je le retirai, & je me contentai, après avoir remercié ces Meſſieurs, de prier les Membres Medecins de m'honorer de leur préſence pendant le cours de la Cure du Jeune homme dont j'ai parlé ci-deſſus: Mais aucun d'eux ne voulut me faire ce plaiſir, craignant d'irriter par cette démarche Mr. l'*Archiatre*, qu'ils ſavoient être mon ennemi juré. Cependant le Malade guérit en peu de tems par mes ſoins, en ſuivant ma Methode; ce que l'un de ces Medecins aiant appris, il m'en félicita, & me dit qu'il étoit fâché pour l'amour de moi, & pour l'amour du Public, qu'une découverte ſi utile ne fût pas mieux recompenſée, & que ſi cela fût arrivé du tems de Pierre I. ce grand Prince m'auroit auſſi-tôt ordonné une gratification de deux ou trois mille

Roubles

Roubles, & pourvû d'une des meilleures places de Chirurgien dans ses Etats; mais que la Medecine & la Chirurgie étant entiérement dirigées par un homme que le hazard, plûtôt que le mérite, avoit fait premier Medecin de sa Majesté, il n'y avoit rien à espérer pour moi.

Peu de tems après, Mr. l'*Archiatre* partit, avec l'agrément de cette Princesse, pour les Eaux d'*Aix la Chapelle*, & nomma pour remplir sa place pendant son absence, le Docteur *Fisher*, Medecin très intègre & très habile, qu'il avoit fait venir exprès de *Riga :* Mais il eut grand soin de se reserver la connoissance des affaires, & la nomination aux places vacantes. Trois jours avant son départ, Mr. le Chambellan *Korff*, & Mr. *Threading* Gentilhomme de la Chambre lui demandérent pourquoi il avoit défendu aux Apotiquaires de me vendre aucune drogue ni remède, vû que j'étois enregistré dans la *Chancellerie de Medecine*, & que les Cures que j'avois faites témoignoient suffisamment ma capacité. Il leur répondit sans s'expliquer, qu'il avoit eu ses raisons pour cela, & que s'il recevoit la moindre plainte des Medecins ou Chirurgiens à gages, que je leur faisois du tort par ma pratique, il me défendroit absolument d'exercer ma profession. Cependant la Cure du jeune Seigneur dont j'ai déja fait mention, étant venuë à la connoissance de Mr. le Grand Chambellan, il en témoigna publiquement sa satisfaction, & assura Mr. le Comte de *Lignard* qu'il étoit disposé à me procurer un bon Emploi. Il y en avoit actuellement alors deux vacans, l'un

de

de Chirurgien major de l'Hôpital General, & l'autre de Chirurgien major dans les Gardes : Ainsi sans perdre de tems, & par l'avis de mes Patrons, je présentai une requête en Allemand à son *Excellence*, où je la faisois souvenir que j'étois la personne qui lui avoit été recommandée par Mr. le Prince de *Cantemir*, & ma capacité lui étant connuë par les Cures que j'avois faites, je la priois instamment de m'accorder une de ces deux places. Ma requête fut aussi bien reçuë que je pouvois le souhaiter; ce Seigneur fit écrire sur le champ en ma faveur à Mr. l'*Archiatre* qui répondit avec sa hauteur ordinaire, qu'il avoit des raisons particuliéres pour ne pas m'avancer, & qu'il étoit inutile de lui en parler. Là dessus, je pris congé de mes Protecteurs & de tous mes Amis, voiant bien que je ne n'obtiendrois jamais d'emploi tant que cet homme-là seroit en place, & je m'embarquai avec ma famille pour revenir à *Londres*.

Voila un recit abregé du mauvais traitement que j'ai reçu de Mr. l'*Archiatre de Russie*, & qui tout extraordinaire qu'il paroit, n'en est pas moins veritable. Du reste, si j'étois le seul à qui pareille chose fut arrivée, on pourroit croire que j'y aurois donné lieu par ma conduite; mais divers Medecins & Chirurgiens, d'un mérite distingué, ont eu le même sort. Témoin un des Chirurgiens de Pierre II. que ce grand Inquisiteur (car je ne saurois l'appeller autrement) bannit de la Cour, parce qu'il lui faisoit ombrage. Témoin Mr. de *Bloomenstrost*, premier Medecin de la défunte Duchesse de *Mecklenbourg*,

& Préſident de l'*Academie Impériale des Sciences*, homme d'un grand Savoir & d'une capacité reconnuë, qu'il fit releguer à *Moſcou* pour la même raiſon, Témoin Mr. *Pinganeau*, Maitre Chirurgien de la ville de *Bourdeaux*, & très habile dans ſa profeſſion, qu'il obligea de quitter la *Ruſſie*, ſans aucun legitime ſujet, quoi qu'il n'y perdit rien, puis qu'étant allé en *Eſpagne*, il y fut bien-tôt après fait Chirurgien general des Hôpitaux d'armée de S. M. C. Je pourrois alleguer bien d'autres exemples de cette nature, qui ſont de notorieté publique en *Ruſſie*, mais en voilà aſſez pour faire connoitre l'eſprit naturellement jaloux capricieux & tirannique de Mr. l'*Archiatre*. Que ſi l'on ſouhaite de ſavoir comment un homme de ce caractère a pû parvenir à un poſte ſi conſidérable, je dirai en deux mots, que l'Imperatrice ſe trouvant incommodée d'une fluxion ſur les yeux, lorſqu'elle n'étoit encore que Ducheſſe de *Courlande*, & qu'elle faiſoit ſa reſidence à *Mittau*, elle fut obligée d'avoir recours à lui, parce que ſon Medecin ordinaire étoit actuellement malade, & qu'il n'y avoit point d'autre Medecin dans la Ville. Il fut aſſez heureux pour diſſiper en peu de jours cette fluxion, par le moien d'une ſaignée & d'une purgation qu'il lui ordonna. Quelque tems après, cette Princeſſe étant ſur ſon départ pour *Moſcou*, propoſa à ſon Medecin ordinaire de l'accompagner, & ſur le refus qu'il en fit, elle crut ne pouvoir mieux faire que de prendre ce jeune Medecin dont elle s'étoit déja formé une grande idée ſur le ſuccez qu'il avoit eu dans la Cure de ſa fluxion.

Enſuite,

Ensuite, lorsqu'elle fut proclamée Imperatrice de toutes les *Russies*, elle le fit son premier Medecin; & comme elle n'a jamais eu de Maladies qui aient requis le savoir & l'expérience d'un habile Medecin, & qu'il a eu le bonheur de la tirer d'affaire dans ses légères indispositions, il ne faut pas être surpris qu'elle l'ait élevé à un poste aussi distingué que celui d'*Archiatre* de tout l'Empire, avec le pouvoir & les revenus extraordinaires qu'elle a jugé à propos d'y attacher.

Je reviens à l'état de la Medecine en *Russie*. Le nombre des Medecins dans tout ce vaste Empire ne passe pas quinze ou vingt; celui des Chirurgiens cent cinquante, & celui des Apotiquaires neuf ou dix; encore sont ils tous au service de sa Majesté. Cela paroit surprenant, mais il faut considerer. 1. Que dans ce nombre il n'y a peut-être pas deux habitans du païs, ce sont tous des Etrangers, les *Russes* n'aiant generalement ni goût, ni inclination pour la Medecine & ses dépendances. 2. Qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un Medecin ou Chirurgien y vive de sa pratique particuliére, quelque habile qu'il soit, n'y aiant guère que les Seigneurs qui ont voiagé, & les Etrangers qui sont en petit nombre, qui se servent de Medecins & de Chirurgiens. 3. Que les appointemens de ceux qui sont au service de sa Majesté sont si mediocres, à l'exception des premiers postes, le païs si éloigné, le climat si froid, & la Medecine dirigée, comme on l'a vû, d'une maniere si arbitraire, qu'il n'est pas surprenant

 qu'il

qu'il y ait très peu de Medecins & de Chirurgiens qui s'avisent d'aller chercher fortune en *Russie.*

Les *Russes* ont de certains remèdes particuliers dont ils se servent communément, même dans les cas les plus desesperés, sans qu'il leur vienne presque jamais en pensée d'appeller un Medecin ou un Chirurgien. Ce sont proprement des selles à tous chevaux. Par exemple, dans toutes les Maladies internes, fiévres, rhumatismes, petite verole, *&c.* ils font copieusement suer le Malade, à deux ou trois reprises, dans des Etuves d'une espèce singuliére. Si cela ne le guérit pas, ils prennent des cendres de bois de Pin ou de Sapin, ils les font bouillir dans de l'eau autant de tems qu'il est necessaire pour en tirer une forte lessive, qu'ils passent ensuite au travers d'un linge, ou d'un morceau de drap, & ils donnent à boire de cette lessive un peu tiéde au Malade, c'est à dire, environ six onces, de demi heure en demi heure, jusqu'à ce qu'il évacuë abondamment par haut ou par bas. Les plus experts d'entre eux font réïterer ce remède trois ou quatre fois, de deux en deux jours ; & les jours d'intervalle ils donnent au Malade, en trois prises, environ un quart d'once de Craie delaiée dans de l'eau. Quand il s'agit de quelque douleur de rhumatisme, ou attaque de paralisie, ils le plongent au sortir de l'Etuve, tout suant, dans de l'eau froide, ou ils le roulent dans la neige si c'en est la saison.

A l'égard de la diette qu'ils font observer aux Malades, ils ne leur donnent pour l'ordinaire

qu'un

qu'un peu d'eau toute pure, ou s'ils en ont le moien, de la *Quas*, qui eſt une boiſſon faite avec de la groſſe farine d'avoine, qu'ils font bouillir dans de l'eau, avec un peu de miel, & où ils jettent de petits cailloux pour la clarifier & empécher qu'elle ne ſe corrompe ſi-tôt. Lors que les Malades ſont ſi foibles, qu'ils ont abſolument beſoin de quelque nourriture, ils leur font prendre un peu de bouillon ou quelques œufs frais, à moins que ce ne ſoit dans les jours maigres qui emportent pour le moins ſix mois de l'année. Car leur ſuperſtition à cet êgard eſt telle qu'ils aimeroient mieux périr & laiſſer périr tous leurs Malades que de leur donner alors de la viande, du bouillon, ou des œufs. Je ne ſaurois m'empêcher d'en rapporter ici un trait des plus frappans, que je tiens de pluſieurs témoins oculaires. Du tems de PIERRE I. la mortalité s'étant miſe parmi les Troupes qu'il avoit en *Perſe*, cauſée par leur grande abſtinence qui étoit incompatible avec la nature de ce païs, il fit dreſſer des gibets, & publier par tout le Camp, que ceux qui ne mangeroient pas de la chair, & d'autres choſes propres à les ſoutenir & à leur donner des forces, ſeroient pendus ſur le champ, ſans autre forme de procez. Il ne ſe contenta pas de menacer ; il fit d'abord exécuter les premiers qui contrevinrent à ſes ordres, afin d'inſpirer de la terreur aux autres. Il ſe donna des peines incroiables pour les deſabuſer, & leur perſuader, que ni Dieu, ni ſes Prophètes n'avoient jamais défendu l'uſage de la chair des animaux, & que ce n'étoient que des hommes mortels, qui

par

par des vuës particuliéres d'interet, avoient introduit la ſuperſtitieuſe coutûme de s'en abſtenir dans de certains tems. Il obligea même les Prêtres qui ſervoient dans l'armée en qualité de Chapelains, de leur prêcher la même choſe, & de leur donner l'abſolution pour le paſſé, & la permiſſion de manger indifféremment de tout à l'avenir. Mais ces chatimens corporels, ces exhortations & ces ſoins furent également inutiles, la ſuperſtition l'emporta ſur tout ; & la mortalité augmentant de plus en plus ; le *Czar* ſe vit enfin obligé de ramener ſon armée dans ſes Etats, où elle ſe rétablit bien-tôt, tant à la faveur de l'air natal, que des alimens dont les *Ruſſes* ſe nourriſſent en tems d'abſtinence, qui ſont le poiſſon, les grains, & les legumes.

Pour les tumeurs & les abſcez ils font des emplatres de poix noire, & des cataplames de feuilles & de racines de Mauves Guimauves & Mercuriale, imbibées de graiſſe de cochon ſans ſel. Ils appliquent ces emplatres & ces cataplames ſur la tumeur ou ſur l'abſcez, ſuivant qu'ils jugent que cela ſera mieux, & ils les changent deux fois par jour. Quand l'abſcez a percé, ils panſent l'ulcère avec un baume fait d'huile de noix ou de lin, dans laquelle ils font bouillir une grande quantité de mille-feuille, & ils l'appliquent auſſi chaud que le Malade peut le ſouffrir : Ils ſe ſervent auſſi de ce baume pour les plaies, les vieux ulcères, & les contuſions. A l'égard des fractures & diſlocations des os, il y a par tout des Païſans qui de pére en fils font le metier de les remettre, & pour l'ordinaire les remettent

mettent très mal, après avoir bien fait souffrir leurs malades, qu'ils traittent comme l'on traitte les chevaux. Il y a aussi dans toutes les villes & tous les Villages des Sages-femmes qui assistent aux accouchemens, quoi qu'elles n'y soient pas fort necessaires: Car les femmes de ce Païs-là sont generalement si robustes, qu'on les voit ordinairement vaquer à leurs affaires, travailler, & en particulier laver le linge à la riviére dans le plus grand froid de l'hyver, trois ou quatre jours après être accouchées, sans qu'il leur en arrive le moindre mal.

Pour ce qui est de la *Botanique*, il y a un Professeur établi pour l'enseigner dans l'*Academie Impériale des Sciences*, & deux Jardins des Plantes, l'un à *Moscou*, & l'autre à St. *Petersbourg*. Mais comme le terrain en est fort marécageux, les plantes sont pleines d'eau, & n'ont pas la moitié de la vertu qu'elles devroient naturellement avoir, d'autant plus que les chaleurs dans ce païs-là ne durent pour l'ordinaire que deux mois de l'année, & qu'ainsi le Soleil n'a pas assez de force pour leur donner l'accroissement necessaire. Au reste, les *Russes* font venir des païs étrangers toutes les plantes odoriferantes & aromatiques, quoi que s'il y avoit parmi eux des herboristes, & qu'on les envoiât dans les climats les moins froids de l'Empire, ils pourroient y en cultiver avec autant de succez que dans les autres parties de l'Europe. Je ne dirai rien ici de la maniére dont on pratique la Medecine & la Chirurgie en *Russie*; outre que le détail, dans lequel je viens d'entrer peut en donner quelque

idée

idée, on doit ſe ſouvenir que ces deux Profeſſions n'étant exercées que par des Etrangers, ces Etrangers ſuivent la methode des païs où ils ont étudié, & qu'ainſi il en eſt là comme par tout ailleurs; s'il y a de la différence, ce ne peut être que du plus au moins.

Je finirai cette courte Relation de l'Etat de la Medecine en *Ruſſie*, par un fidele recit de quelques Cures que j'ai faites à St. *Petersbourg*, en ſuivant la Methode expoſée dans ma Diſſertation.

J'ai déja parlé d'un jeune Seigneur que j'avois guéri d'une Verole confirmée, par cette voie: Mais comme le cas eſt des plus remarquables, je vais le rapporter en détail. Quatre Medecins & quatre Chirurgiens aiant été appellés pour conſulter ſur les moiens de tirer d'affaire ce Jeune homme, ils le firent d'abord paſſer par une ſalivation de cinq Semaines; mais cela ne produiſant aucun effet, ils lui procurérent un leger flux de bouche, ou un crachotement perpetuel, pendant douze autres Semaines, qui ne réüſſit pas mieux que la Salivation: Ainſi ils furent obligés d'avoir recours à d'autres remèdes. Ils firent boire au Malade pendant ſix Semaines de la tiſane *Sudorifique*, enſuite de l'*antiſcorbutique* durant le même eſpace de tems; après quoi, ils lui donnérent une nouvelle Salivation, par le moien de la *fumigation* du *Cinabre de Mercure*; & enfin ils le firent ſuër ſous l'archet, pendant cinq Semaines. Mais tous ces remédes furent également infructueux, & reduiſirent le jeune homme à une foibleſſe inexprimable: Il étoit

accablé

accablé de douleurs, & d'un grand tremblement dans tous les Membres; il avoit des *exostoses* sur l'os *tibia* des deux jambes, & la carie dans le nez, qui s'étendoit jusqu'à la machoire supérieure, & qui augmentoit chaque jour. Ce qui détermina enfin Messieurs les Medecins & Chirurgiens à le déclarer incurable, & à l'abandonner comme tel.

Ce fut alors qu'on s'adressa à moi, & qu'on me proposa d'entreprendre une Cure si desesperée. Je le fis, à la seule considération des Seigneurs qui s'interessoient particuliérement dans la guérison de ce jeune homme; car du reste, son cas étoit si triste, que je n'osois me flatter du succez. Mais comme il étoit de l'*Academie des Cadets*, qui a un Medecin & un Chirurgien affectés, il fallut auparavant que Mr. *Threading*, Gentilhomme de la Chambre, & Mr. le Chambellan *Korff* dont le Malade étoit parent, obtinssent un ordre de Mr. le *Velt* Marechal, Comte de *Munich*, alors Gouverneur de cette Academie, pour qu'il me fut permis de le traiter & de le faire transporter chez moi. Mon premier soin fut de reparer ses forces par une diette convenable: Ensuite je disposai son corps à recevoir une quantité suffisante de Mercure par les frictions. Je lui en appliquai deux onces à differentes fois, je veillai attentivement aux évacuations necessaires des sueurs & des urines, j'attaquai en même tems la carie des os par les teintures spiritueuses, & autres remèdes efficaces pour en procurer l'exfoliation: Une partie tomba par petits morceaux, le reste se détacha peu à peu par la suppuration,

puration. & au bout de cinq Semaines le Malade fut parfaitement guéri ſans ſalivation, quoi que dans la plus grande rigueur de l'hyver. Peu de tems après, il parut à l'*Academie des Cadets* en ſi bonne ſanté, que ceux qui le virent avoient peine à en croire leurs yeux, & que les Medecins & Chirurgiens furent obligés d'avouer que c'étoit une des plus belles Cures qu'ils euſſent vû de leur vie. C'eſt un fait connu de toute la Ville de St. *Petersbourg*, & de tous les Seigneurs de la Cour, & dont Mylord *Forbes*, à préſent Comte de *Granard*, mais plus particuliérement ſon Secretaire, Mr. *De Loriol*, peuvent rendre témoignage. Je me flatte auſſi, que Mr. le Prince de *Cantemir*, Miniſtre plénipotientaire de l'Imperatrice de *Ruſſie* auprès de S. M. *B.* lequel en a été, à ce qu'on m'aſſure, amplement informé, ne refuſera pas de ſatisfaire là deſſus les perſonnes qui pourroient s'adreſſer à lui dans cette vuë.

Quelque tems auparavant j'avois guéri du même mal, & par la même Methode, c'eſt à dire par le moien du Mercure crud pris par les frictions, & ſans Salivation, un Gentilhomme agé d'environ 25 ans, parent d'un Envoié extraordinaire à la Cour de *Ruſſie.* Ce fut la premiére Cure de cette eſpèce que je fis à St. *Petersbourg*, & qui me procura, entre autres, la connoiſſance de Mr. le Comte de *Lignard.* Ce Seigneur n'en fut pas plûtôt informé, qu'il ſouhaita que je lui expliquaſſe en détail ma methode, & les principes ſur leſquels elle étoit fondée. Je me fis un devoir de le ſatisfaire ; il goûta mes raionnemens, & m'aſſura de ſa protection. Depuis

ce

ce tems-là, je fus toujours emploié dans sa famille, il prit genereusement à cœur mes interêts, & ce fut en particulier sur sa recommandation qu'on me confia le soin de la guérison du jeune Seigneur dont j'ai parlé dans l'article précedent.

Peu de mois après, la femme d'un Musicien de la *Comedie Italienne*, se trouvant attaquée depuis quelque tems du même mal, me fit appeller. Je la tirai d'affaire par le moien de mes pillules Mercurielles. A la verité, je fus obligé de lui faire observer un certain regime de vivre, & garder la chambre pendant trois Semaines, à cause de la rigueur du froid qu'il faisoit; mais les pillules operérent si aisément, & la Malade en fut si peu incommodée, que personne ne pût s'appercevoir qu'elle étoit dans les remèdes. Aussi puis-je assurer qu'elles ont toujours très bien réüssi, à St. *Petersbourg*, comme par tout ailleurs, sur tout lorsque la Verole n'étoit pas confirmée, & que le *Virus* n'avoit pas gagné les os; car dans ce dernier cas je me suis servi du Mercure pris par les frictions, sans salivation, lequel agit d'une maniére beaucoup plus prompte, & plus efficace. Ces pillules sont encore excellentes pour emporter radicalement les restes du *Virus*, lorsqu'on craint de n'avoir pas été bien guéri, & pour en prévenir les suites fâcheuses qui ne se manifestent que trop souvent après le mariage. J'ai tiré d'affaire par leur moien, pendant le peu de séjour que j'ai fait en *Russie*, quelques centaines de personnes de tout âge & de toute condition, comme le savent une infinité de gens qui ont été témoins de ma pratique dans ce païs-là.

Je ſerois ennuieux ſi je voulois rapporter ici toutes les Cures remarquables que j'y ai faites de quelques autres Maladies, en ſuivant la même Methode. Je me bornerai à une ſeule que je crois digne de l'attention des Lecteurs, & ſur tout de ceux qui pratiquent la Medecine ou la Chirurgie. La Gouvernante des enfants de Mr. *Van-aker*, Marchand Hollandois de St. *Peters-bourg*, âgée d'environ 35 ans, étant deſcenduë dans la Cuiſine, accidentellement ſon pied gauche gliſſa en avant, & pour s'empecher de tomber dans le feu elle appuia ferme ſur le pied droit, qui gliſſant à ſon tour en arriére, la fit tomber de façon que l'extremité inférieure de la cuiſſe lui touchoit le dos, & ſupportoit tout le poids de ſon corps. Après qu'on l'eut relevée, elle ſentit une douleur très vive autour des Lombes, qui s'étendoit juſqu'au haut de la cuiſſe, & ſur l'os *pubis*. Le lendemain cette douleur s'étant un peu diſſipée, elle put marcher, quoi qu'avec beaucoup de peine, ce qui dura environ trois Semaines au bout deſquelles il ſe manifeſta, deux travers de doigt au deſſus de l'aine, une tumeur qui groſſiſſant de plus en plus, fut enfin ouverte par un Chirurgien. Il en ſortit une grande quantité de pus ſanguinolent, pendant ſept à huit jours; après quoi le Chirurgien voiant qu'il diminuoit conſiderablement, crut avoir de bonnes raiſons pour tenir la plaie ouverte par le moien d'une tente fort dure: Mais quand il voulut enſuite la fermer, il ne put en venir à bout à cauſe des depots de nouvelles matiéres qui ſe faiſoient continuellement ſur cette partie. Enfin,

ennuié

ennuïé d'un ſi mauvais ſuccez, il abandonna la Malade, après l'avoir euë plus de ſix mois entre les mains. Mr. *Virlgear*, Hollandois de nation, & Chirurgien major de la Diviſion de St. *Petersbourg* & de *Vibourg*, qui fut enſuite appellé, la traita pendant trois autres mois, & ne fut pas plus heureux. Comme je logeois dans une de ſes Maiſons, il m'envoia prier de paſſer chez lui; je m'y rendis auſſi-tôt, il me communiqua l'état de cette Demoiſelle, & m'engagea à l'aller voir avec lui. Je l'examinai avec ſoin, & je fus ſurpris de voir que je pouvois introduire un ſtilet dans la fiſtule (car c'en étoit proprement une) à la profondeur de quatre pouces & demi, ſans que la Malade ſouffrit la moindre douleur. Je remarquai auſſi que l'orifice étoit couvert d'une eſpèce de rebord dur & calleux, d'un pouce & demi d'épaiſſeur, & de deux de largeur. Je propoſai d'appliquer ſur cette calloſité des cauſtiques, juſqu'à ce qu'on l'eut conſumée. Mon avis fut ſuivi, mais à peine les cauſtiques eurent ils produit l'effet deſiré, que je découvris une ſeconde calloſité qui penetroit environ deux pouces & demi dans la fiſtule, & qui avoit du moins un pouce & demi de largeur. Cependant il couloit continuellement par l'orifice une grande quantité de matiére purulente ſans conſiſtance, ce qui avoit reduït la Malade à une extrème foibleſſe. Je conclus que l'effort qu'elle avoit fait en tombant, avoit violemment diſtendu les muſcles *iliaques* & *peſoas fléchiſſeurs* de la cuiſſe, que par cette diſtention il s'étoit rompu pluſieurs petits vaiſſeaux, & que le ſang extravaſé n'aiant pu trouver d'iſſuë

d'iſſuë s'étoit corrompu, & avoit enfin cauſé cet abſcez *fiſtuleux* ; qu'à l'égard des callosités, elles ne provenoient manifeſtement que du mauvais panſement, & de l'abondance des matiéres, tant de l'ulcère, que du dépôt des humeurs qui avoient pris leur cours dans cet endroit, parce que la foibleſſe de la partie affligée les y avoit attirées. Ainſi mon opinion fut qu'en tâchant de guérir la fiſtule, il falloit combattre l'acrimonie des humeurs, qui me paroiſſoit fort conſidérable par la quantité de ſerosités purulentes qui l'abbrûvoient continuellement. Mr. *Virlgear* approuva ma penſée, & me pria de vouloir me charger entiérement de cette Cure. Je m'en défendis d'abord ; mais comme il m'aſſura qu'outre le peu d'eſpérance qu'il avoit de réüſſir, il ne pouvoit abſolument pas y donner ſon tems, j'y conſentis volontiers.

J'AVOIS déja, comme je l'ai dit, conſumé les callosités qui étoient à la ſurface de la fiſtule. J'appliquai dans l'orifice un cauſtique pour le dilater, & faciliter par ce moien l'introduction d'un morceau de racine de Gentiane, attaché à un fil pour le retirer plus aiſément. Après avoir bien dilaté l'ouverture de l'ulcère, je fis des bourdonnets que j'attachai de même à un fil, & que je pouſſai auſſi avant qu'il étoit poſſible; enſuite je remplis le vuide de cauſtiques, je mis par-deſſus trois couches épaiſſes de charpis ſec, & je réïterai la même choſe juſqu'à ce que les callosités internes furent entiérement conſumées. Et comme la Malade étoit naturellement conſtipée, je la purgeai de quatre en quatre jours avec les

pillules

pillules *cochées*, & le Mercure doux : Toutes les fois qu'elle en faisoit usage, elle rendoit par les Selles plusieurs vers blancs, de la grosseur d'un petit tuiau de plume, & de la longueur de trois ou quatre pouces. J'avois apperçu dès le commencement de la Cure une tumeur squirreuse qui s'étendoit depuis l'origine des Muscles obliques jusques à l'orifice de la fistule, & qui étoit large de trois pouces. Outre cela, la Malade se plaignoit d'une dureté de la grosseur du poing, dans l'hypocondre gauche, laquelle paroissoit & disparoissoit dans moins d'un quart d'heure, & il lui sembloit qu'elle sentoit la matiére venir de ce côté là pour se décharger dans la fistule. Un moment après que cette grosseur avoit disparu, elle étoit saisie de maux d'estomach, de chaleurs au visage, & d'étourdissemens de tête. Tout ce que je pus faire pour l'appercevoir moi-même fut inutile. Je pensai d'abord que ce pouvoit être quelque peloton de vers, ou quelque mouvement irregulier de la Matrice. Mais comme les menstrues de cette pauvre fille étoient fort règlées & assez bien conditionnées, & que l'expulsion réïterée des vers ne produisoit aucun changement à cette grosseur, je conclus que c'étoit l'acreté des matiéres purulentes qui causoit une irritation dans la surface de la Matrice, & y produisoit par ce moien des mouvemens irreguliers. Ce qui me confirma dans cette pensée, c'est que la grosseur se faisoit toujours sentir dans la partie opposée à la fistule, & qu'un jour m'étant servi à dessein d'une tente mousse de trois pouces de long, cette grosseur pa-

rut

rut preſque toutes les deux heures, avec beaucoup plus de douleur qu'auparavant, & il ſortoit par l'orifice externe du *Vagina*, environ une cuillerée de ſang fort vermeil: D'abord que j'ôtois la tente, cet accident ceſſoit, & dès que je la remettois, l'accidenr recommençoit. Satisfait de cette épreuve, je mis à la place de la tente mouſſe, des bourdonnets mollets, & je fis prendre à la Malade, trois fois par Semaine, d'une maſſe de pillules hyſteriques & purgatives, après avoir incorporé dans chaque priſe dix grains de Mercure crud bien diviſé. A la cinquiéme priſe, tous les accidens hyſteriques diſparurent, la tumeur ſur les Muſcles obliques diminua, & la matiére devint beaucoup plus louable; ce qui me fit continuer l'uſage des pillules & du Mereure pendant un mois.

Mais aiant obſervé qu'il ſe formoit une plus grande quantité de pus que la capacité de la fiſtule n'en pouvoit contenir, je propoſai à la Malade de faire une revulſion d'humeurs. Les vomitifs & les purgatifs qu'elle avoit pris auparavant, n'avoient pû produire cet effet, & elle ne pouvoit ſe reſoudre a paſſer par la Salivation. Je la perſuadai de faire uſage, ſeulement pendant cinq Semaines, des remèdes Mercuriels ſans flux de bouche. Je fis vingt portions de la maſſe de pillules dont je m'étois déja ſervi, & avec leſquelles j'incorporai une once de Mercure crud: Elle les prit à diſtances convenables. A la huitiéme priſe, les évacuations par les ſueurs ſe maniſeſtérent; au bout de trois Semaines, la matiére purulente avoit diminué de plus de la moitié,

&

& elle étoit très loüable. Quand la Malade eut achevé de prendre ces pillules, je la purgeai trois ou quatre fois, & pendant ce tems-là je fis des injections pour tâcher de deterger l'ulcère. Je me servis de la teinture de *Myrrhe* d'*Aloës* d'*Huporbe* de racine de *Gentiane* & d'*Aristoloche* ronde, faite avec du vin blanc. Après que tous ces médicamens eurent été administrés, toutes les duretés tant squirreuses que calleuses se trouvérent consumées, le pus étoit fort loüable & en petite quantité, & tous les autres accidens avoient entiérement disparu. Je suspendis alors pendant quinze jours l'usage des remèdes internes, mais m'appercevant que l'ulcère étoit encore bien profond, je priai Mr. *Van-aker* d'appeller quelques autres Chirurgiens, avec qui je pusse consulter sur le moien de le fermer sûrement. Il le fit aussi-tôt: Je rendis compte à ces Messieurs de tout ce qui avoit été fait, & de l'état de la Malade. Je proposai ensuite de lui donner de la tisane sudorifique pendant trois Semaines, de la purger de cinq en cinq jours avec les pillules dont j'ai parlé, de lui faire observer un regime dessicatif, & d'emploier quelques injections balsamiques. Mr. *Calderwood*, premier Chirurgien de S. M. *Imperiale*, qui étoit de la consultation, répondit que la Salivation lui paroissoit plus convenable que tous les remèdes qu'elle avoit pris, ou que je proposois de lui faire prendre. Mais Mr. *Virlgear* appuia fortement mon opinion, & fit si bien qu'elle prévalut. Ainsi je suivis la methode que j'avois indiquée, & elle eut tant de succez qu'au bout de quinze jours la

matiére ne couloit plus qu'en très petite quantité, & ressembloit plûtôt à de la lymphe qu'à du pus, l'ulcère n'avoit presque point de profondeur, & les chairs étoient vermeilles & grenuës, ce qui me fit prendre la resolution de laisser faire le reste à la nature. Effectivement, l'ouverture de la fistule diminua à vuë d'œuil, & en moins de douze autres jours la Malade fut parfaitement guérie, à la grande surprise de tous ceux qui la connoissoient, & en particulier des Medecins & des Chirurgiens de St. *Petersbourg*. Si quelque chose peut prouver l'utilité de mes pillules pour d'autres maux que les Maux veneriens, c'est sans doute une Cure si remarquable, dont je puis en tout tems faire attester la verité par Mr. *Vanaker*, la Malade elle même, Mr. *Virlgear*, & bien d'autres Témoins dignes de foi.

AVANT que de finir, il ne sera pas inutile de faire quelques observations générales sur le sujet que je viens de traiter.

Prémiere Observation.

DANS tous les cas veneriens où la masse du sang est corrompuë, on ne sauroit guérir radicalement les Malades sans la dépurer tout à fait par une fermentation excitée par le moien d'une ou deux onces de Mercure crud bien divisé. Par consequent, cette fermentation est absolument necessaire pour resoudre les *exostoses*, & détruire la carie des os, aussi bien que dans tous les autres symptomes qui caractérisent une Verole confirmée, comme douleurs nocturnes à

tête aux jointures & aux membres, infomnies, surdités, ulcères à la bouche, porreaux à la verge, *condillomes* à l'anus, dartres, pustules, dégouts, & maigreur du corps ; tous signes certains de Verole, sur tout après une débauche avec des femmes, lesquels ne différent les uns des autres qu'en ce qu'ils indiquent une infection plus ou moins grande. Ainsi, puis qu'ils procèdent de la même cause, il faut necessairement emploier le même remède pour les guérir.

Seconde Observation.

Mais pour que cette fermentation soit toujours efficace, il faut la produire graduellement, & l'augmenter selon le degré du mal, la force du Malade, & la maniére dont on le traite.

Troisiéme Observation.

Les évacuations doivent suivre immédiatement la fermentation, & se faire graduellement; d'une maniére reguliére, & proportionnée à la nature de la fermentation & à la force du Malade.

Quatriéme Observation.

Quoi que cette Maladie soit par tout la même, qu'elle vienne des mêmes causes, & qu'on puisse la guérir efficacément dans tous les païs par l'usage du Mercure crud ; cependant il est très necessaire d'avoir égard dans l'administration de ce

remède aux divers tempéramens des Malades, à leur différente maniére de vivre, & aux différens climats où l'on ſe trouve, parce-que tout cela diverſifie extrèmement la tiſſure du ſang & des humeurs, auſſi bien que la diſpoſition generale du corps, & requiert par conſequent une différente Methode, ſi l'on veut que le Mercure produiſe toujours ſon effet.

Cinquiéme Obſervation.

IMMEDIATEMENT après que les Malades ont fini le cours ordinaire des remèdes mercuriels, il faut les purger trois ou quatre fois, & même, ſi c'eſt en hyver, leur donner pendant huit ou quinze jours, tous les ſoirs en ſe couchant, une doſe d'opiate diaphoretique, ou bien les faire ſuer dans un Etuve, trois ou quatre fois, avant que de leur permettre de s'expoſer au grand air. La ſimple négligence de cette précaution eſt capable de cauſer les accidens les plus fâcheux; & c'eſt ce dont on n'a que trop d'exemples. J'ai vû des gens qui ont perdu l'uſage de leurs Membres par cet endroit; entre-autres un pauvre homme qui vit encore, & que je ne nommerai point à cauſe de cela. Il y a pluſieurs années qu'étant ſorti trop tôt, & ſans s'être bien purgé après avoir paſſé par la ſalivation, il devint tout d'un coup perclus de ſes bras & de ſes jambes. Le Chirurgien qui l'avoit traité, & qui eſt aſſurément un des plus habiles Chirurgiens de *France*, le fit ſaliver une ſeconde fois pour le tirer d'affaire; mais cela fut inutile, ou plûtôt ne ſervit

qu'à

qu'à empirer ſon état. Je n'ai jamais vû d'objet plus triſte; il étoit toujours couché ſur ſon dos, les jambes pliées, les pieds comme attachés à ſes feſſes, & les bras colés à ſes côtés; il ne lui reſtoit que l'uſage des mains, de la bouche, & de la langue. Outre cela, il étoit ſi décharné que les os ſembloient vouloir lui percer la peau; ces os eux-mêmes avoient tellement diminué, qu'on les auroit pris pour ceux d'un Enfant de dix ans. Il lui falloit conſtamment trois perſonnes quand il vouloit manger ou boire, l'un pour ſoutenir le corps, l'autre la tête, & le troiſiéme pour lui mettre les alimens dans la bouche. En un mot la vie lui étoit à charge, & mille fois plus dure que la mort. C'eſt un fait connu de la plûpart des Medecins & des Chirurgiens de *Londres*; & tout recemment ce pauvre homme s'eſt adreſſé au fameux Mr. *Taylor*, pour recouvrer par ſon moién la vuë qu'il a entiérement perduë par une ſuite du même accident. Mais cet habile Oculiſte qui eſt inſtruit de la cauſe de ſon aveuglement, n'a pas voulu en entreprendre la guériſon.

D'autre-fois, le même défaut de précaution a été ſuivi d'une mort promte. Témoin le célèbre Mr. *De Gondange*, très habile Chirurgien de *Montpellier*. Il n'y avoit que peu de jours qu'il étoit ſorti de la ſalivation, lorſqu'une perſonne de qualité qui demeuroit à vingt lieuës de cette ville l'envoia chercher. Il eut l'imprudence d'entreprendre ce voiage à cheval, & dans un tems fort froid; mais avant que d'être arrivé à moitié chemin, il mourut de ſuffocation. La même choſe arriva, il y a quelques années, à un Avocat du

Temple,

Temple, qui aiant tout nouvellement paſſé par le grand remède, voulut aller par eau à *Weſtminſter*, aux Cours de Juſtice qui s'y tiennent, & fut étouffé en chemin. Au reſte, il n'eſt pas difficile de rendre raiſon de ces ſortes d'accidens, quelque ſurprenans qu'ils paroiſſent. Il reſte preſque toujours dans le corps, après la ſalivation, une certaine quantité de particules du Mercure qu'on a pris, leſquelles étant portées par la circulation du ſang dans les petits vaiſſeaux des cellules du poulmon, l'air qui y entre continuellement par la *Trachée-artère*, les y fige par ſa froideur naturelle. Ainſi, elles s'y accumulent inſenſiblement, & à meſure que leur volume augmente elles preſſent davantage par leur propre poids ſur les cellules des bronches; deſorte que l'air faiſant effort d'un côté pour y paſſer, & le ſang faiſant effort de l'autre pour continuer ſa route dans les veines & les artères, ces cellules ſont en un inſtant ſi violemment comprimées que le paſſage de l'air & du ſang eſt tout à fait bouché, & que par conſequent la mort doit immediatement s'enſuivre.

Pour ce qui regarde les *Chancres*, *Bubons*, *Gonorrhées virulentes*, *Phimoſis*, *Paraphimoſis*, &c. on peut les guérir facilement & en très peu de tems par le moien de mes pillules mercurielles, ſans qu'il ſoit neceſſaire que le Malade garde la chambre & obſerve aucun regime, à moins qu'il n'y ait de l'inflammation. Et ceux qui craignent de n'avoir pas été bien traités de ces divers accidens, n'ont qu'à s'en ſervir; dix à douze priſes feront plus que ſuffiſantes pour les délivrer en-

tiérement

tiérement du *Virus* verolique qui pourroit leur être resté dans le sang, & pour en prévenir les suites fâcheuses.

COMME il n'y a rien de plus triste, & néantmoins de plus ordinaire, que de voir des Enfans dans l'âge le plus tendre affligés de divers maux qui tirent manifestement leur source d'un principe verolique, on ne trouvera pas mauvais que j'indique ici en passant quelques précautions qu'on devroit toujours prendre, & qu'on ne prend presque jamais. Il faudroit, avant toutes choses, faire examiner les Nourrices qu'on leur donne, par un Medecin ou un Chirurgien expert, & s'informer exactement de leur maniére de vivre & de celle de leurs Maris, de l'état précedent de leur santé, & s'il n'y a point de maladie héréditaire dans leurs familles. Il faudroit encore défendre aux Nourrices de coucher les Enfans avec elles, de donner à teter à d'autres Enfans, ou de permettre que d'autres femmes donnent à teter à ceux qu'elles élèvent; comme aussi de mettre dans leur bouche, suivant leur maudite coutume, les alimens qu'elles font prendre à leurs Enfans, ou de souffrir que d'autres personnes le fassent. On ne sauroit croire combien la négligence de ces précautions est funeste aux Enfans: J'en ai guéri moi-même un grand nombre de différentes sortes de maladies qui provenoient uniquement de l'infection verolique que les Nourrices leur avoient communiquée par quelcune des voies que je viens de marquer, ou par plusieurs tout à la fois; & c'est ce qui m'oblige à donner cet avertissement auquel les Péres

&

& les Méres ne ſauroient faire trop d'attention. J'ai eu tout nouvellement entre les mains un garçon de quinze ans à qui il étoit ſurvenu une groſſeur ſur l'œſophage, laquelle s'étoit au bout de ſix mois terminée par un ulcère ſi grand qu'on auroit pû y mettre les deux pouces. Outre cela, il ſouffroit de grands maux de tête, & il avoit un extrème dégoût pour toute ſorte d'alimens, de maniére qu'il diminuoit à vuë d'œuil. Il y avoit trois mois que cet ulcère s'étoit formé, lorſqu'on m'appella : Un Apotiquaire expert l'avoit juſques là panſé, mais ſans pouvoir rien faire pour le guérir. Après bien des perquiſitions, je découvris que le mal de ce jeune garçon, procedoit de la verole que ſa Nourrice lui avoit communiquée en mettant dans ſa bouche le manger qu'elle lui donnoit, car au reſte elle ne l'avoit point allaité. Quoi qu'il ne parût par aucun ſigne exterieur qu'elle fût attaquée de ce vilain mal, elle en étoit ſi infectée qu'elle en mourut peu de tems aprés avoir rendu l'Enfant à ſes parens. Aiant fait cette découverte, je me ſuis ſervi de mon onguent mercuriel, qui a été ſi efficace qu'en moins de cinq ſemaines l'ulcère a été fermé, & le Malade parfaitement rétabli, ſans ſalivation.

Je ne ſaurois finir ſans refuter en deux mots l'opinion chimérique du fameux Mr. *Belloſte* ſur le ſujet que je viens de traiter. Dans le ſecond Tome de l'Ouvrage qu'il a donné au Public, il inſinuë que la vertu du Mercure crud bien diviſé, & pris intérieurement, ne conſiſte que dans les vapeurs qui s'exhalent de ce Mineral, & qui pénétrant